Restitution

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **137 (2012)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

II. RESTITUTION

DISCOURS SUR LA MÉTHODE

Un puzzle en trois dimensions dont manquent 95% des pièces, dont les pièces restantes sont abîmées, fragmentaires et peu maniables, et dont le modèle n'est pas fourni sur le couvercle de la boîte. Telle est peut-être l'image qui illustre le plus fidèlement les difficultés de la restitution architecturale, même dans un cas *a priori* aussi favorable que le nôtre. Rien d'étonnant dès lors à ce que la documentation et l'analyse du lapidaire, puis l'élaboration d'une hypothèse qui rende compte de tous les paramètres observés, aient constitué la part la plus importante du travail, quantitativement tout au moins.

Fruit d'un labeur de longue haleine, la restitution finale des monuments repose sur une analyse que nous pensons solidement étayée. Mais il est à l'évidence impossible de formuler exhaustivement, sous forme linéaire, le réseau complexe d'arguments recoupés, tissé au fil des présomptions, des déductions, des corrections, des adaptations et (heureusement) des confirmations. C'est pourquoi nous nous bornerons, dans ces chapitres consacrés à la restitution des deux monuments, à motiver nos choix en bloc, sans entrer dans tous les détails.

Comme presque toujours en archéologie, prétendre fournir au lecteur les moyens de refaire intégralement le travail interprétatif serait, de toute manière, illusoire ; toutefois, les chapitres qui suivent, les illustrations et le catalogue exhaustif situé en fin de volume devraient permettre, du moins l'espérons-nous, la discussion et la critique[289].

La restitution des monuments funéraires d'Avenches – En Chaplix relève à plusieurs égards du cas particulier. D'abord, la présence des massifs de fondation et le vaste corpus de blocs et de fragments conservés fournissent à l'interprétation des prémisses exceptionnellement riches – ce qui, on le verra, ne facilite pas forcément les choses. Ensuite, le plan et l'aspect de ces deux édifices ne trouvent guère d'équivalents connus dans le monde romain.

Ces singularités nous ont conduits à adopter une approche méthodologique en partie renouvelée, dont il nous paraît utile de poser ici les principes. En corollaire, nous soumettons à la discussion certains problèmes d'ordre général liés à la restitution architecturale des monuments funéraires.

MODÈLES NON CONFORMES

L'interprétation archéologique est largement fondée sur la méthode comparative, par nécessité bien sûr, mais parfois aussi par habitude, voire par pure convention académique. La démarche n'est pas sans danger, en particulier lorsqu'on doit se référer à des «parallèles» qui résultent eux-mêmes d'interprétations. Lesquelles, pas forcément bien étayées, sont en général tributaires d'autres parallèles, et ainsi de suite. De parallèle en parallèle, on court ainsi le risque de tourner en rond ; ce qui, à plus d'un titre, contrevient aux règles du bon sens.

Nonobstant, le premier réflexe, à la découverte des vestiges d'Avenches - En Chaplix, fut bien sûr de rechercher les parallèles qui puissent fournir à notre travail de reconstitution un cadre référentiel commode, et à nos résultats une légitimité tout au moins apparente.

Hélas, les exemples connus et bien documentés de monuments construits sur un plan similaire à celui des nôtres, c'est-à-dire avec exèdre frontale, flancs en

[289] Les pièces originales sont entreposées au Musée romain d'Avenches.

demi-cercle et saillie quadrangulaire à l'arrière, sont inexistants. Si quelques édifices funéraires présentent des plans à exèdre, ils ne constituent pas des références utilisables, faute notamment de saillie arrière et de la superposition d'un massif carré sur un registre au plan complexe (voir pp.54-61).

Pour les parties hautes de nos monuments en revanche, on trouve d'abondants éléments de comparaison. Les piles carrées supportant un édicule à colonnes couronné d'une flèche sont bien représentés en Italie, en Gaule et en Germanie, sans parler des contrées plus lointaines, hispaniques, africaines ou orientales. Les parallèles publiés les plus proches, par leur datation et leur configuration, sont les mausolées de Sarsina, de Beaucaire et de Cologne (voir pp. 61-70). Toutefois, considérant que ces monuments sont restitués sur la base de blocs bien moins nombreux que ceux d'Avenches, et surtout en l'absence de tout massif de fondation, nous avons autant que possible évité l'acharnement comparatif. À la faveur d'un lapidaire abondant et d'un plan de base acquis, il nous a paru plus juste d'attaquer la restitution des mausolées en nous affranchissant des modèles, sans pour autant les ignorer totalement.

L'étude a d'ailleurs révélé les fausses pistes où la quête d'une stricte conformité aux parallèles aurait pu nous fourvoyer. Premier exemple: à Beaucaire, le massif de fondation a totalement disparu, «mais son plan carré se déduit sans équivoque de la section de l'assise supérieure monolithique du toit pyramidal»[290]. À Avenches, si l'argument est bien sûr valable pour la pile, il est infirmé par les vestiges des registres inférieurs, à commencer par la fondation. Deuxième exemple: à Beaucaire comme à Cologne, la chapelle est dotée d'une chambre funéraire qui sans doute eut été reconstituée à Avenches, si les éléments des piliers d'ante n'en avaient pas, à coup sûr, exclu l'existence. Troisième exemple: si l'on n'avait retrouvé aucun élément de chapelle et de flèche pour l'un de nos deux monuments, on les aurait sans doute restituées selon celles de l'autre ; or elles sont très différentes.

Le problème est d'autant plus aigu que l'architecture funéraire romaine, loin d'obéir à des canons stricts, semble au contraire avoir fourni aux architectes d'alors une opportunité bienvenue d'exercer leur fantaisie créatrice[291]. Avec son socle carré surmonté d'un arc à quatre baies et d'une tholos, le cénotaphe des Julii à Glanum, encore debout, illustre bien ce phénomène: «gageons que si les archéologues en avaient retrouvé les fragments épars, même dans une fouille restreinte, nul n'aurait osé recomposer un seul monument», sourit Pierre Gros[292].

GÉOMÉTRIE ET RÉALITÉ

D'autres constatations faites à Avenches incitent à la prudence. Ainsi, les reconstitutions de monuments fondées sur un petit nombre de blocs font la part belle, par évidente nécessité, aux schématisations modulaires et aux proportions générales. Le risque en l'occurrence est de privilégier une géométrie trop belle pour être vraie: les aléas de la construction ont forcément trahi, ici et là, l'épure de l'architecte[293].

Les édifices d'Avenches présentent à cet égard des irrégularités avérées qui montrent bien que réalité et géométrie idéale font deux (au minimum). Premièrement, la hauteur très variable des assises ne semble obéir à aucune règle. Deuxièmement, la hauteur d'une même assise peut différer de plusieurs centimètres d'une face à l'autre, sans parler des décrochements observés sur certains blocs. Troisièmement, approximations, réglages, reprises et autres bricolages localisés ne sont pas à exclure. Par ailleurs, c'est très évident à Avenches, une assise ne présente pas forcément le même décor, voire le même profil, sur toutes les faces de l'édifice.

Souvent fragmentaires et passablement érodés, les blocs conservés se prêtent en outre mal aux mesures assez exactes pour rétablir ou étayer des constructions géométriques. C'est pourquoi, dans la res-

[290] Roth Congès 1987, p. 51. Le mausolée des Domitii à Rognes-Barbebelle (France) a par ailleurs livré trois blocs convexes ; pour Burnand (1975, p. 131), ils ne se rattachent qu'à «une partie seulement du monument et non au dessin d'ensemble de celui-ci», car les éléments conservés indiquent un «monument en hauteur» plutôt qu'une «exèdre». Le cas d'Avenches incite évidemment à nuancer cette typologie antagoniste.

[291] Pierre Gros, dans André et al. 1995, p. 47.

[292] Gros 1991, p. 171.

[293] Même sur la Maison Carrée à Nîmes, construite d'une seul tenant et à peu près intacte, il est difficile de rétablir un véritable schéma régulateur, au sens de Vitruve (VI, 8-9) ; les valeurs modulaires de base semblent découler davantage, par le jeu de «recettes simples mais juxtaposées», des impératifs techniques et planimétriques que d'une ordonnance géométrique idéale (Gros 1981, p. 38).

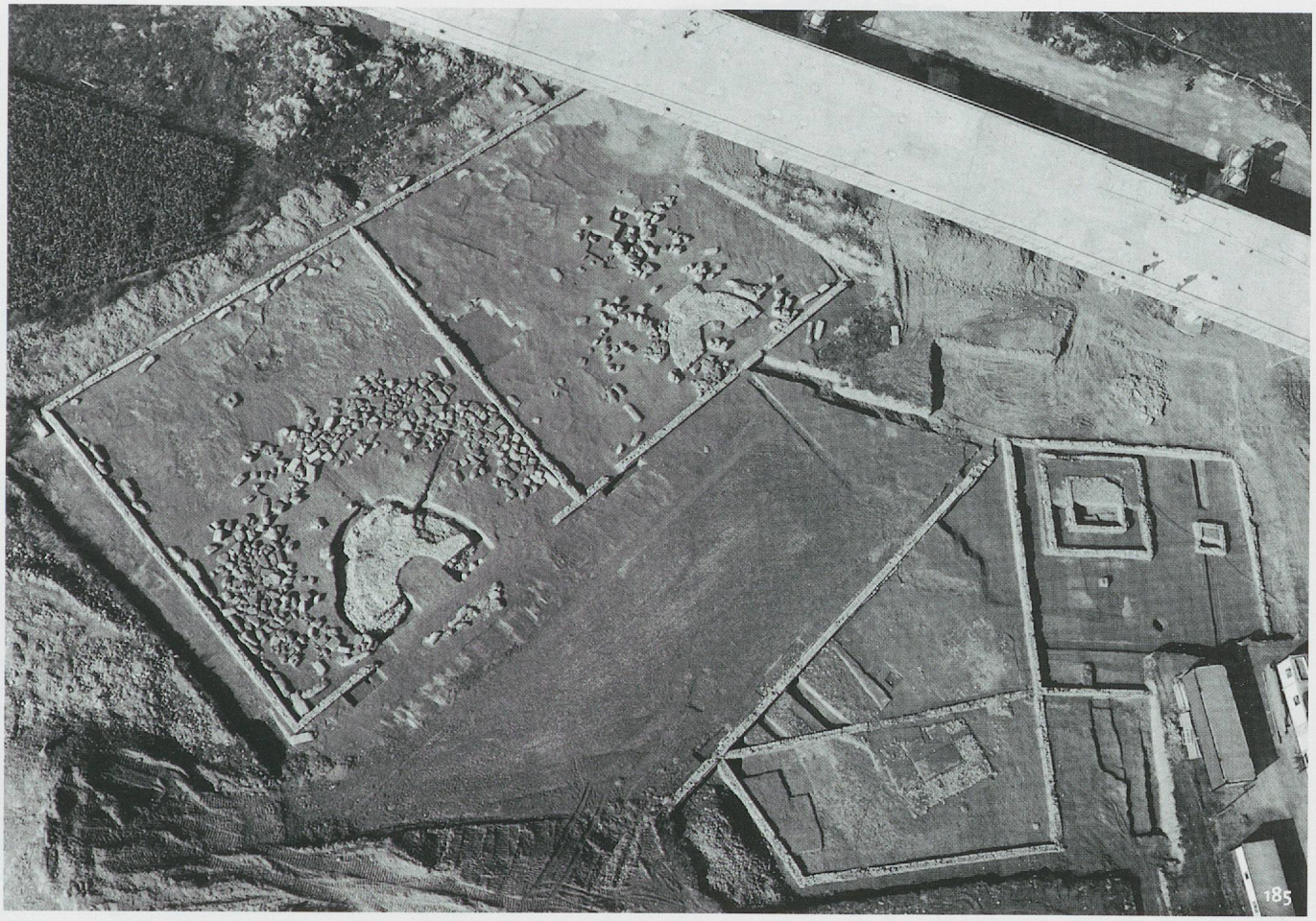

Fig. 185. *Vue aérienne du site en cours de fouille, 1989 : le lapidaire de rebut est nettement plus abondant dans l'enclos sud.*

titution du monument sud tout au moins, métrologie et système modulaire ne jouent qu'un rôle d'appoint. Sur la base d'un premier résultat exclusivement fondé sur les blocs et le plan de la fondation, l'arithmétique a permis d'ajuster certaines dimensions de l'ouvrage et, parfois, de renforcer l'argumentation. Dans le cas du monument nord, où les éléments conservés sont plus rares, le recours aux critères modulaires est nettement plus fréquent, même s'il reste subordonné aux vestiges d'une part, aux comparaisons avec le monument voisin d'autre part.

Dans le même ordre d'idées, remarquons que nombre de reconstitutions plus ou moins schématisées s'inscrivent dans une géométrie plane. Projetés sur papier, les monuments présentent alors des proportions harmonieuses, conformes aux canons d'une rigoureuse ordonnance arithmétique. Or, les édifices d'Avenches montrent bien l'importance de la vision subjective, c'est-à-dire en perspective, à vue d'œil et à hauteur d'homme. Les reliefs placés à quelque hauteur semblent maladroits vus de face, mais donnent leur pleine mesure en contre-plongée. Et surtout, sur le mausolée sud, nombre de blocs attestent qu'on a fait l'économie d'un décor aux endroits invisibles d'en bas. Sous les groupes sculptés de l'attique ou à la base de la flèche, des pans de murs bruts occupent les parties masquées par le surplomb des corniches. En bonne logique, les éléments ornés devaient donc être visibles. Dès lors, force a été de « faire remonter » certaines assises, quitte à obtenir sur le papier des monuments qui semblent curieusement étirés verticalement.

Les lignes qui précèdent ne signifient pas, répétons-le, que les restitutions proposées ici ne tiennent compte ni des parallèles, ni des systèmes géométriques. Elles indiquent simplement que la démarche n'a pas été subordonnée à ces critères, qui interviennent néanmoins fréquemment, par défaut ou en appoint. À cet égard, les restitutions que nous présentons n'échappent évidemment pas aux réserves et aux doutes exprimés plus haut.

DU SUD AU NORD

La vue aérienne du chantier de fouille le montre bien : les blocs et fragments d'architecture sont nettement plus abondants

186

Fig. 186. *Traitement différencié des faces du monument sud : corniche modillonaire du corps à pilastres, à décor ciselé en façade mais lisse sur les côtés (S-CMA1).*

dans l'enclos sud que dans l'enclos nord. Partant, il était logique d'aborder en premier lieu la restitution du monument sud, même s'il est postérieur, et même si la surface originelle de son massif de fondation a disparu (fig. 185).

Le monument sud présente par ailleurs sur son voisin un avantage de taille : à presque tous les niveaux, ses moulures, corniches et autres éléments bénéficient d'un décor privilégié en façade, plus sommaire sur les côtés et à l'arrière (fig. 186). Une différence de traitement qui facilite considérablement l'attribution de tel ou tel bloc à telle ou telle face.

La restitution du monument sud a donc été réalisée en premier lieu, et celle de son voisin s'en inspire lorsque les éléments conservés y font défaut[294]. Dans quelques rares cas, la comparaison s'exerce dans le sens inverse, en particulier pour les rampants des frontons et demi-frontons, mieux documentés sur le monument nord.

Chacun de nos monuments constitue donc pour l'autre le parallèle le plus proche, dans tous les sens de ce mot. Mais répétons-le, les méfiantes considérations livrées plus haut à propos des parallèles sont de mise ici aussi : sur des fondations de plan quasi identique, l'un est doté d'un toit pyramidal sur une chapelle carrée, l'autre d'un toit octogonal sur une chapelle qui l'est probablement aussi.

LA RÉPARTITION DU REBUT

Lorsque leur forme ne permet pas d'en déterminer avec certitude la position en plan, les blocs et fragments sont placés sur leur assise selon l'endroit où ils gisaient dans le terrain. Vu le mode de démantèlement des monuments (voir pp. 155 – 166) et les aléas qui ont pu intervenir par la suite, la fiabilité de ce critère est loin d'être absolue. Vérifiée dans bien des cas, elle est relativisée par de notables exceptions : pour le monument sud, signalons par exemple le bloc de corniche S-CA1, trouvé à l'arrière gauche de la fondation alors qu'il se situait à l'angle avant-droit de l'édifice. Par ailleurs, des morceaux recollés ont parfois été découverts à bonne distance les uns des autres, comme le révèlent entre autres les blocs S-CE2 ou S-CMA2, toujours dans l'enclos sud.

Quoi qu'il en soit, aucun des points cruciaux de la restitution n'est fondé sur le lieu de trouvaille des blocs et fragments. Ce paramètre n'intervient que dans la configuration des plans de certaines assises ; à cet égard, sa validité relative ne porte guère à conséquence.

ALTIUS, ALTIUS, ALTIUS

Dès la fouille, le contour des fondations et les éléments du lapidaire ont titillé l'imagination et suscité diverses tentatives de représentation des édifices, destinées notamment aux visiteurs du chantier. Puis, au fur et à mesure de l'étude des blocs et fragments architecturaux, se succédèrent les croquis et autres représentations, motivées parfois par la nécessité de livrer au public des images, fussent-elles provisoires, des monuments.

En 1991, l'exposition Heurêka accueillit, à Zurich, l'unique tentative de restitution grandeur nature à ce jour. Sur un bâti tubulaire revêtu de parois textiles, on avait fixé, à l'emplacement originel supposé, des moulages en mousse synthétique des principaux blocs conservés du mausolée sud (fig. 188). L'expérience permit de constater *de visu* l'importance de la perspective : plusieurs éléments de décor étaient invisibles du sol,

[294] Par souci de cohérence, nous préférons rester fidèles à cette démarche dans les chapitres qui suivent, en présentant d'abord l'étude de restitution du monument sud.

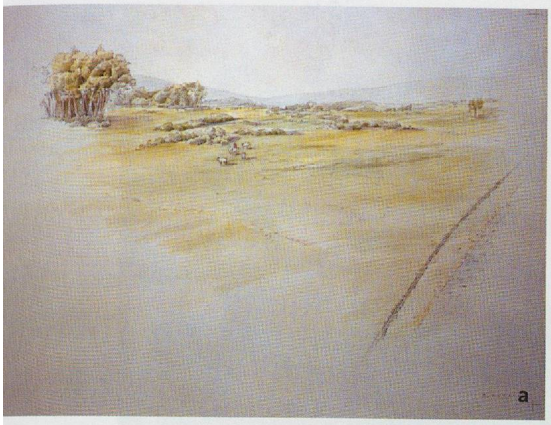

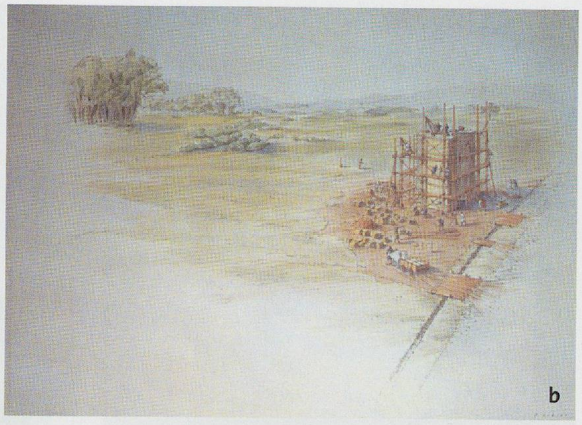

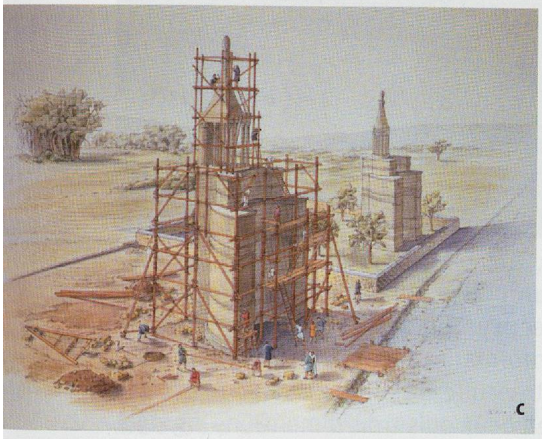

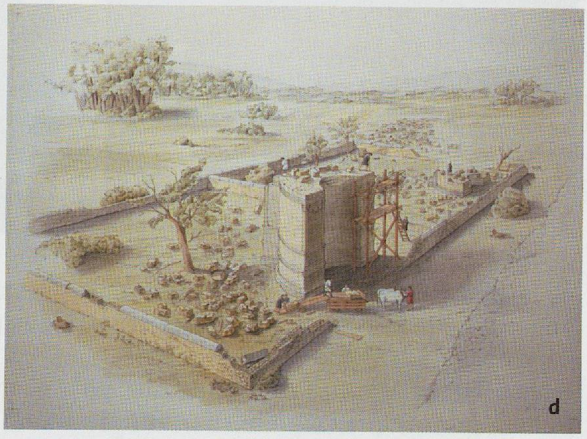

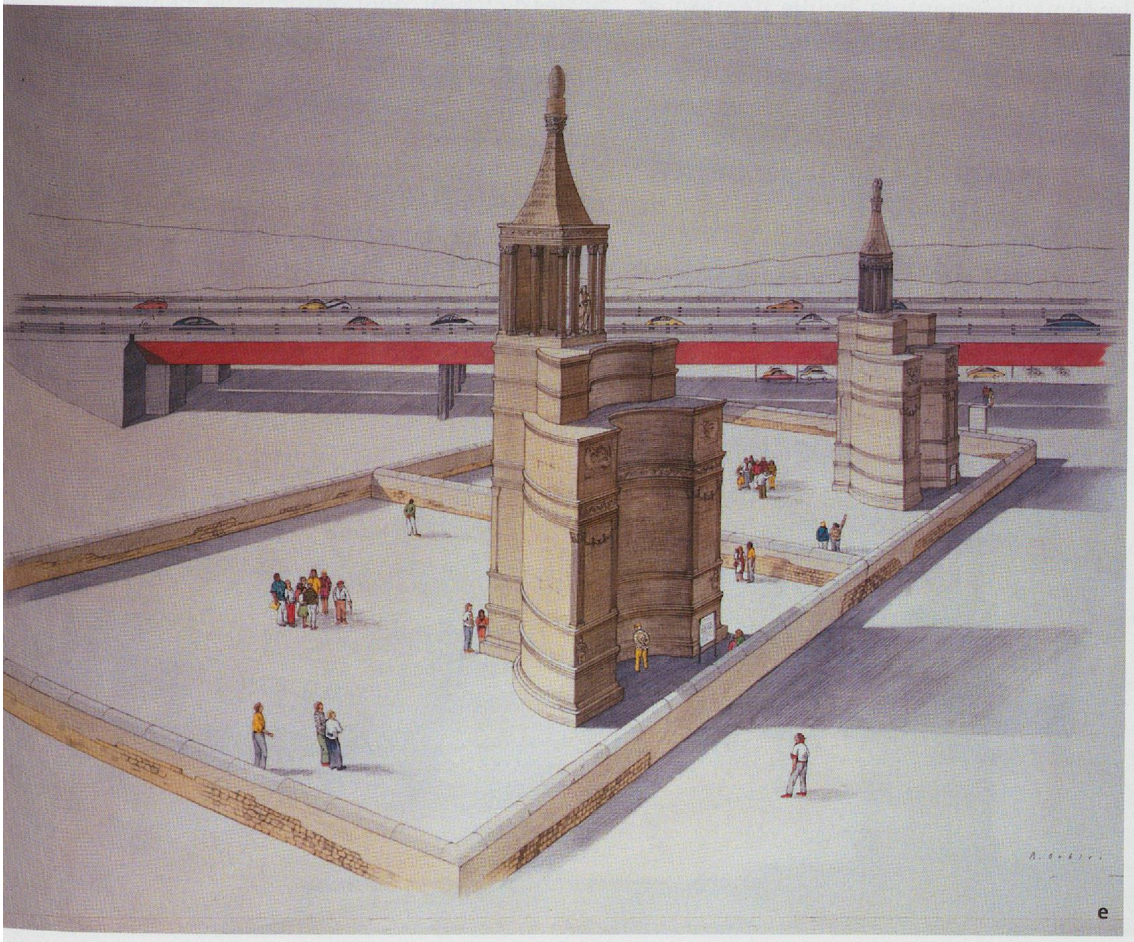

Fig. 187. *L'histoire du site en aquarelles (1991) : à ce stade de l'étude, les deux mausolées sont encore dépourvus de frontons et de pile supportant la chapelle ; la corniche à mi-hauteur du second attique a été invalidée depuis, au profit de la corniche de rampant des frontons.*

a. *La route du nord-est et un paysage encore vierge, avant le règne de Tibère.*

b. *La construction du monument nord, vers 25-30 après J.-C. ; il y manque la grue à l'arrière de l'édifice.*

c. *La construction du monument sud, vers 40-45. Il manque aussi la grue à l'arrière du chantier.*

d. *Le démantèlement des monuments (fin du 3e siècle ?). Il manque, à l'arrière de chaque édifice, la grue dont l'usage est avéré.*

e. *Rêve futuriste du site mis en valeur, à une date inconnue.*

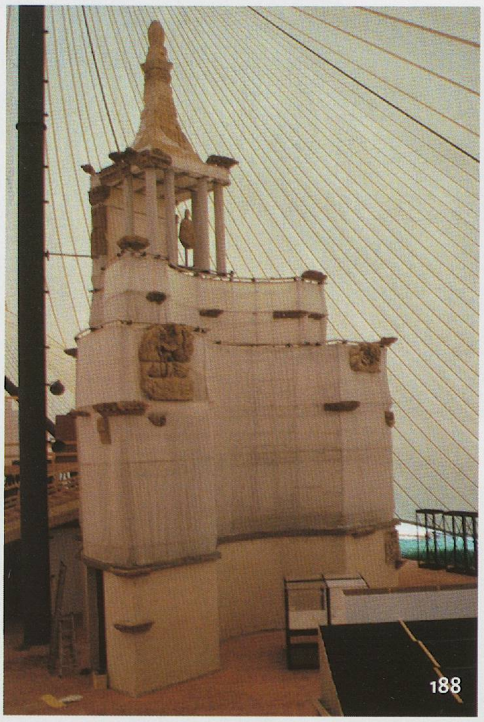
188

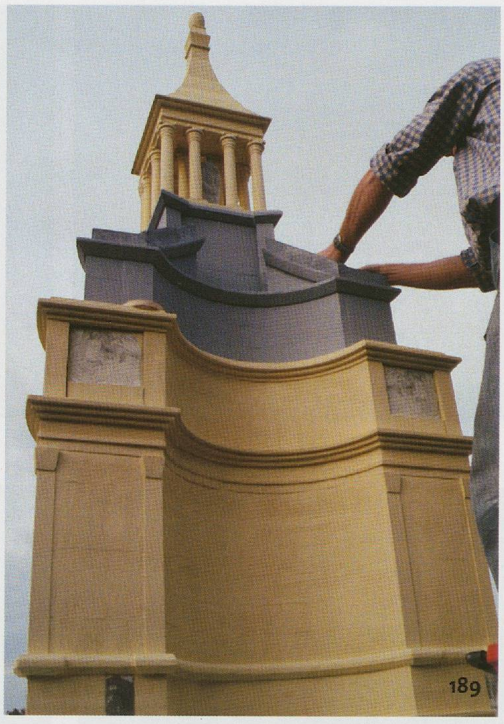
189

Fig. 188. *Tentative de reconstitution du monument sud, dans l'exposition Heurêka, Zurich 1991. Les éléments conservés sont moulés en mousse et fixés sur tubulure. Dans cette version très provisoire, réalisée alors que l'étude venait de débuter, il manque encore les niches, les frontons et la pile de la chapelle; la corniche à mi-hauteur du second attique est fautive: ses éléments appartiennent en réalité à la corniche de rampant des frontons. L'exercice à permis, au demeurant, de constater la nécessité d'étirer l'élévation afin que les éléments importants ne soient pas invisibles à hauteur d'homme.*

Fig. 189. *Maquette au 1:10 du mausolée sud, construite en polystyrène par Philippe Gauthier. En gris, les parties problématiques à ce stade de l'étude. Le second attique est alors encore coiffé de demi-frontons.*

et le monument était affublé d'une silhouette trapue du plus mauvais effet. À l'occasion de la même exposition furent réalisées cinq aquarelles signées Brigitte Gubler, qui évoquent la construction du mausolée nord, celle du mausolée sud, le démantèlement, la fouille de 1989 et le rêve futuriste d'une mise en valeur du site (fig. 187).

Par la suite, les tentatives visèrent essentiellement à orienter et affiner la démarche de restitution. C'est ainsi que fut créée, en polystyrène expansé, une maquette au 1:10 du monument sud, afin de vérifier en trois dimensions l'articulation de certains éléments complexes, en particulier les frontons et demi-frontons courbes, et de visualiser, un peu comme à Heurêka, le jeu des perspectives (fig. 189).

L'informatisation de la documentation permit ensuite de produire rapidement des vues en deux puis trois dimensions (fig. 190), qui facilitèrent considérablement les étapes finales du travail : pour l'essentiel de menues adaptations, motivées notamment par des arguments modulaires.

Des premiers pas à l'âge mûr des restitutions, ces images successives témoignent d'une croissance continue, pour culminer enfin à 23,52 et 25,20 m. Rêves de grandeur des auteurs ? Au contraire, c'est l'accumulation des preuves et des indices qui, peu à peu, finit par imposer aux dits auteurs les dites hauteurs.

Fig. 190. *Recours à l'image numérique 3D pour la version « définitive » des restitutions.*

190

LE MAUSOLÉE SUD

LA FONDATION

La surface d'origine de la base maçonnée n'est pas conservée, mais il n'y manque sans doute pas plus de 30 cm. Longue de 11 m et large de 7, elle présente un contour moins précis que la base du monument nord, dont elle se distingue aussi par l'absence de saillies aux angles externes côté route (fig. 191 ; voir aussi fig. 25, p. 32).

LES BLOCS

L'enclos sud a livré plus de 500 blocs et fragments répartis pour la plupart en arc de cercle à l'arrière de la fondation. Tous se trouvaient à l'intérieur de l'enclos, hormis quelques éléments découverts aux abords immédiats de l'enceinte, côté route.

Une première catégorisation des formes et décors a été établie sur le terrain, chaque élément étant situé sur plan. Après prélèvement et nettoyage ont été opérés les collages les plus évidents, les autres intervenant au fur et à mesure que le relevé systématique et l'étude les mettaient en lumière. On aboutit ainsi aux 431 blocs et fragments, regroupés en 18 catégories, qui figurent au catalogue. Bien qu'imposant, le nombre d'éléments conservés ne représente qu'une faible part du volume originel (fig. 192). Ils proviennent pour l'essentiel des parties hautes de l'édifice, flèche et chapelle, ainsi que des décors horizontaux,

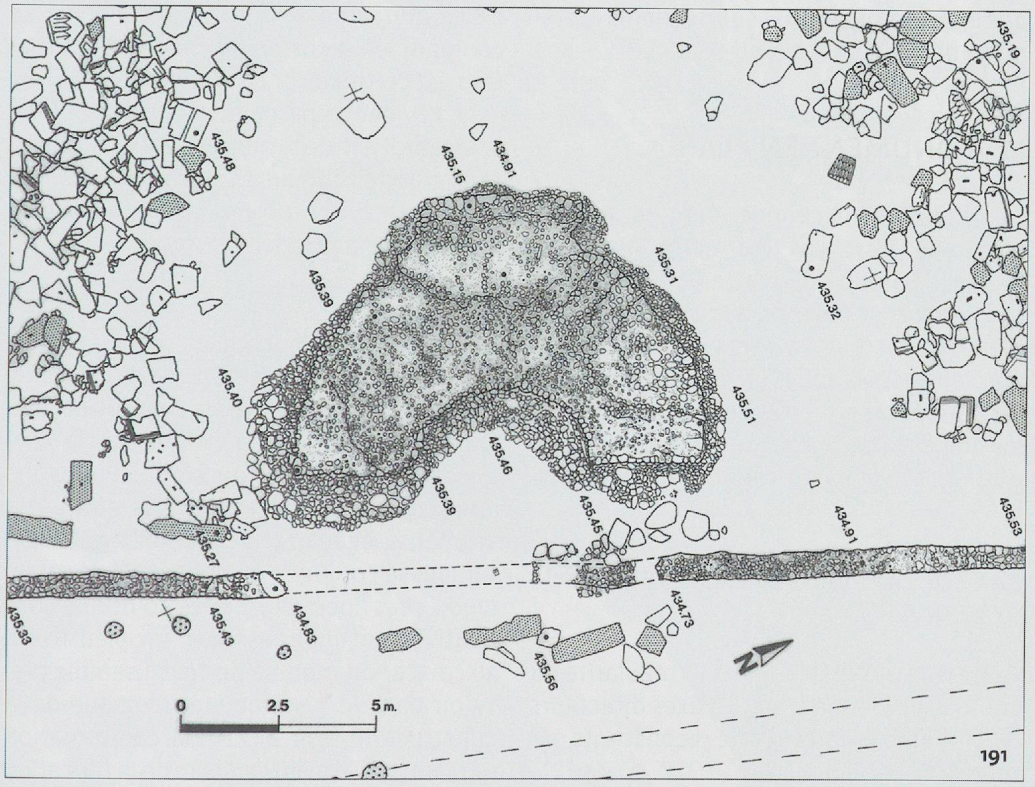

Fig. 191. *Plan pierre à pierre du massif de fondation sud.*

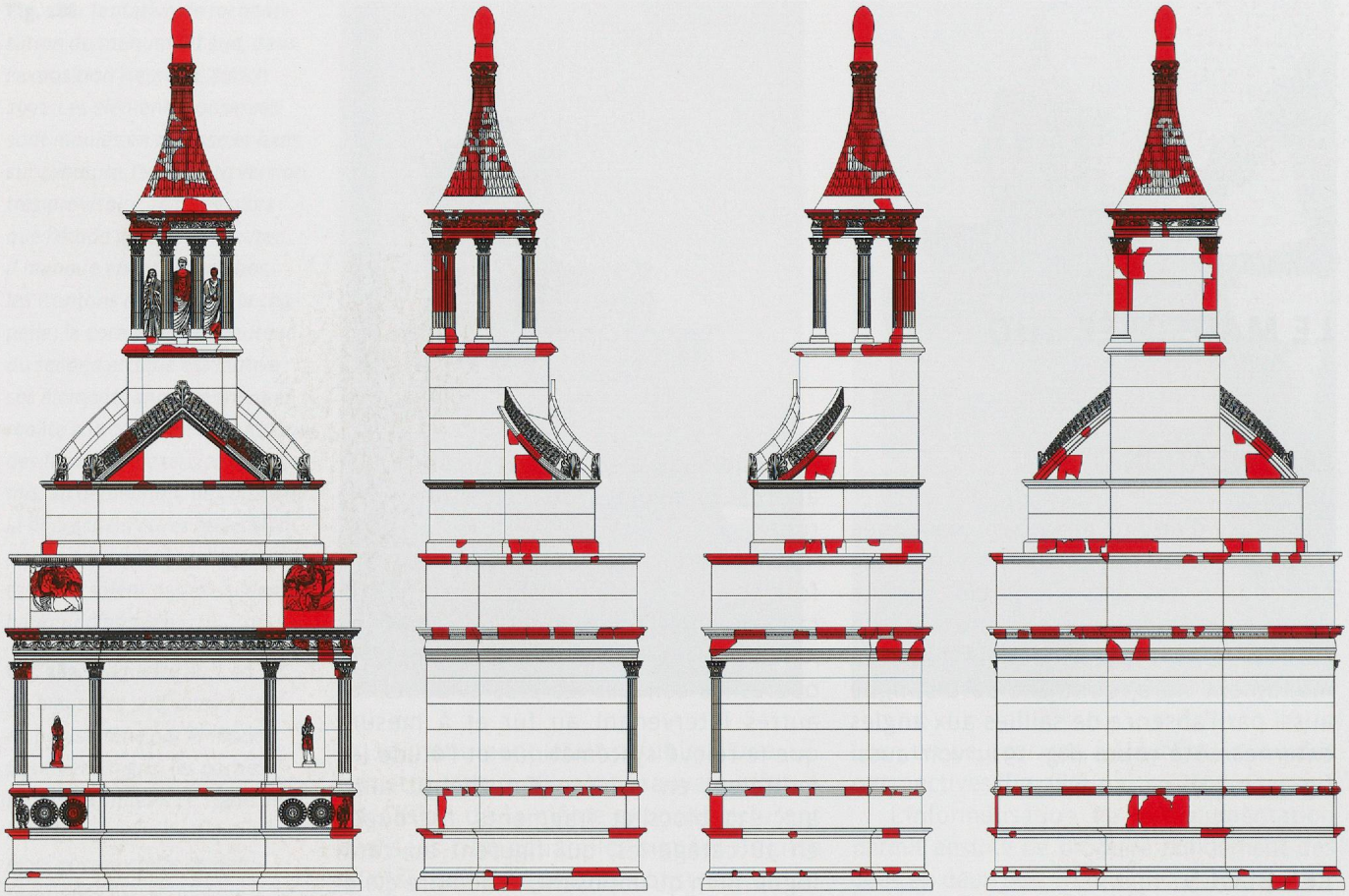

192

Fig. 192. *L'élévation du mausolée sud et le lapidaire conservé.*

Page suivante : Fig. 193. *Vue de la fouille en 1989 : lapidaire de rebut dans l'enclos sud.*

dont les formes complexes se prêtaient sans doute mal au remploi. La sélection et l'emplacement des éléments laissés sur le terrain (fig. 193) fournit d'ailleurs quelques indications sur le démantèlement du monument (voir p. 155).

LE MONUMENT EN PLAN

La fondation maçonnée, dont la surface originelle n'est pas conservée, ne fournit aucun indice permettant de tracer le contour de la base du mausolée. Le problème consiste donc à reconstituer ce dernier, en respectant à la fois le plan de la fondation, la symétrie, les dimensions et les angles imposés par certains blocs ainsi que, si possible, une conjugaison en pieds romains.

L'AXE DE LA FAÇADE ET L'AXE DE SYMÉTRIE

Faute d'autres indices et vu l'irrégularité du contour de la fondation, les axes directeurs du monument doivent être reconstruits par calcul.

En tenant compte du massif de la fondation et en admettant que la façade est parallèle au mur de l'enclos côté route, on peut la situer à 150 cm du parement interne de ce mur : une valeur qui par ailleurs se conjugue en pieds de 30 cm, dont l'utilisation est certifiée sur ce monument.

À l'évidence perpendiculaire à celui de la façade, l'axe de symétrie peut être rétabli sans grandes difficultés au compas, à partir du pourtour de la fondation et de lignes parallèles à la façade (fig. 194a).

LA FAÇADE

Coupée en son centre par l'axe de symétrie du monument, l'exèdre frontale occupe approximativement la moitié de la longueur totale de la fondation. Postulons donc que la façade est divisée en quatre segments égaux ; si l'on admet que l'ensemble se conjugue en chiffres ronds et en pieds, on s'aperçoit que les solutions sont relativement limitées. Avec un pied fixé à 30 cm (car un module de 60 cm semble prévaloir dans le système métrologique de la construction, voir p. 215), la conformation qui s'intègre le mieux au plan de la fondation

Fig. 194. *a) Le plan du monument sud : traçage de l'axe de symétrie à l'aide de plusieurs arcs-de-cercle tirés selon le pourtour de la fondation.*
b) Le plan du monument sud : partition de la façade en quatre segments égaux

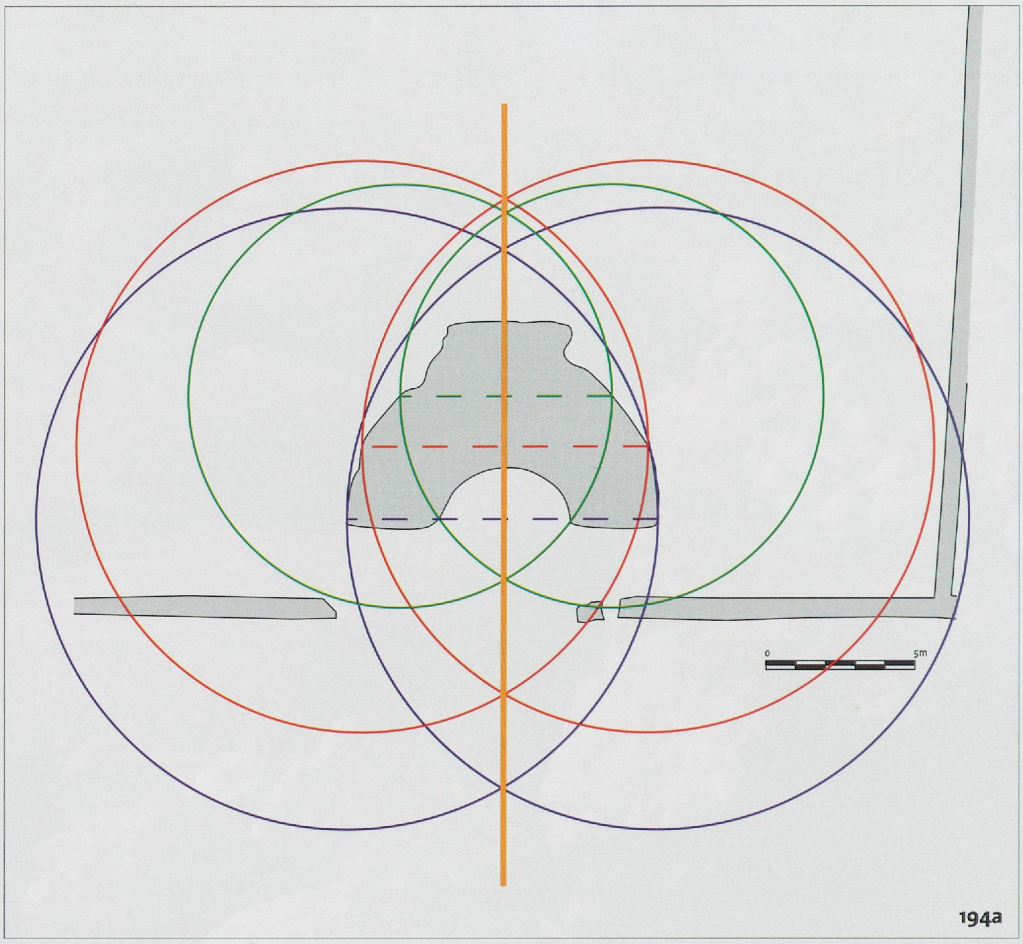

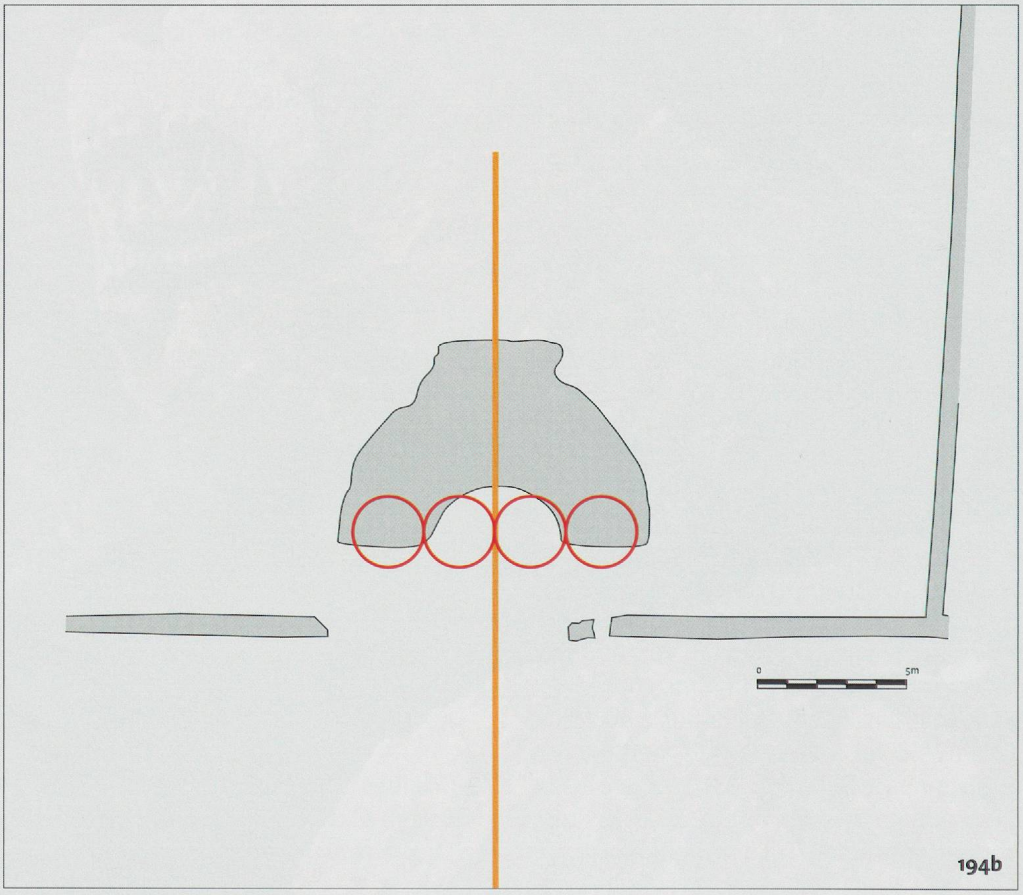

donne une longueur totale de 960 cm (32 pieds et 16 modules), soit 240 cm pour les parois flanquant l'exèdre et 480 cm (16 pieds et 8 modules) pour cette dernière (fig. 194b).

Tout en confirmant cette partition en quatre partie égales, l'étude complète des blocs montrera qu'elle ne s'applique pas à la base du monument, mais au corps principal, orné de pilastres, de l'étage inférieur. Conséquence : en tenant compte des retraits successifs de l'élévation entre la base et ce corps à pilastres, on obtient une première assise longue de 1016 cm, qui déborde légèrement du massif de fondation, mais qui, il est vrai, ne supporte aucun poids. Dans le sens de la profondeur, c'est aussi à la hauteur du corps à pilastres qu'intervient la distance de 150 cm entre façade et parement interne du mur de l'enclos.

L'arc de cercle de l'exèdre frontale doit être reconstruit d'après la courbure du bloc de corniche S-CMA14 et d'après les paramètres définis ci-dessus. On obtient ainsi un arc dont le foyer est situé à 84 cm à l'extérieur de l'axe de la façade, sur l'axe de symétrie bien entendu[295] (voir p. 124 et fig. 134, Le dessin en plan).

LES FACES LATÉRALES

Si la fondation atteste à l'évidence la courbure des faces latérales, elle ne permet pas d'établir la nature exacte de cette courbure. Par principe, rejetons les figures compliquées et postulons un arc de cercle. Question suivante : s'agit-il d'un seul arc embrassant tout le contour du monument (autrement dit, son centre est-il sur l'axe de symétrie ?) ou s'agit-il de deux arcs de rayons identiques mais de foyers différents ? À nouveau, allons au plus simple et choisissons la première solution : s'agit-il dans ce cas d'un demi-cercle ou d'un arc légèrement plus grand ? Les nombreux blocs dont la face incurvée trahit une position latérale sur le monument ne permettent guère de résoudre la question ; en les juxtaposant, toutes assises confondues, on obtient une courbe qui, en moyenne, s'intègre fort bien à un demi-cercle mais qui n'est en aucun cas assez précise pour exclure une variante légèrement différente, où le centre de l'arc de cercle serait situé légèrement à l'intérieur de l'exèdre, à un ou deux pieds de l'axe de la façade. Un tel procédé, inversé, a de toute façon dû être mis en place pour tracer la courbe de l'exèdre frontale, dont l'arc est plus court qu'un demi-cercle. Mais là encore, pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple ? On adopte donc le demi-cercle, en admettant que, comme la segmentation en quatre partie égales de la façade, il s'applique au niveau du corps à pilastres[296], ce qui sera confirmé par la suite.

[295] Pour comparaison, voir von Sydow 1974.

[296] Le fait que certains blocs d'angle semblent rectilignes sur les premiers 50 à 60 cm de leur face latérale pourrait suggérer un arc plus grand qu'un demi-cercle. On peut cependant imaginer qu'il s'agit-là d'une légère tricherie, quasiment invisible vu l'ampleur de la courbe, permettant de réaliser plus facilement un chaînage d'angle, sans avoir à incurver la face courte des blocs posés parallèlement à la façade avant. Notons au demeurant que les éléments d'angles situés plus bas que le registre à pilastres dépassent, eux, le demi-cercle proprement dit.

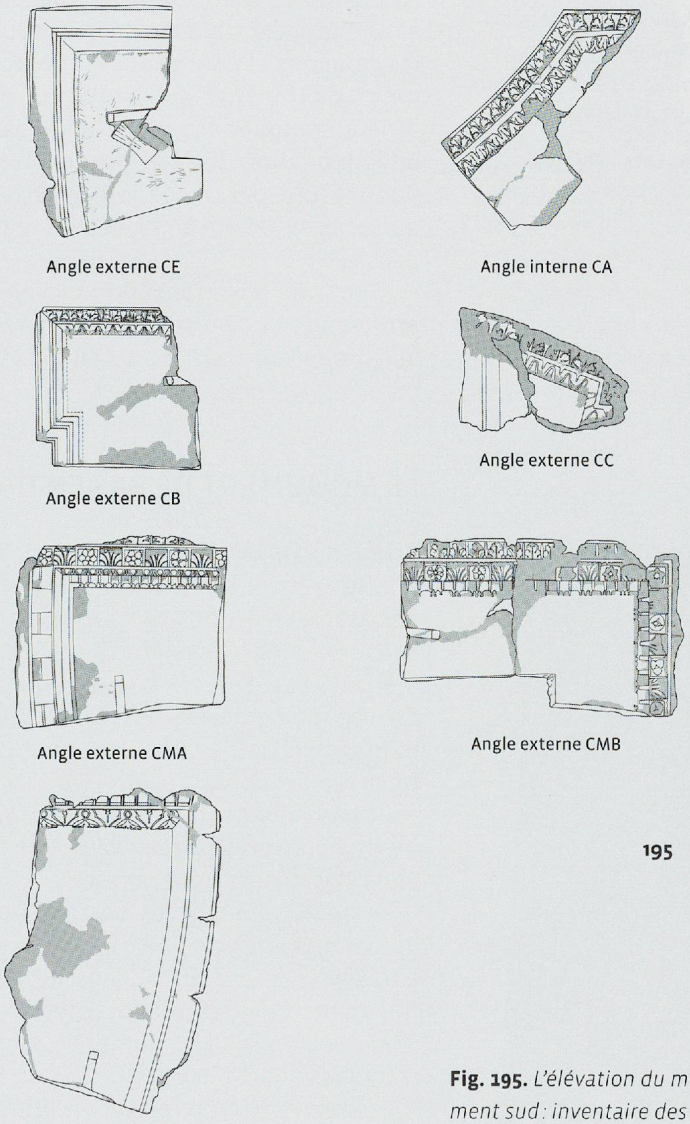

Fig. 195. *L'élévation du monument sud : inventaire des différentes corniches (plan et décor).*

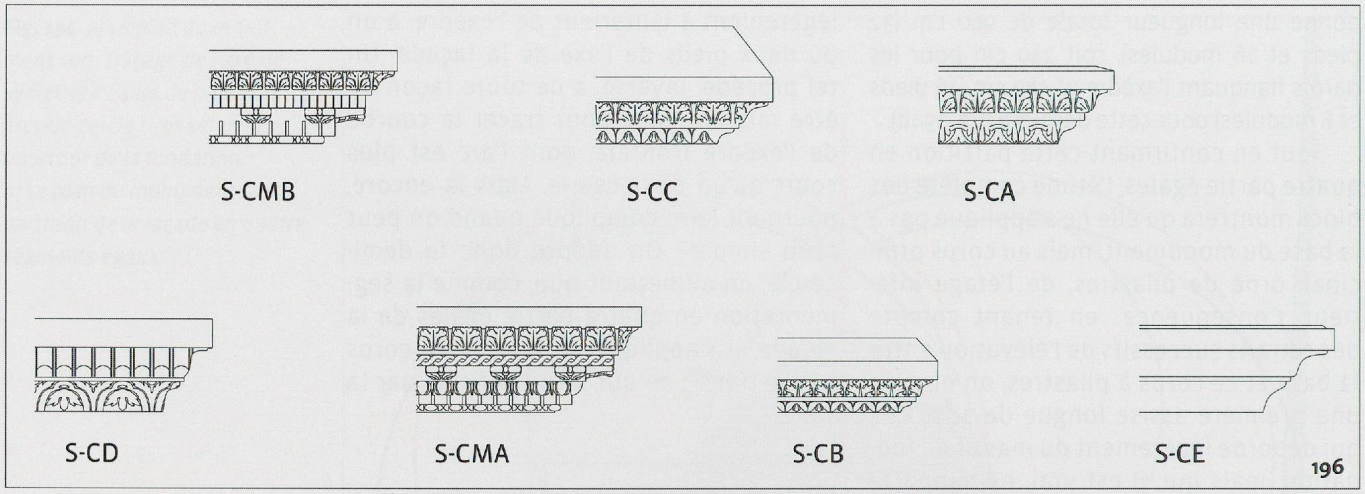

Fig. 196. *L'élévation du monument sud : inventaire des différentes corniches (profil).*

Fig. 197. *Demi-colonne du pilier d'ante de la chapelle sud. La taille du décor est interrompue sur la partie invisible d'en bas.*

Page suivante : Fig. 198. *Tentative de restitution grandeur nature dans l'exposition Heurêka, Zurich 1991 : dans cette version encore très provisoire, où manquent les frontons et la pile de la chapelle, de nombreuses parties ornées de l'édifice demeurent invisibles d'en bas et le monument semble très ramassé.*

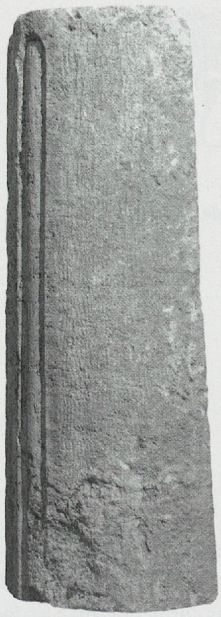
197

LE MASSIF ARRIÈRE

Le plan de base de cet élément ne peut être déterminé que de haut en bas, par l'étude des assises du monument. Les dimensions de la chapelle étant en effet fournies par son entablement (290 par 290 cm), on ajoute les débords successifs marqués par les moulures et corniches des niveaux inférieurs pour arriver au contour du massif arrière, contour par ailleurs limité par celui de la fondation. La plate-forme ainsi obtenue mesure 340 cm de largeur à hauteur du socle, et 326 cm au niveau du registre à pilastres.

Sur la foi de la fondation maçonnée, la profondeur du mausolée s'établit à 612 cm au niveau du socle, et à 600 cm, soit 10 modules, au corps à pilastres.

LE MONUMENT DE BAS EN HAUT

Relevons au préalable les principales difficultés rencontrées. D'abord, la hauteur des assises n'est pas constante ; en outre, certains blocs révèlent des décrochements (S-B11, S-B13, S-O12) qui supposent qu'une même assise peut présenter une hauteur variable. Ensuite, chapelle et flèche mises à part, toutes les assises ne sont pas représentées dans le corpus des pierres conservées, dont la majorité provient des décors horizontaux.

À quoi s'ajoutent les obstacles méthodologiques déjà signalés : l'absence de parallèles, et une abondance de blocs et fragments qui, rétive à la schématisation idéale, compose au contraire une réalité complexe et détaillée.

La restitution de l'élévation est fondée, en premier lieu, sur le classement typologique des décors horizontaux. Quatre corniches distinctes présentent des éléments angulaires ou courbes conformes au plan de base ; une autre corniche, associée à des blocs de rampant, trahit un étage où l'exèdre frontale et les faces latérales ont un tracé réduit ; enfin, deux corniches à plan carré se rattachent sans nul doute au registre de la chapelle. Ces différents décors, qui ne peuvent en aucun cas se combiner sur une même assise, indiquent le nombre minimal des niveaux rythmant le monument.

L'échelonnement vertical de ces différentes corniches repose à la fois sur leur tracé en plan (fourni par les angles et les courbures), sur leur décor (une moulure lisse répond à une base lisse ; une corniche modillonnaire couronne un ordre à pilastres ou colonnes, etc.), sur l'alignement de leurs surplombs, enfin sur les traces que certains blocs présentent au lit d'attente

Ce premier ordonnancement est bien sûr complété par l'ensemble des autres blocs : bases, éléments de colonnes ou pilastres, frises architravées, reliefs, frontons etc. La chapelle, dont chaque assise est représentée, et la flèche, presque intégralement conservée, fournissent ainsi une image aussi sûre que complète des étages supérieurs de l'édifice.

Aux registres inférieurs, il faut en revanche faire appel au calcul pour restituer les niveaux insuffisamment documentés par les blocs. La hauteur des pilastres est ainsi rétablie grâce à leur entablement, selon le rapport entablement/colonnes constaté à la chapelle.

Autre critère : la visibilité en perspective des parties importantes du monument. De nombreux blocs témoignent d'un souci d'économie de la part des

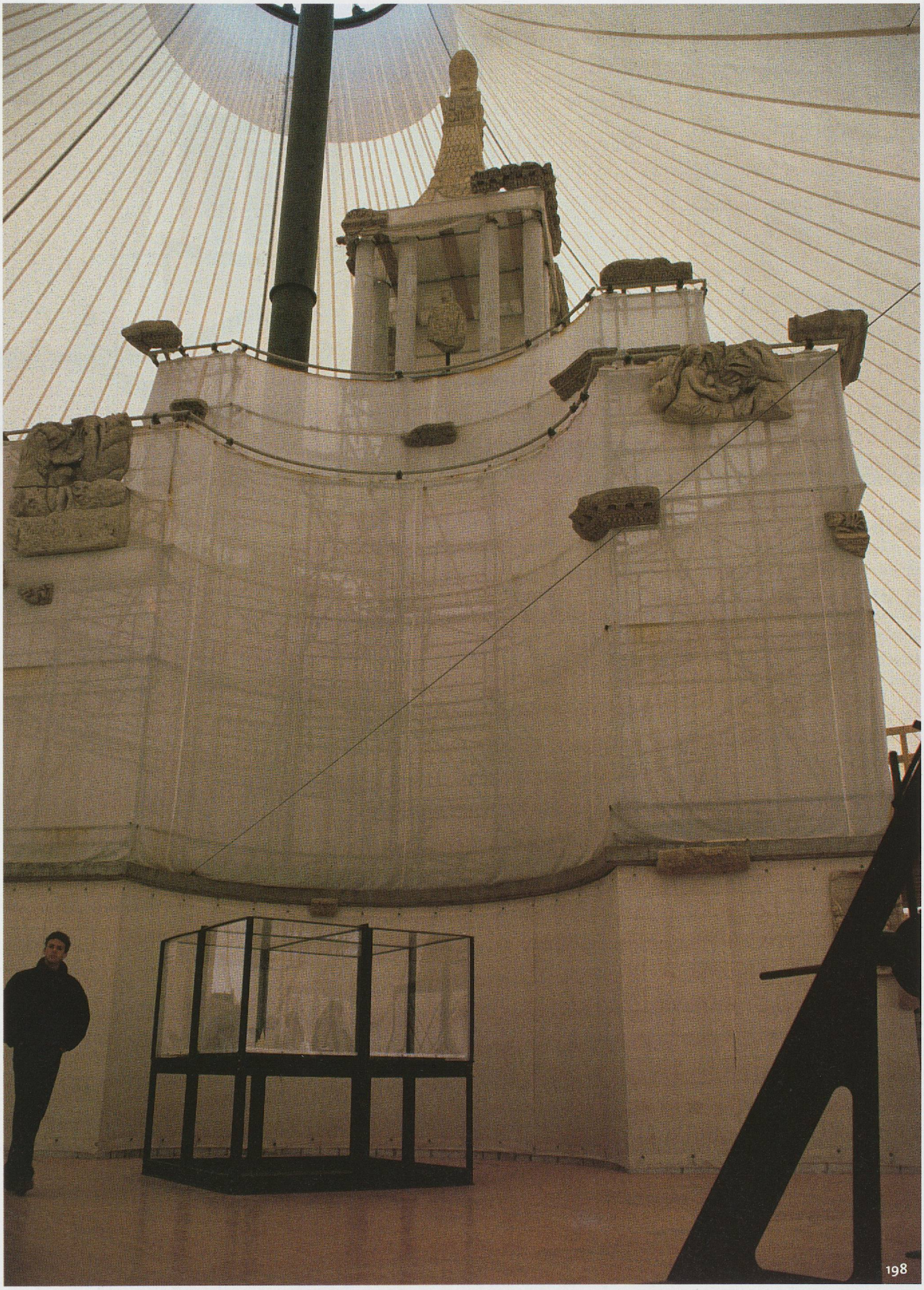

198

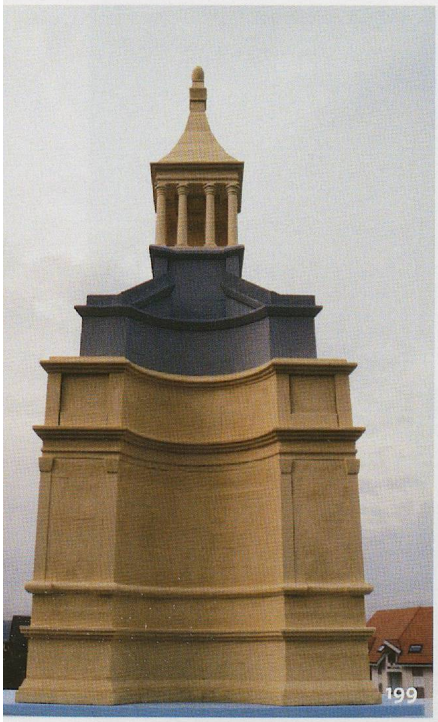

Fig. 199. *La maquette au 1:10 en polystyrène. La maquette a servi à visualiser le tracé et le pendage des frontons courbes (à ce stade de l'étude, ce sont encore des demi-frontons en façade), et à vérifier les perspectives en contre-plongée.*

Fig. 200. *L'image numérique en 3D: un outil précieux pour expérimenter la vision subjective.*

Page suivante : Fig. 201. *La façade du monument sud: partition en registres et nomenclature.*

constructeurs, ou tout au moins des ouvriers; par exemple, les parties cachées des demi-colonnes arrières de la chapelle sont laissées brutes, comme l'est aussi la partie inférieure des reliefs de l'attique, masquée par le surplomb de la corniche placée au-dessous (fig. 197). On peut en déduire qu'à l'inverse, un décor soigneusement taillé devait être visible du sol.

En plaçant l'observateur au bord de la route romaine[297], soit à une distance d'environ 10 m du pied du monument, on a pu préciser, à l'aide d'un modèle grandeur nature en 1991 (fig. 198), puis d'une maquette au 1:10 (fig. 199), et enfin des images virtuelles (fig. 200), les hauteurs minimales de quelques registres du monument, choisir dans quelques cas la configuration la plus harmonieuse, et surtout confirmer la restitution fondée sur d'autres critères.

En dernier lieu, certaines dimensions ont pu être légèrement ajustées sur la foi du calcul modulaire et de la métrologie (voir p. 201).

On l'a dit, les assises de blocs sont de hauteur irrégulière, et présentent par surcroît des décrochements localisés, liés à des chaînages angulaires ou autres situations particulières. Nous avons toutefois découpé la restitution de l'édifice en assises, dont quelques unes sont entièrement assurées (frises architravées, corniches, flèche, etc); d'autres, fournies par un ou plusieurs blocs, ne sont pas forcément valables pour tout le pourtour du monument, des aménagements tels que niches ou chaînages pouvant avoir rompu leur horizontalité; d'autres enfin sont rétablies à titre purement conventionnel: à défaut d'indications, on s'est ainsi contenté de diviser certains pans de murs en lits de hauteur égale, en tenant évidemment compte des dimensions moyennes des blocs conservés.

LA CONFIGURATION GÉNÉRALE DE L'ÉLÉVATION

La conception du monument privilégie la vue frontale. Aux niveaux inférieurs, la façade constitue même une sorte de panneau de décor auquel tout le plan est subordonné. C'est donc essentiellement la configuration frontale qui est décrite ci-dessous (fig. 213).

Haut de 25 m 20, l'édifice présente, quant aux formes architecturales, deux monuments superposés. Un massif aveugle à exèdre, doté de deux attiques et couronné d'un fronton et, au-dessus, un monument à pile, chapelle et flèche, très proche des mausolées de Cologne ou de Beaucaire. Au plan géométrique, on peut

[297] Evidemment subjective, cette position de l'observateur nous paraît la plus adéquate quant à la lisibilité des décors sculptés, et à celle de l'inscription qui devait figurer en façade. D'autres simulations depuis le milieu de la voie ou son bord opposé donnent du reste des résultats concordants en ce qui concerne les proportions générales du monument.

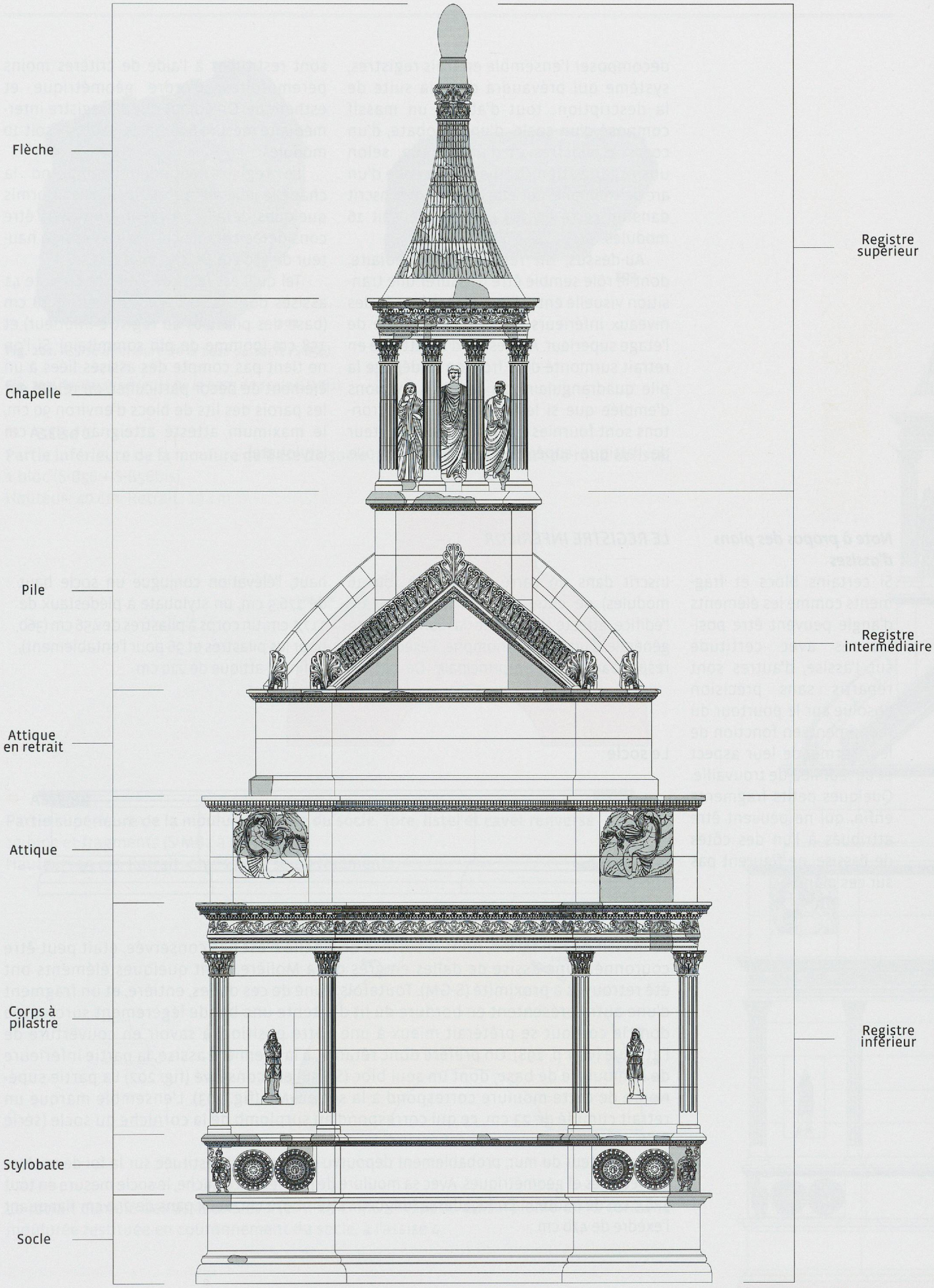
Flèche
Chapelle
Pile
Attique en retrait
Attique
Corps à pilastre
Stylobate
Socle
Registre supérieur
Registre intermédiaire
Registre inférieur

201

décomposer l'ensemble en trois registres, système qui prévaudra dans la suite de la description : tout d'abord, un massif composé d'un socle, d'un stylobate, d'un corps à pilastres et d'un attique, selon une organisation comparable à celle d'un arc de triomphe. Cet étage inférieur s'inscrit dans un carré de 960 cm de côté, soit 16 modules.

Au-dessus, un registre intermédiaire, dont le rôle semble être d'assurer une transition visuelle entre l'imposante façade des niveaux inférieurs et l'étroite chapelle de l'étage supérieur. Au-dessus d'un attique en retrait surmonté d'un fronton se dégage la pile quadrangulaire de l'édicule. Avouons d'emblée que si les dimensions des frontons sont fournies par les blocs, la hauteur de l'attique supérieur et celle de la pile sont restituées à l'aide de critères moins péremptoires, d'ordre géométrique et esthétique. On admet que ce registre intermédiaire mesure 600 cm de hauteur, soit 10 modules.

Le registre supérieur comprend la chapelle elle-même et sa flèche. Hormis quelques détails, sa restitution peut être considérée comme certaine, avec une hauteur de 960 cm, soit 10 modules.

Tel qu'il est restitué, l'édifice compte 41 assises dont la hauteur varie entre 18 cm (base des pilastres au registre inférieur) et 158 cm (pomme de pin sommitale). Si l'on ne tient pas compte des assises liées à un élément de décor particulier, on relève sur les parois des lits de blocs d'environ 90 cm, le maximum attesté atteignant 93,5 cm (stylobate).

Note à propos des plans d'assises

Si certains blocs et fragments comme les éléments d'angle peuvent être positionnés avec certitude sur l'assise, d'autres sont répartis sans précision absolue sur le pourtour du monument, en fonction de leur forme, de leur aspect et de leur lieu de trouvaille. Quelques petits fragments enfin, qui ne peuvent être attribués à l'un des côtés de l'assise, ne figurent pas sur ces plans.

LE REGISTRE INFÉRIEUR

Inscrit dans un carré de 960 cm (ou 16 modules) de côté, le premier registre de l'édifice affecte en façade la configuration générale d'un arc de triomphe, l'exèdre correspondant à l'arche principale. De bas en haut, l'élévation conjugue un socle haut de 176,5 cm, un stylobate à piédestaux de 117,5 cm, un corps à pilastres de 456 cm (360 pour les pilastres et 96 pour l'entablement), enfin un attique de 210 cm.

Le socle

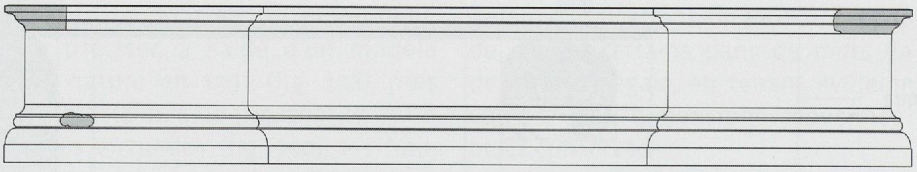

Le massif de fondation, dont la surface originelle n'est pas conservée, était peut-être couronné d'une assise de dalles en grès de la Molière, dont quelques éléments ont été retrouvés à proximité (S-GM). Toutefois, l'une de ces dalles, entière, et un fragment d'une autre présentent en bordure du lit d'attente une bande légèrement surcreusée dont le contour se prêterait mieux à une autre position, à savoir en couverture de l'attique (voir p. 198). On préfère donc rétablir, à la première assise, la partie inférieure de la moulure de base, dont un seul bloc (S-B56) est conservé (fig. 202) La partie supérieure de cette moulure correspond à la série S-MB (fig. 203). L'ensemble marque un retrait cumulé de 23 cm, ce qui correspond au surplomb de la corniche du socle (série S-CE, dont l'emplacement est assuré).

La hauteur du mur, probablement dépourvu de décor, est restituée sur la foi de critères esthétiques et géométriques. Avec sa moulure de base et sa corniche, le socle mesure en tout 176,5 cm de hauteur. En façade, sa longueur atteint 970 cm, deux pans de 250 cm flanquant l'exèdre de 470 cm.

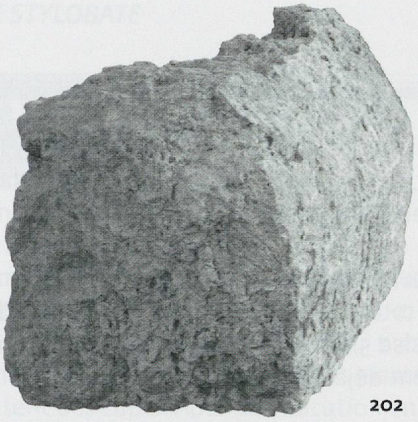

202

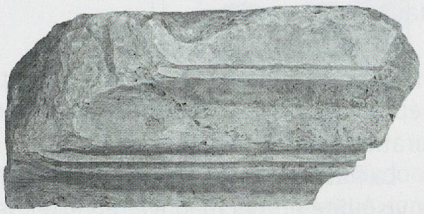

203

Fig. 202. *Assise inférieure de la base du socle (S-B56).*

Fig. 203. *Assise supérieure de la base du socle (S-MB1).*

Assise 1

Partie inférieure de la moulure de base du socle. Pan vertical puis quart-de-rond et listel

1 bloc (S-B56 + S-B56bis).

Hauteur: 40 cm. Retrait: 13 cm.

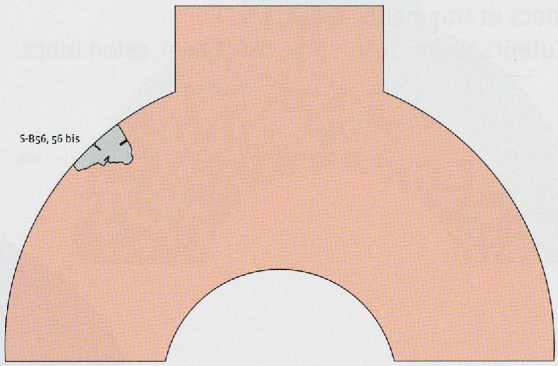

Assise 2

Partie supérieure de la moulure de base du socle. Tore, listel et cavet renversé

11 bloc et fragments (S-MB1 à S-MB11).

Hauteur: 25 cm. Retrait: env. 10 cm, selon fragments.

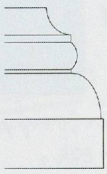

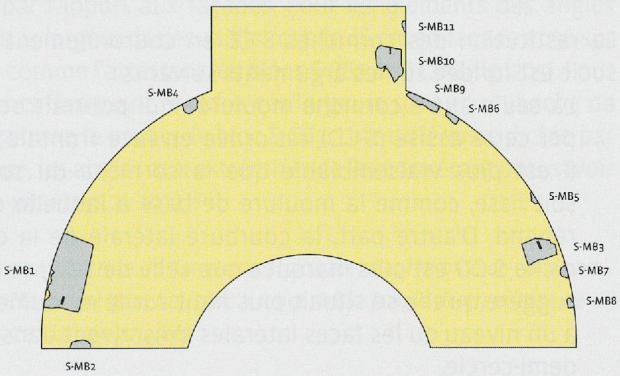

Le retrait cumulé des assises 1 et 2 (env. 23 cm) correspond au surplomb de la corniche moulurée restituée en couronnement du socle, à l'assise 4.

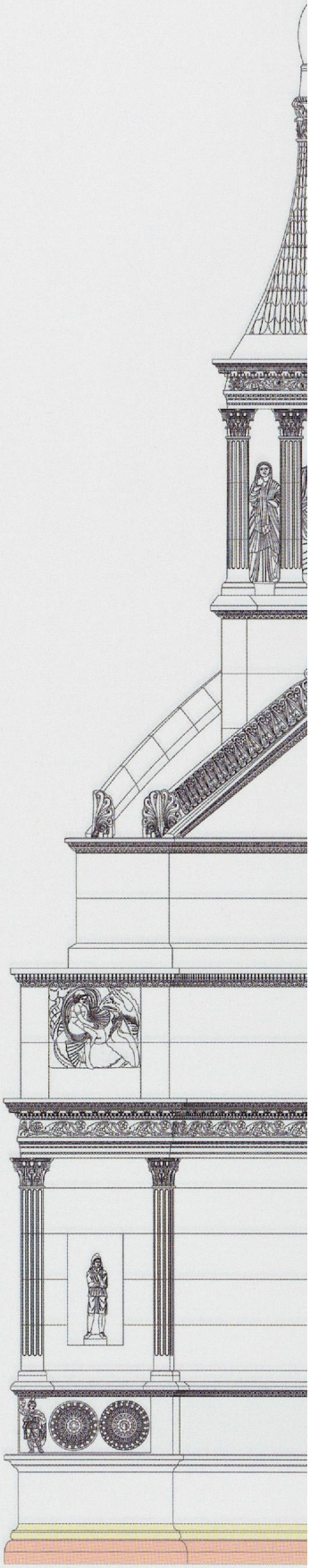

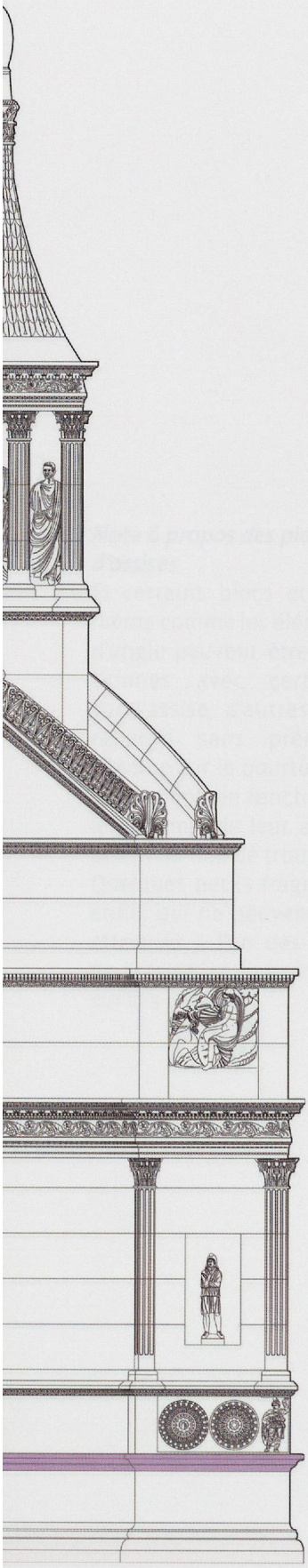

Assise 3

Paroi du socle

Pas d'éléments identifiables avec certitude.
Hauteur: 83,5 cm.

En bonne partie masqué de la route par le mur de l'enclos, le socle était probablement dépourvu de décor, comme le suggèrent par ailleurs sa base et sa corniche, dont les moulurations sont lisses.

La hauteur de cette assise est restituée sur la foi de deux paramètres. Premièrement, la visibilité en perspective: en effet, la hauteur totale du socle ne peut guère excéder 2 m, sans quoi le relief d'Attis placé au-dessus (assise 5) serait masqué dans sa partie inférieure. Or la base et la corniche du socle totalisent déjà 93 cm de hauteur. Reste donc au maximum 107 cm.

Deuxièmement, le système métrologique: le premier registre du monument, soit les assises 1 à 17, est régi par un carré de 960 cm de côté. Or la hauteur de toutes les autres assises, solidement argumentée, se monte à 876,5 cm. Reste donc 83,5 cm pour l'assise 3, ce qui donne 176,5 cm pour tout le socle.

Assise 4

Corniche moulurée du socle. Talon droit, filet, doucine droite, bandeau et pan incliné

6 blocs et fragments (S-CE1 à S-CE6)[10]
Hauteur: 28 cm. Surplomb: env. 23 cm, selon blocs.

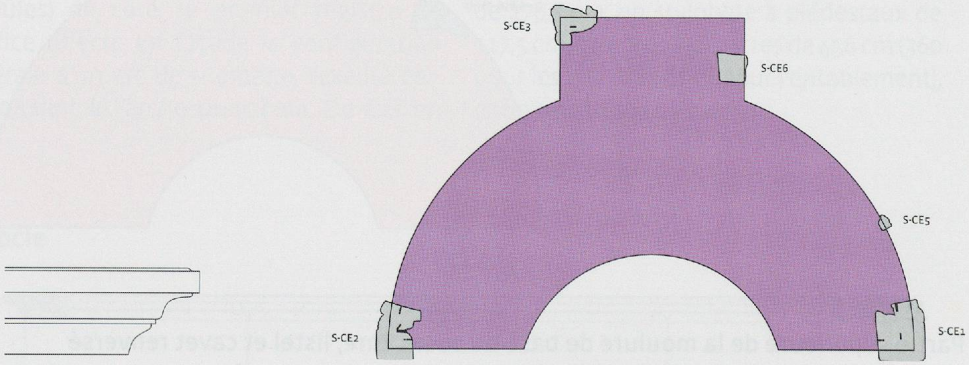

La restitution des corniches S-CE en couronnement du socle est fondée sur les arguments suivants:

- La seule autre corniche moulurée qui pourrait occuper cette assise (S-CD) est ornée en face frontale; or il est plus vraisemblable que la corniche du socle soit lisse, comme la moulure de base à laquelle elle répond. D'autre part, la courbure latérale de la corniche S-CD est plus marquée que celle de S-CE, ce qui suggère qu'elle se situait plus haut sur le monument, à un niveau ou les faces latérales s'inscrivent dans un demi-cercle.
- Le bloc d'angle S-CE2 présente au lit d'attente la trace du bloc supérieur;
- cette trace marque un décrochement latéral identique à celui du bloc à relief d'Attis (S-BS1), dont la position en piédestal de pilastre ne fait pas de doute (fig. 204).
- Le surplomb marqué par la corniche S-CE correspond au retrait de la moulure de base (S-B56 + S-MB).

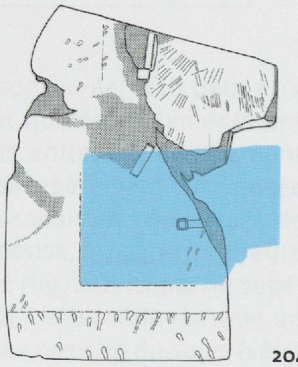

204

Fig. 204. *Le lit d'attente de la corniche du socle, angle gauche (S-CE2). En bleu, la projection du bloc superposé, non conservé mais correspondant au bloc à Attis dansant de l'angle droit (S-BS1)*

LE STYLOBATE

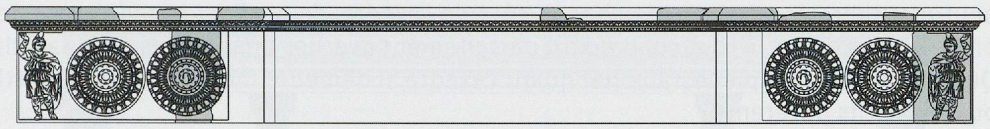

Documenté par des blocs à reliefs appartenant à sa paroi et par une corniche (S-CB) dont l'emplacement ne fait pas de doutes, le stylobate du monument peut être restitué sans grandes difficultés. Haut de 117,5 cm, il présente en façade les quatre piédestaux des pilastres du niveau supérieur. Ceux des angles externes sont ornés de reliefs figurant Attis dansant, et jouxtent des *clipei*. Aucune indication en revanche sur un décor dans l'exèdre, qui a peut-être accueilli l'inscription[299].

Le traitement privilégié de la façade se manifeste clairement à ce niveau : les piédestaux angulaires sont nus sur le côté, tout comme la mouluration de la corniche.

Assise 5

Paroi du stylobate

2 blocs (S-BS1, S-BS2) et 3 autres blocs et fragments possibles (S-B3, S-B27, S-B50)[12].

Hauteur : 93,5 cm.

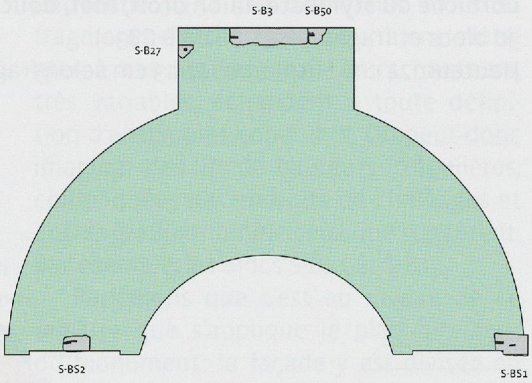

Aux angles extérieurs et de part et d'autre de l'exèdre, la façade présente des saillies en forme de piédestaux, confirmés en outre par les corniches de l'assise supérieure. Comme l'indiquent à la fois le bloc à relief d'Attis S-BS1, l'élément de corniche S-CB1 et la trace au lit d'attente du bloc S-CE2, ces piédestaux forment une avancée de 7 cm par rapport aux façades. Pour les éléments des angles extérieurs, la largeur de ces saillies est de 46 cm en façade et 36 sur les côtés, comme l'attestent les blocs S-BS1 et S-CB1 (fig. 205). Pour les éléments flanquant l'exèdre, ces largeurs sont en revanche de 36 et 36, comme le prouve le bloc S-CB3. Une différence dictée par l'esthétique, les angles aux extrémités de l'exèdre étant obtus (voir le cas des pilastres, p. 193).[300]

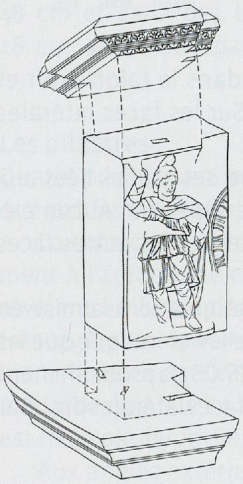

205

Fig. 205. *Reconstruction de l'angle du stylobate, d'après bloc de corniche du socle S-CE2 (angle gauche), bloc à relief S-BS1 (angle droit) et bloc de corniche S-CB1 (angle gauche).*

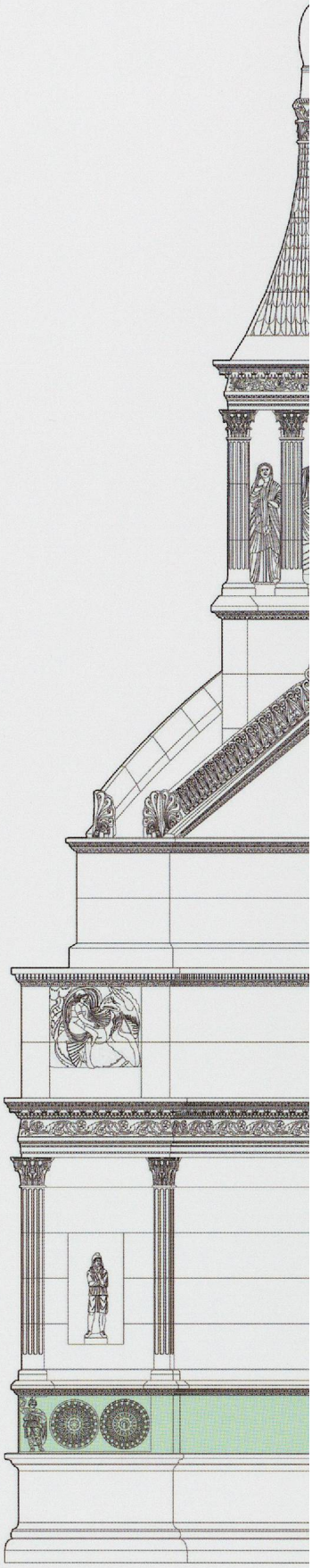

298 Le bloc S-CE4, dont le lieu de trouvaille est incertain, ne figure pas sur le plan de l'assise.

299 Le socle est à bonne hauteur pour une lecture aisée depuis la route. Martin Bossert (p. 77) cite deux exemples où des Attis encadrent une inscription : Tarragone (Hauschild et Niemeyer 1966 ; von Hesberg 1992, 144-145, fig. 86) et Narbonne (catalogue Bossert, n. 130)

300 Les trois derniers blocs sont restitués sur cette assise à titre hypothétique : il s'agit d'orthostates dont la hauteur et la largeur correspondent à celles des blocs S-BS1 et S-BS2. Par ailleurs, bien qu'énigmatiques, les motifs inachevés du bloc S-B3 ne sont pas sans rappeler le décor de façade.

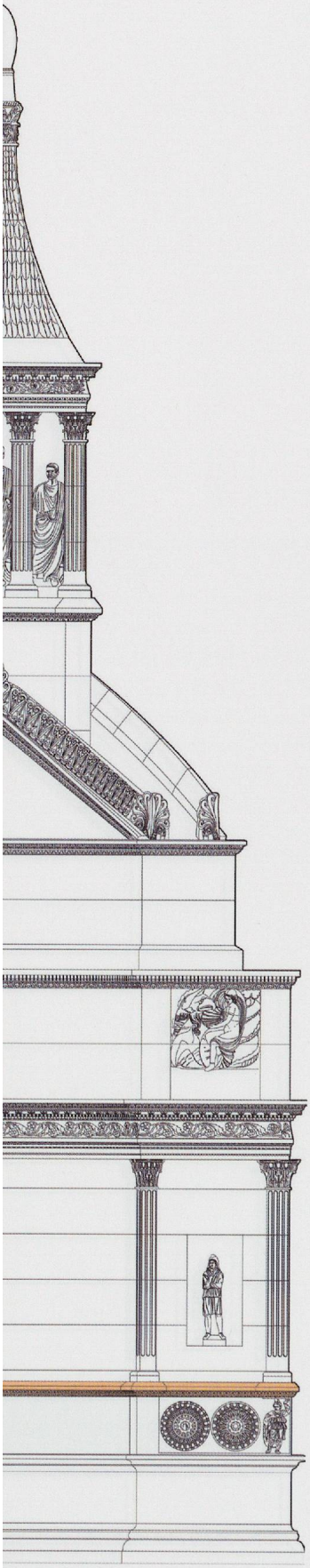

En façade, le piédestal de l'angle extérieur droit porte un relief d'Attis dansant, flanqué d'un *clipeus* (S-BS1). Le bloc S-BS2 révélant un décor analogue sur la gauche, on peut restituer par symétrie, de chaque côté de l'exèdre, deux *clipei* encadrés par des piédestaux d'angle, le tout concordant parfaitement avec les dimensions de la façade. Quant au décor des piédestaux flanquant l'exèdre, il demeure inconnu : d'autres Attis ou des motifs différents ?

Ces quatre piédestaux étaient très probablement les seuls sur cette assise. À l'intérieur de l'exèdre en effet, la longueur à disposition ne permet pas de placer des piédestaux -et donc des pilastres- selon un rythme conforme à celui qu'on observe de part et d'autre : il faudrait les resserrer, ce qui produirait un effet esthétique plutôt singulier. Quant aux faces latérales, l'absence de toute trace d'avancée sur les blocs de la corniche supérieure, pourtant bien représentée, incite à les restituer sans piédestaux (voir plan de l'assise 6).

Restituée nue faute d'arguments, l'exèdre a peut-être accueilli un décor quelconque, ou encore l'inscription funéraire.

Assise 6

Corniche du stylobate. Talon droit, filet, doucine, bandeau et pan incliné

30 blocs et fragments (S-CB1 à S-CB30).

Hauteur : 24 cm. Surplomb : 12-13 cm selon fragments.

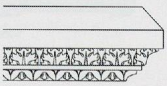

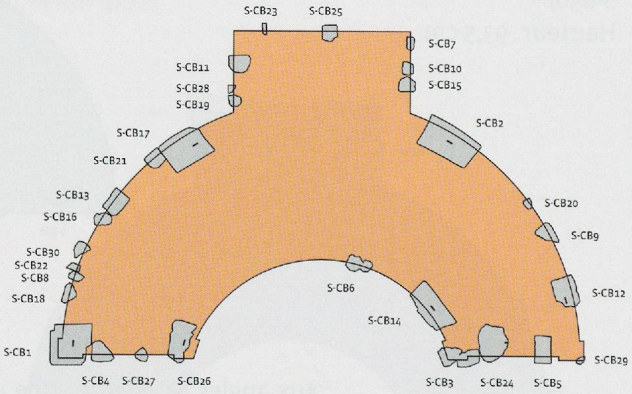

En façade, la mouluration est décorée d'un rais-de-cœur en ciseau dans le talon droit et d'une alternance de feuilles d'acanthe et de tiges dans la doucine. Sur les faces latérales et arrière du monument, la mouluration est lisse.

Aux angles extérieurs et intérieurs de la façade, la corniche marque des saillies liées aux piédestaux de l'assise inférieure et aux bases de pilastres du registre supérieur. Aucun élément conservé n'atteste la présence de telles avancées dans l'exèdre et sur les autres faces du monument.

La trentaine d'éléments conservés permet de reconstituer schématiquement la mise en oeuvre de l'assise : en façade tout au moins, l'emplacement des trous de levier indique que les pierres ont été posées de gauche à droite. Un petit bloc sans trou de levier (S-CB5) a probablement été placé en dernier lieu. Un tel procédé fut sans doute utilisé aussi sur les faces latérales (fig. 162).

LE CORPS À PILASTRES

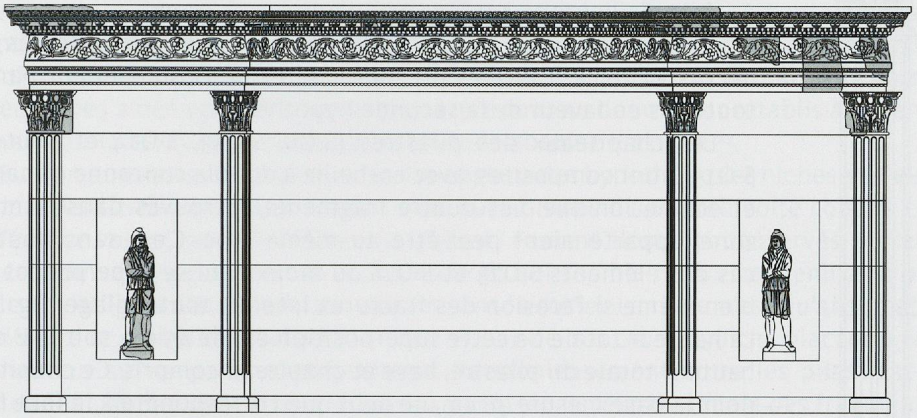

Toutes ses assises n'étant pas documentées par des blocs conservés, la hauteur du corps à pilastres ne peut être restituée que d'après les proportions observées à la chapelle, où le rapport colonne/entablement est de 3,75; l'entablement du corps à pilastres mesurant 96 cm, on obtient ainsi une hauteur de 360 cm ou 6 modules pour les pilastres, bases et chapiteaux compris.

Les seuls éléments identifiables de ce registre sont les fragments de chapiteau(x) S-O8, S-O13 à S-O15, et peut-être les statues d'Attis (voir p. 70) qui ne peuvent guère être restituées à d'autres niveaux du monument.

Le nombre des assises du corps à pilastres ne peut être établi avec certitude. La hauteur des blocs-chapiteaux étant de 48 cm et celle des bases de pilastres de 18 cm, reste une paroi de 294 cm, qui a pu être constituée de quatre lits de blocs (moyenne 73,5). De nombreux blocs et fragments d'orthostates pourraient s'intégrer à ces assises, mais leurs hauteurs, très variables, échappent à toute définition d'ensembles cohérents. On peut donc imaginer des lits de hauteurs irrégulières, compliquées par endroits de chaînages et autres gradins comme ceux que suggèrent, par exemple, les blocs S-B11 et S-B13.

Rappelons que c'est au niveau de ce registre que s'applique le plan directeur du monument: la façade y est divisée en quatre segments égaux (deux pour les pans latéraux, deux pour l'exèdre centrale). Par ailleurs, la largeur totale de ce registre en façade (960 cm) est égale à la hauteur de l'étage inférieur du mausolée, soit de la base au couronnement de l'attique.

Les pilastres

Quatre pilastres au moins sont attestés en façade par des fragments de chapiteau(x), ainsi que par les piédestaux du stylobate.

La corniche qui couronnait le corps à pilastres (S-CMA1) ne présente aucun décrochement à l'aplomb de ces derniers; par ailleurs, les fragments de chapiteaux S-O8 et S-O13 révèlent un faible dégagement, n'excédant pas 2 cm. Les pilastres eux-mêmes sont donc très légèrement, voire pas du tout dégagés. Comme leurs piédestaux sont tout de même bien marqués par une avancée de 7 cm, on opte pour des pilastres dégagés de 2 cm, ce qui implique que leurs bases marquent un retrait de 5 cm. (fig. 206). La hauteur de ces bases est fixée par hypothèse à 18 cm, soit une demi largeur de pilastre.

Aux angles extérieurs, les corniches du stylobate présentent des saillies plus longues en façade que sur les côtés (bloc S-CB1). Cette différence se répercute au niveau des pilastres qui, centrés sur ces saillies et en retrait de 5 cm, mesurent 36 cm de largeur en façade (soit 1/10e de la hauteur totale) et 26 cm sur le côté.

Aux angles intérieurs en revanche, les avancées frontales des corniches du stylobate, plus étroites (bloc S-CB3), imposent de restituer des pilastres de 26 cm en façade et autant dans l'exèdre. Incongrue en apparence, cette différence peut se justifier par un souci esthétique si l'on considère le monument dans son volume. L'angle entre la face frontale du pilastre et celle qui est dans l'exèdre étant obtus, les deux faces sont donc visibles à la fois de devant l'édifice; si elles mesuraient respectivement 36 et 26 cm, voire 36 et 36,

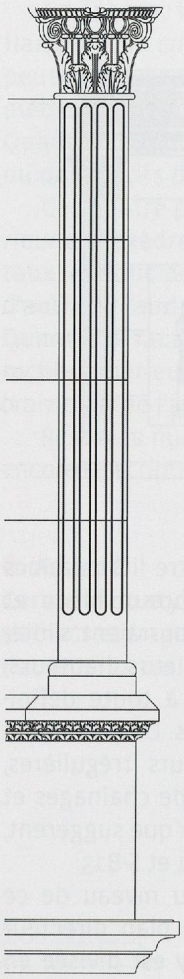

206

Fig. 206. *Pilastre engagé à l'angle externe.*

elles donneraient l'impression d'une largeur de pilastre excessive. Projetées sur un plan parallèle à la façade, les deux faces de 26 et 26 égalent d'ailleurs 36 cm (fig. 207).

Rien n'indique si les pilastres étaient lisses ou cannelés; les décors richement ciselés du stylobate et de l'entablement parlent toutefois en faveur de la seconde hypothèse.

Les chapiteaux des pilastres (S-O8, S-O13, S-O14 et peut-être S-O15), sont composites, avec corbeille à double couronne d'acanthe et échine ionique. Les quatre fragments, retrouvés dans la même zone, appartenaient peut-être au même bloc. C'est sans doute le cas des éléments S-O13 et S-O14 au moins, qui se superposent fort bien même si l'érosion des fractures interdit tout collage (fig. 208). La hauteur totale de cette superposition est de 45 cm, soit 1/8e de la hauteur totale du pilastre, base et chapiteau compris. Ce chapiteau, dont la base mesure 36 cm, ne peut que correspondre à la face frontale d'un pilastre d'angle extérieur, le gauche si l'on en juge par le lieu de trouvaille.

Faute de pouvoir y respecter l'entrecolonnement observé en façade, on opte pour une exèdre frontale dépourvue de pilastres. Quant aux faces latérales et arrière, comme dans le cas des piédestaux, c'est l'absence de traces de saillie sur les éléments pourtant nombreux de la corniche du stylobate (S-CB, voir plan de l'assise 6) qui conduit à restituer des parois sans pilastres.

Les parois

L'aspect des parements entre les pilastres est inconnu. Selon Martin Bossert, les deux statues d'Attis se situaient dans le jardin et non sur le monument (voir p. 70). L'hypothèse paraît toutefois hasardeuse: les effigies en question présentent des pans de mur qui les assimilent davantage à des reliefs qu'à des statues (S-BS12, S-BS15 et S-BS17). Par ailleurs, leur lieu de trouvaille, à l'arrière de la fondation et parmi les fragments d'autres sculptures attestées en façade du

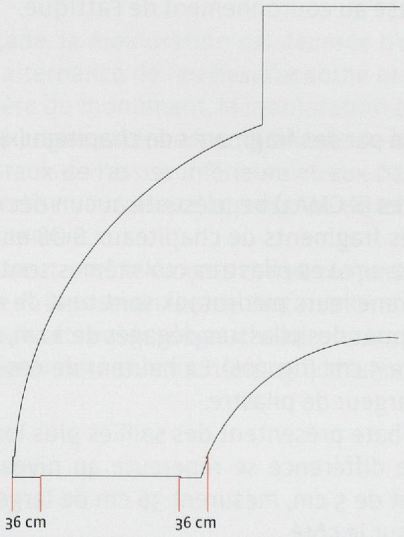

207

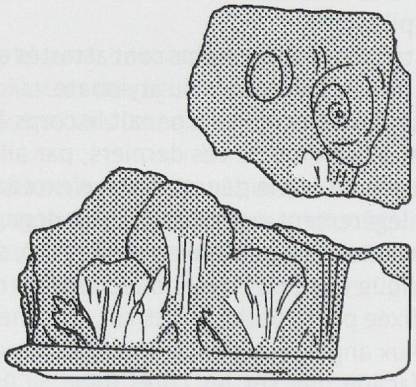

208

Fig. 207. *En projection frontale, les pilastres engagée des angles externes et ceux des angles internes sont de même largeur.*

Fig. 208. *Eléments de chapiteau de pilastre engagé S-O13 et S-O14.*

mausolée, suggère davantage une position analogue. Enfin, aucune trace de socle ou autre aménagement de surface n'a été relevée dans l'enclos. C'est pourquoi l'on préfère placer les figures d'Attis dans des niches disposées symétriquement sur le monument, niches que seul le corps à pilastres a pu accueillir. Et dans cette hypothèse, la solution la plus plausible consiste à les situer sur les parois de part et d'autre de l'exèdre. Des aménagements de même nature sont au demeurant rétablis à cet emplacement sur le monument nord, sans certitude absolue il est vrai[13].

Sur le mausolée sud, l'aspect et les dimensions des hypothétiques niches demeurent évidemment très incertains. Etaient-elles surmontées d'une archivolte comme celles de l'édifice voisin, ou d'un linteau horizontal ? Faute d'éléments conservés, on retient la seconde variante, qui est la plus simple et qui semble mieux convenir à la petite taille des effigies d'Attis (environ 130 cm sans le socle). Le reste n'est qu'arithmétique modulaire et esthétique subjective : des niches de 180 cm sur 90 cm, placées à 60 cm de hauteur sur la paroi, s'intégreraient harmonieusement entre les pilastres. Leur profondeur, qui ne peut être inférieure à 33 cm (épaisseur maximale des fragments de statues) pourrait être fixée à 45 cm.

Le corpus des éléments conservés comprend dix petits fragments de décor végétal vertical (S-FV). Proviennent-ils de l'encadrement des niches ? Possible. Mais ils ont pu border aussi un quelconque médaillon, ou l'inscription, voire orner les piédroits de l'attique ou encore les pilastres de la pile. On renonce donc à les situer dans la restitution.

Assise 7

Première assise du corps à pilastres

Pas d'éléments identifiables avec certitude.

Hauteur : 18 cm. Retrait des bases des pilastres : 5 cm.

Première assise du corps à pilastres, correspondant à leurs bases. La hauteur de ces bases est calculée par métrologie (1/2 diamètre de pilastre). Leur retrait de 5 cm correspond à la différence entre l'avancée du piédestal (7 cm) et le dégagement admis pour le pilastre (2 cm).

Assises 8 - 11

Assises du corps à pilastres

Pas d'éléments identifiables avec certitude.

Hauteur totale : 294 cm. Hauteur théorique par assise : 73,5 cm.

Leur nombre est fixé par vraisemblance à quatre. Leurs hauteurs étaient vraisemblablement irrégulières mais, faute d'indications, on les restitue par pure commodité à une hauteur moyenne de 73,5.

L'espace situé entre les pilastres des pans latéraux a peut-être accueilli des niches abritant des effigies d'Attis. La disposition et les dimensions de ces niches sont rétablis à titre hypothétique, en vertu d'arguments comparatifs, géométriques et esthétiques (voir ci-dessus).

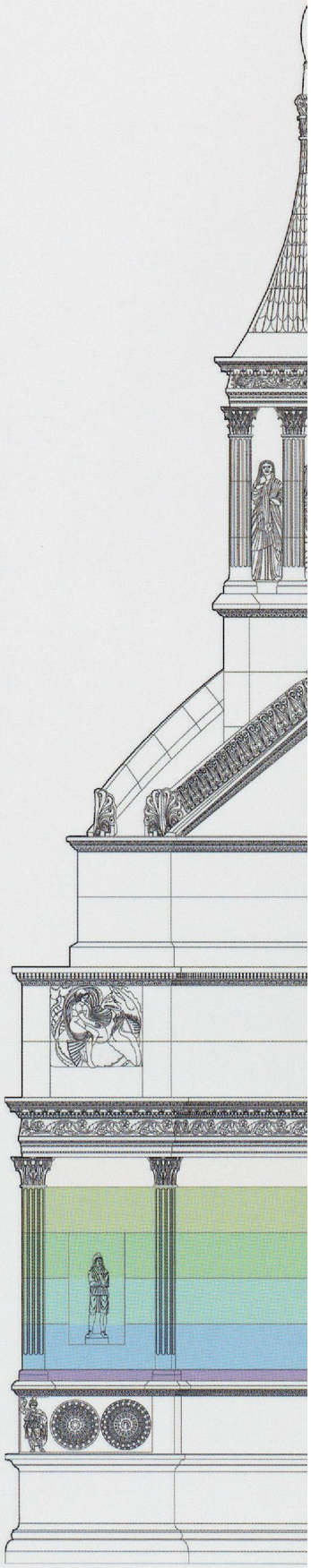

301 La comparaison avec les arcs de triomphe incite aussi à restituer des niches latérales : arc d'Aoste (Gros 1996, p. 61 fig 48), arc des Gavii à Vérone (Gros 1996, p. 64 fig. 54) arc de Titus (Gros 1996, p. 71 fig 67) ou encore arc de Marc-Aurèle à Tripoli (Gros 1996, p. 9 pl. VII), entre autres. Pour ce qui est des paires d'Attis symétriques sur des monuments funéraires, voir la *Torre dellos Espiciones* à Tarragone (Hauschild 1966, 188, annexe 12), ou le monument des Concordii à Boretto (Brusin 1941, fig. 7).

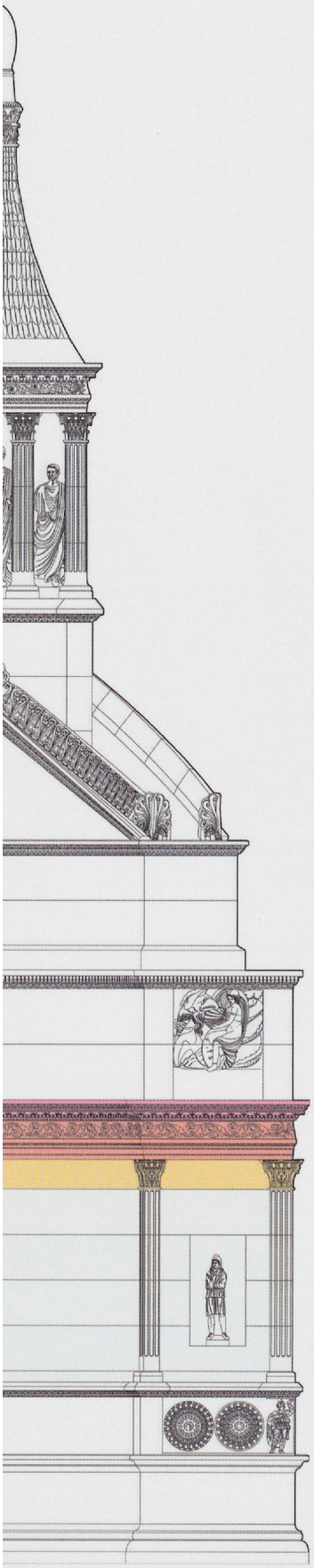

Assise 12

Sixième assise du corps à pilastres

4 fragments (S-O8, S-O13, S-O14, S-O15).

Hauteur : 48 cm.

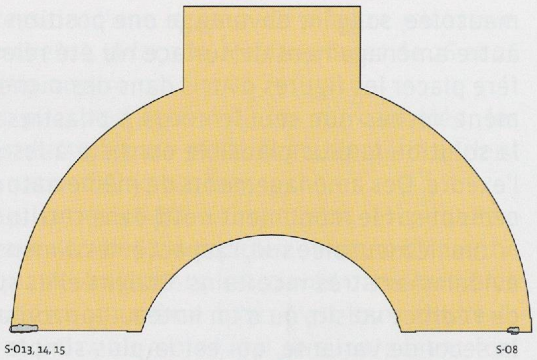

Correspondant à leurs chapiteaux composites (voir p. 194).

Assise 13

Frise architravée du corps à pilastres

17 fragments (S-FA1 à S-FA17).

Hauteur : 62 cm.

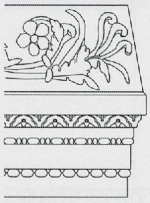

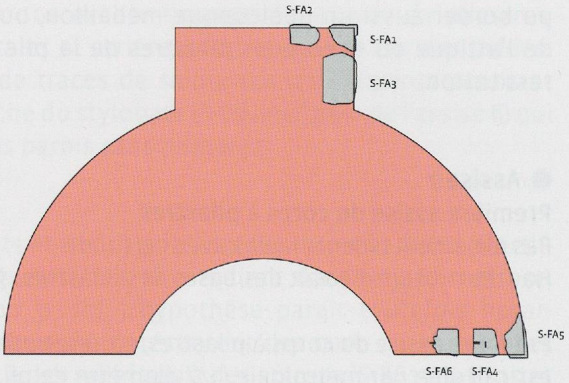

En façade, trois fasces respectivement couronnées d'une ligne de perles, d'une ligne de perles et pirouettes, d'un talon droit orné d'un rais de cœur en ciseau, puis bandeau et frise à rinceaux. Sur les faces latérales et arrière, une mouluration identique mais sans décor ciselé.

On présume que le bord de l'architrave est posé à l'aplomb des pilastres, ce qui implique un surplomb de 2 cm par rapport aux parois dans les intervalles. Aucun bloc de l'exèdre frontale n'est conservé ; elle était vraisemblablement ornée de rinceaux également. Un seul culot d'acanthe, situé au centre de l'exèdre, donnait naissance aux rinceaux courant sur toute la façade[302].

Assise 14

Corniche modillonnaire du corps à pilastres

18 blocs et fragments (S-CMA1 à S-CMA18).

Hauteur : 34 cm. Surplomb : 28 cm.

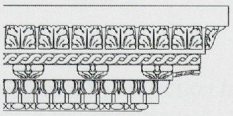

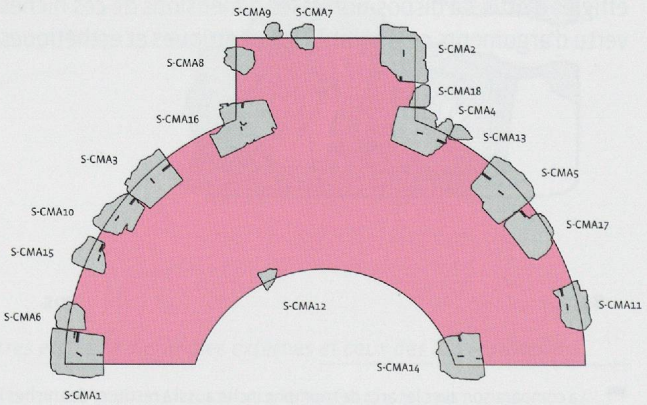

302 L'hypothèse de culots situés au centre des pans flanquant l'exèdre doit être écartée : compte tenu des éléments de décor conservés, il y aurait à peine la place pour un seul enroulement de part et d'autre.

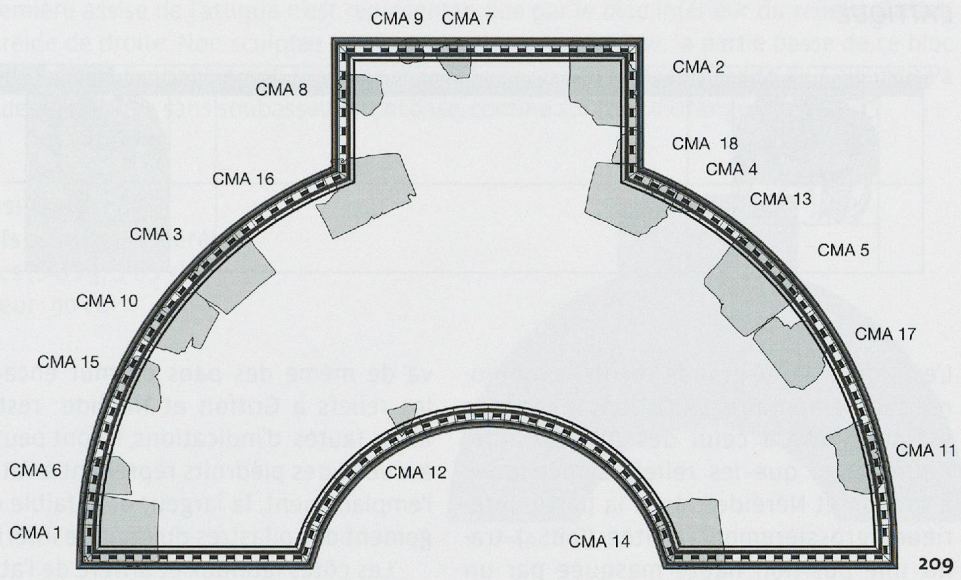

Fig. 209. *Restitution du rythme modillonaire de la corniche couronnant le registre à pilastres (S-CMA).*

Comme la frise architravée, elle présente un décor sculpté en façade et lisse sur les faces latérales et arrière (fig. 186). Listel, perles et pirouettes, denticules, modillons à palmettes et caissons à motifs floraux, larmier avec tresse, filet, composition alternée de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau.

Rappelons que le bloc S-CMA1, dépourvu de saillie, confirme le très faible dégagement des pilastres, trahi également par les fragments de chapiteaux.

À noter que le surplomb de 28 cm place le bord de cette corniche à l'aplomb de celle du stylobate, et de la base du monument.

L'étude du rythme modillonnaire, qui permet de restituer une largeur moyenne de 10 cm pour les modillons et de 11 cm pour les soffites, amène quelques observations. En façade, sur les murs flanquant l'exèdre, on compte 13 modillons et 14 soffites, y compris ceux d'angle, qui sont légèrement rétrécis. Les deux éléments d'angle conservés, S-CMA 1 et S-CMA 14, suggèrent que la taille des décors a été entreprise depuis les angles externes, d'où quelques adaptations aux motifs des angles internes (fig. 209).

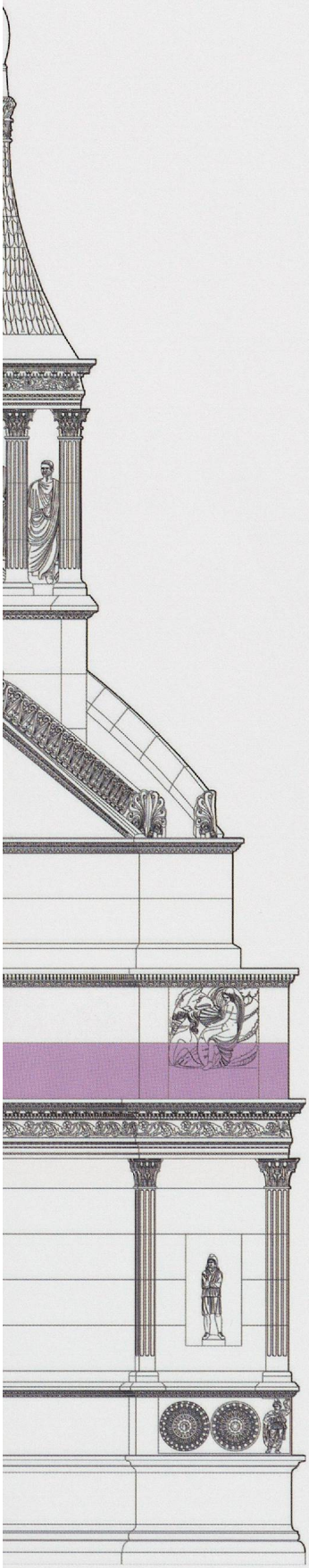

L'ATTIQUE

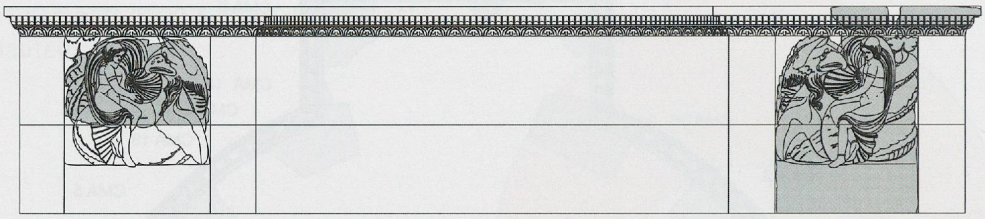

L'existence d'une grande corniche moulurée supplémentaire (S-CD) dont le contour est conforme à celui des niveaux inférieurs, ainsi que les reliefs symétriques à Griffon et Néréides, dont la partie inférieure grossièrement traitée (S-BS4) trahit une position haute masquée par un surplomb, conduit à restituer un attique au-dessus du corps à pilastres. La restitution se fonde sur les blocs conservés, en tenant compte des attiques observés sur les arcs de triomphe, en particulier celui d'Orange[303].

En plan, l'attique épouse les contours de l'entablement du corps à pilastres; il affiche donc en façade une longueur de 960 cm, avec une exèdre de 480. Notons au passage que la hauteur de sa paroi, fournie par les groupes sculptés, équivaut à la moitié de celle des pilastres du niveau inférieur, rétablies selon d'autres critères (soit 180 pour 360 cm).

Les deux groupes à Griffon et Néréide ne peuvent être situés qu'en façade, sur les parois de part et d'autre de l'exèdre, l'aspect de cette dernière demeurant inconnu. Il en va de même des pans de mur encadrant les reliefs à Griffon et Néréide: restitués lisses fautes d'indications, ils ont peut-être accueilli des piédroits reprenant à l'attique l'emplacement, la largeur et le faible dégagement des pilastres du registre inférieur.

Les côtés latéraux et arrière de l'attique étaient probablement dépourvus de décor sculpté, tout comme la mouluration des corniches (S-CD) sur ces faces.

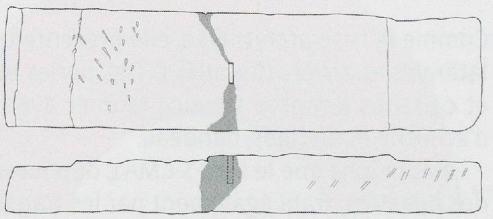

210

Fig. 210. *Bloc de grès de la Molière, avec bandes surcreusées au lit d'attente (S-GM4).*

L'attique était sans doute couvert par un système de dalles, auquel ont peut-être appartenu les quelques éléments de grès de la Molière conservés. Les surcreusements aménagés sur leur lit d'attente se conforment en effet au plan de l'attique en retrait du registre intermédiaire, édifié au-dessus (fig. 210).

303 Pourquoi celui d'Orange? volume et organisation du monument (arche, exèdre, même combat), datation proche... Par ailleurs, l'arc d'Orange est le seul monument de ce type à être, comme les mausolées d'Avenches - En Chaplix, doté d'un second attique (Amy et al. 1962, pp. 37 et 51).

Assise 15

Première assise de l'attique

1 bloc (S-BS 4).

Hauteur: 90 cm.

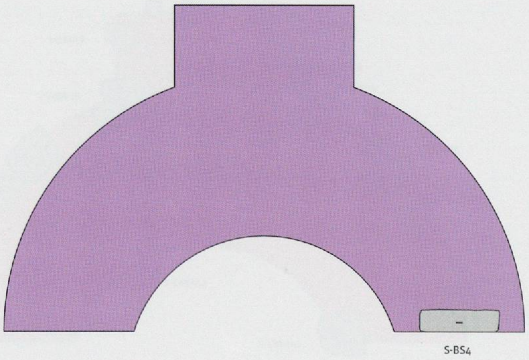

La première assise de l'attique n'est représentée que par le bloc inférieur du relief à Griffon et Néréide de droite. Non sculptée et assez grossièrement traitée, la partie basse de ce bloc correspond très probablement à la zone masquée par la corniche de l'assise 14. Cela incite à restituer un attique sans soubassement ni base, comme sur l'arc d'Orange.

Assise 16

Reliefs à Griffon à Néréide

2 blocs (S-BS 3, S-BS 5).

Hauteur : 90 cm.

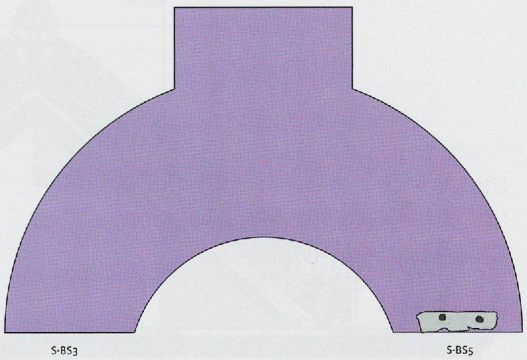

L'assise comprend la partie supérieure des reliefs à Griffon à Néréide.

Assise 17

Corniche de l'attique Talon droit, filet, doucine droite et bandeau

9 blocs et fragments (S-CD1 à S-CD9).

Hauteur : 30 cm. Surplomb : 22 cm.

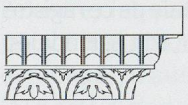

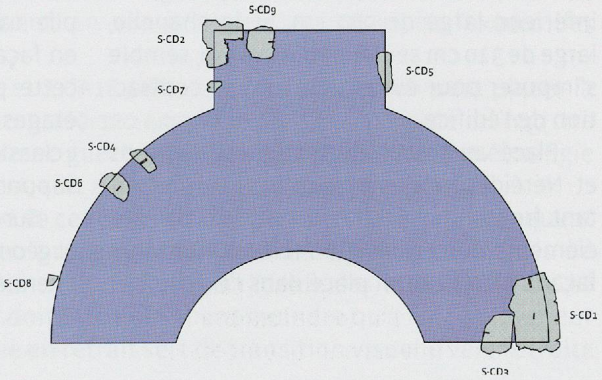

En façade, la mouluration est décorée d'un rais de cœur en étrier dans le talon droit et de godrons à lunules dans la doucine ; sur les faces latérales et arrière, la mouluration est lisse.

C'est par élimination que les blocs et fragments de corniche S-CD sont restitués en couronnement de l'attique : la seule autre corniche (S-CE) dont le gabarit pourrait convenir à cet emplacement doit en effet être replacée au sommet du stylobate (voir p. 191).

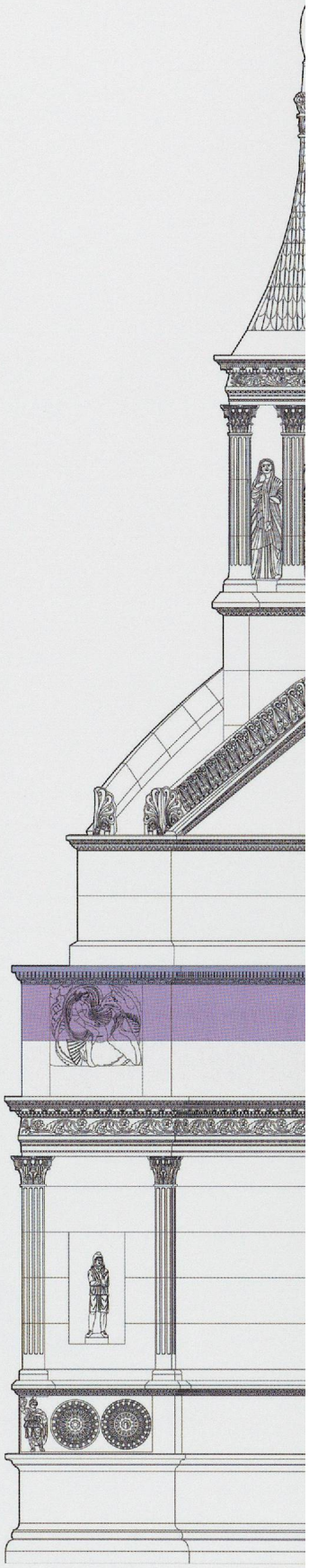

LE REGISTRE INTERMÉDIAIRE

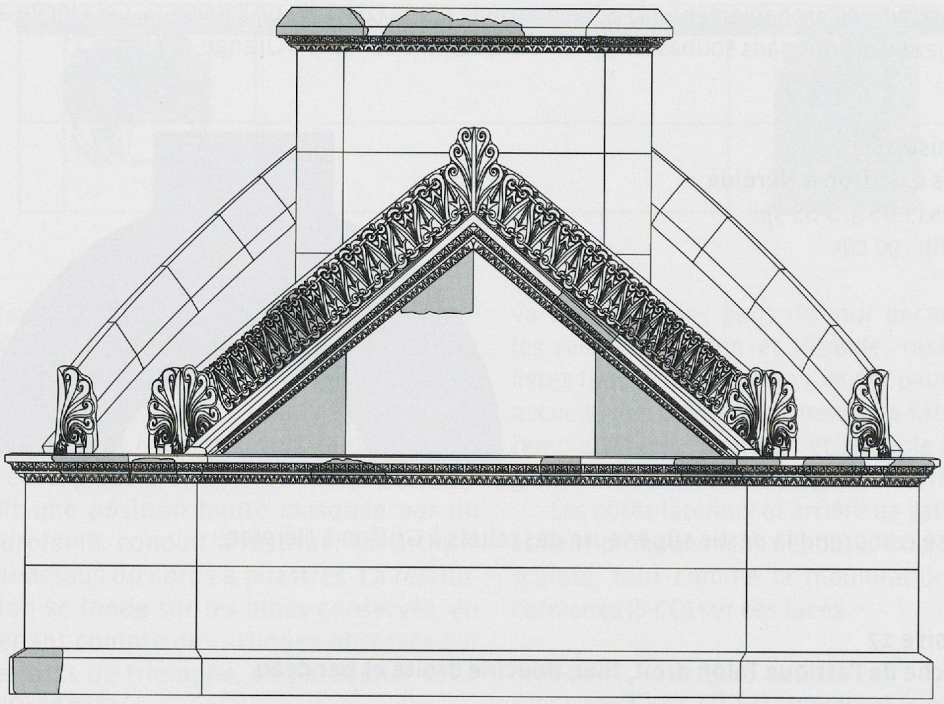

Un massif de transition entre le registre inférieur, large de 960 cm, et la chapelle, large de 310 cm seulement à la base, semble s'imposer pour éviter une brutale contraction de l'édifice.

Placé au-dessus de l'attique à Griffons et Néréides, un second attique, en retrait tant frontal que latéral, est attesté par des éléments de corniche. Il était surmonté en façade d'un fronton placé dans l'exèdre, sur les côtés de demi-frontons encadrant une pile carrée supportant la chapelle. Ornée en façade de pilastres angulaires rentrants, cette pile achevait la transition entre les étages inférieurs à plan complexe et le «classique» édicule quadrangulaire qu'elle supportait.

Sur la foi d'arguments d'ordre esthétique et géométrique, la hauteur totale de ce registre intermédiaire est fixée à 600 cm, soit 10 modules.

L'attique en retrait

Son existence est attestée, entre autres, par une nouvelle corniche. Représentée par la série S-CA, celle-ci présente des éléments convexes et concaves qui trahissent, comme aux étages inférieurs, une exèdre en façade et des flancs incurvés. Mais l'angle très obtus du bloc S-CA1 révèle un plan différent, où l'arc de l'exèdre est diminué (fig. 211).

211

Fig. 211. *Elément de corniche couronnant l'attique en retrait : angle droit de l'exèdre (S-CA1). L'angle atteste une exèdre plus ouverte que celle du corps à pilastre et de son attique.*

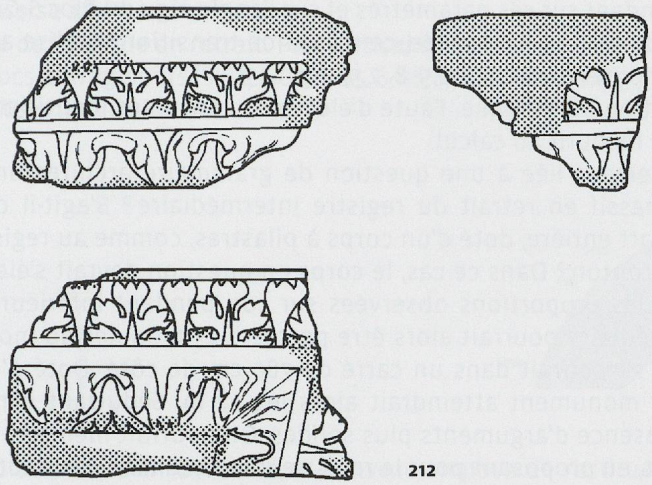

212

Fig. 212. *Elément de corniche couronnant l'attique en retrait : angle externe droit (S-CA18). L'angle aigu atteste le retrait frontal de l'attique.*

L'angle aigu du fragment S-CA18 témoigne quant à lui d'une diminution similaire des courbures latérales (fig. 212). Ces deux blocs d'angle complémentaires confirment par ailleurs que la façade de ce massif est parallèle à celle de l'étage inférieur.

La restitution en plan de cet étage repose sur plusieurs arguments concordants. En adoptant les principes les plus simples, on formule trois postulats dont le bien-fondé sera confirmé par la suite :

- l'arc de cercle diminué de l'exèdre est concentrique à celui de l'exèdre aux niveaux inférieurs ;
- de même, le tracé des courbes latérales est concentrique à celui des niveaux inférieurs ;
- les extrémités de l'exèdre s'alignent, en vue frontale, avec celles de l'exèdre des niveaux inférieurs.

En positionnant les éléments S-CA1 et S-CA18 selon ces paramètres, on peut placer la façade de l'attique en retrait d'environ 100-120 cm par rapport à la façade du registre inférieur. La taille des blocs ne permet guère d'être plus précis, mais la métrologie incite à adopter une valeur de 120 cm, soit 4 pieds ou 2 modules.

La largeur de cette façade dépend de celle que l'on restitue aux parois qui flanquent l'exèdre, laquelle mesure 480 cm en projection frontale. D'une part, ces parois ne peuvent guère mesurer moins de 150 cm (juxtaposition idéale des blocs S-CA1, S-CA6 et S-CA18) ; d'autre part, leur largeur doit être nettement moindre qu'à l'étage inférieur (240 cm), si l'on admet que cet attique en retrait sert de transition visuelle vers l'étroite

Fig. 213. *Plan de l'attique en retrait.*

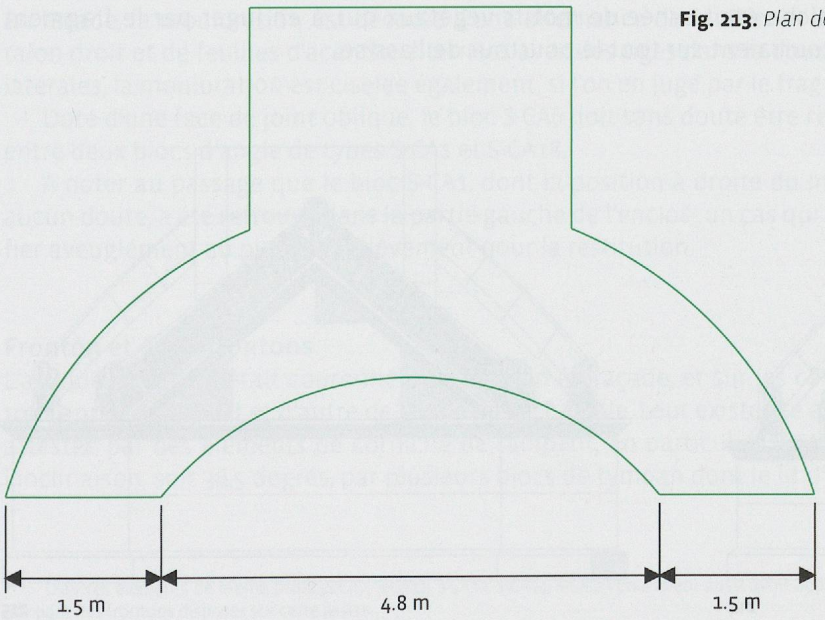

213

pile de la chapelle. En se fondant sur ces paramètres et sur l'angle aigu du bloc S-CA18, on opte pour une largeur de 150 cm. En façade, ce massif de transition totalise ainsi 780 cm, soit 150, 480 et 150 (ou, en modules, 2,5, 8, 2,5) (fig. 213).

Reste à restituer l'élévation de l'attique. Faute d'éléments conservés identifiables avec certitude, force est de recourir au calcul.

La démarche est étroitement liée à une question de grammaire architecturale. Comment interpréter le massif en retrait du registre intermédiaire ? S'agit-il d'un nouveau « monument » à part entière, doté d'un corps à pilastres, comme au registre inférieur, et surmonté du fronton ? Dans ce cas, le corps en question devrait s'élever à au moins 360 cm, selon les proportions observées sur son pendant inférieur. La hauteur du registre intermédiaire pourrait alors être portée à 13 modules au moins, soit 780 cm, et l'ensemble s'inscrirait dans un carré de 780 cm de côté. Doté d'une silhouette très élancée, le monument atteindrait alors les 27 m. Séduisant certes, mais très audacieux en l'absence d'arguments plus solides. On pourrait même suivre cette logique jusqu'au bout, en proposant pour le registre intermédiaire une hauteur totale de 16 modules soit 960 cm, comme aux registres inférieur et supérieur. Doté d'un stylobate et d'un attique, le corps à pilastres reprendrait la configuration d'un arc de triomphe et atteindrait les 540 cm hors tout, le mausolée culminant à 28,80 m. Encore plus somptueux, mais téméraire faute d'éléments conservés. D'autant que la perspective tendrait à faire disparaître presque intégralement la flèche et ses tuiles en écailles.

Dans l'autre système d'interprétation, le massif en retrait n'est au contraire qu'une sorte de second attique, comparable à celui qu'on observe sur l'arc d'Orange, où il constitue par ailleurs un cas unique. Dans le discours architectural, il se rattache alors encore au registre inférieur, de même que le fronton couronnant le tout. Dans cette logique-là, on peut admettre que le registre intermédiaire équivaut en tout à 10 modules, soit 600 cm, ce qui porte la hauteur totale du mausolée à 25 m 20. C'est cette seconde hypothèse, plus modeste, que l'on retiendra.

Dès lors, deux modèles géométriques sont plausibles. Le premier donne à l'attique en retrait une hauteur de 180 cm corniche comprise, et à la pile une hauteur de 420 cm. Le sommet du fronton se situe ainsi à mi-hauteur de la pile (fig. 214). Le second porte la hauteur totale de l'attique à 210 cm. Sa paroi mesure ainsi 185 cm, et la pile de la chapelle 390 cm ; dans ce système, le centre du fronton correspond à celui du registre intermédiaire, et à celui du monument. En outre, l'exèdre fournit la base d'un triangle équilatéral dont la hauteur est celle de la pile (fig. 215).

C'est essentiellement la vision en perspective qui nous conduit ici à opter pour la deuxième solution, qui pour un observateur situé au bord de la route offre une configuration nettement plus harmonieuse (fig. 200).

Faute d'éléments identifiables, impossible de préciser si la paroi de l'attique était décorée. La corniche était ornée de motifs végétaux qui, à en juger par le fragment d'angle S-CA18, courraient sur tout le pourtour de l'assise.

Fig. 214. *L'attique en retrait et ses frontons : version basse, abandonnée.*

Fig. 215. *L'attique en retrait et ses frontons : version haute, adoptée.*

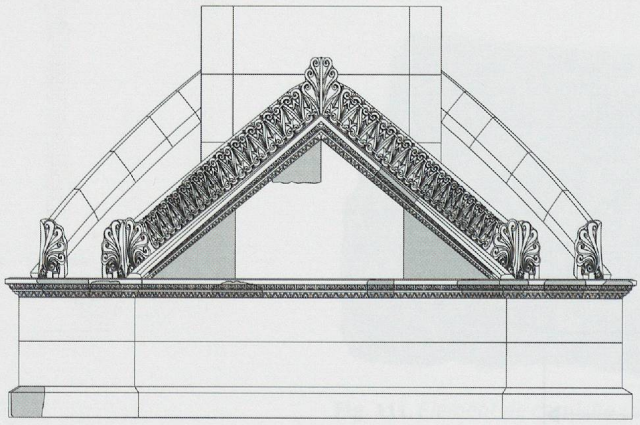

214

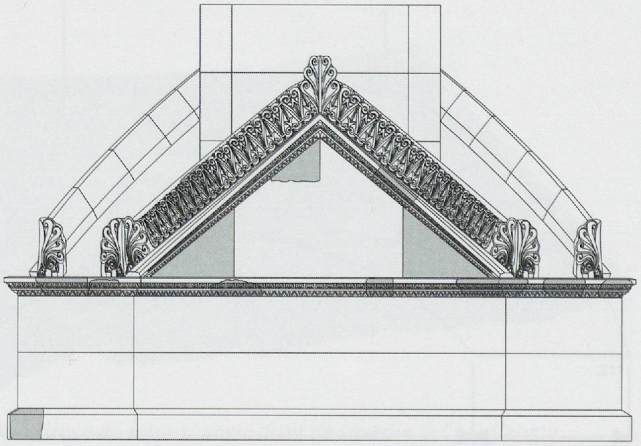

215

Assise 18

Base de l'attique en retrait. Pan vertical surmonté d'un pan incliné

9 blocs et fragments (S-B1, S-B4, S-B5, S-B8, S-B28, S-B53, S-B55, S-B83, S-B84).
Hauteur : 40 cm. Retrait : 10 cm.

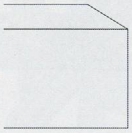

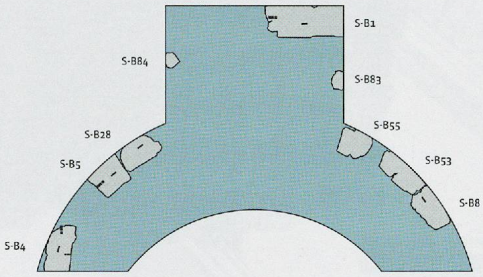

Le bloc S-B8, bien conservé et convexe, impose de restituer cette base à un niveau à contours incurvés plutôt qu'à la chapelle de plan carré ; et aucun des niveaux situés plus bas n'aurait pu l'accueillir.

Assises 19 et 20

Paroi de l'attique en retrait

Pas d'éléments identifiables avec certitude.
Hauteur totale : 145 cm. Hauteur théorique par assise : 72,5 cm.

Assise 21

Corniche de l'attique en retrait. Talon droit, filet, doucine droite et bandeau

Au moins 7 blocs et fragments (S-CA1, S-CA3 à S-CA6, S-CA8, S-CA9, S-CA18)[16].
Hauteur : 25 cm. Surplomb : 18 cm.

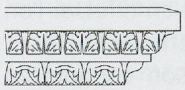

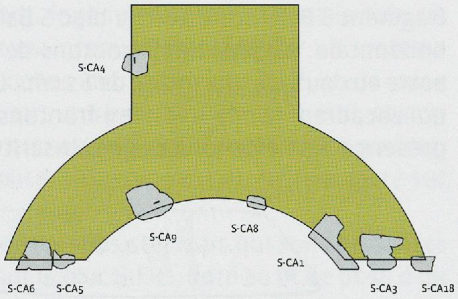

En façade, la mouluration est décorée d'une alternance de feuilles et de calices dans le talon droit et de feuilles d'acanthe alternées avec des tiges dans la doucine. Sur les faces latérales, la mouluration est ciselée également, si l'on en juge par le fragment S-CA18.

Doté d'une face de joint oblique, le bloc S-CA6 doit sans doute être restitué en façade, entre deux blocs d'angle de types S-CA1 et S-CA18.

À noter au passage que le bloc S-CA1, dont la position à droite du monument ne fait aucun doute, a été retrouvé dans la partie gauche de l'enclos : un cas qui incite à ne pas se fier aveuglément au plan de prélèvement pour la restitution.

Fronton et demi-frontons

L'attique en retrait était couronné d'un fronton en façade, et sur les côtés de demi-frontons appuyés de part et d'autre de la pile de la chapelle. Leur existence est abondamment attestée par des éléments de corniche de rampant, en particulier S-CA17 qui en fournit l'inclinaison, soit 36,5 degrés, par plusieurs blocs de tympan dont le lit d'attente présente

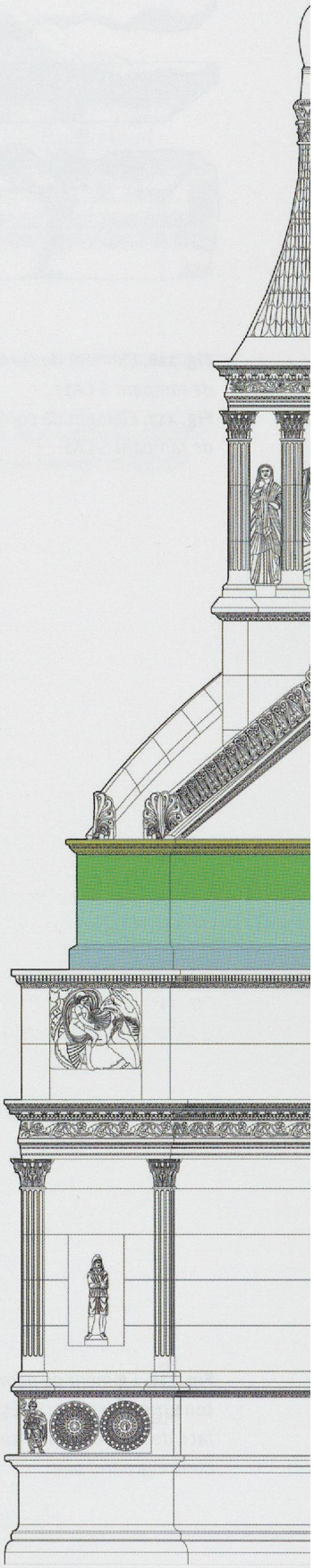

304 D'autres éléments de même profil (S-CA7, S-CA11, S-CA12, S-CA14, S-CA15) pourraient aussi avoir appartenu aux corniches de rampant des frontons disposés sur cette assise.

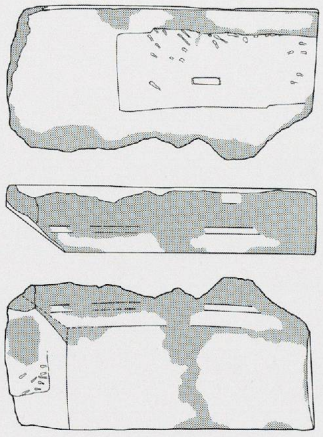

216

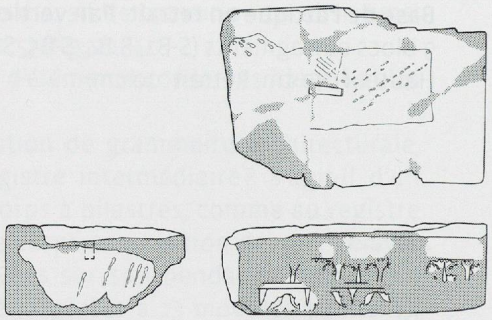

217

Fig. 216. *Elément de corniche de rampant S-CA17*
Fig. 217. *Elément de corniche de rampant S-CA2.*

la même pente, enfin par des frises de rampant en S affrontés (S-FR). Des dispositifs comparables sont par ailleurs bien documentés sur le monument voisin.

Les corniches de rampant présentent une mouluration et un décor identiques à celle de l'attique en retrait: l'emplacement du fronton et des demi-frontons ne fait donc guère de doutes, d'autant que leur configuration en plan ne s'applique pas sans mal à d'autres niveaux. Les rétablir au-dessus de la chapelle, conformément à certains parallèles[305], est impossible vu leurs faces concave et convexes.

Les dimensions et la disposition exactes de ces frontons et demi-frontons est moins aisée à restituer, d'autant que leurs courbures viennent compliquer les choses.

Commençons par la façade: les blocs de tympan S-B16 et S-B62, concaves, indiquent que le fronton s'inscrivait dans l'exèdre; leur inclinaison est conforme à celle du bloc de rampant S-CA17 (fig. 216) et donc à celle des demi-frontons latéraux. Pourquoi un fronton complet en façade, et non des demi-frontons comme sur les côtés? D'abord, parce que le fragment S-B48 forme avec le bloc S-B16 un demi tympan d'au moins 215 cm de longueur horizontale; et deux demi-frontons de 215 cm face à face dans l'exèdre, ne laisseraient entre eux qu'un espace libre de 61 cm... De plus, contrairement aux demi-frontons latéraux qui encadrent la pile, des demi-frontons en façade ne s'appuieraient contre rien. Enfin, la présence d'un fronton complet inscrit dans l'exèdre est assurée sur le mausolée nord.

La restitution est par ailleurs confortée par les critères modulaires: en effet, si l'on reconstruit sur l'exèdre de l'attique en retrait un fronton selon l'inclinaison connue, on obtient un tympan haut de 180 cm. Par ailleurs, l'arc formé par le tympan correspond à un quart de cercle. Relevons au passage que cette configuration bien normée contribue aussi à confirmer le plan du massif sur lequel elle prend place.

Le tympan du fronton de façade semble avoir été dépourvu de décor, à moins qu'un motif de faibles dimensions ait figuré sur l'élément central non conservé.

Les corniches de rampant étaient en revanche ornées de motifs identiques à la corniche de base: c'est ce qu'indique le bloc S-CA2, dont le surcreusement au lit d'attente, analogue à celui de S-CA17 et sans doute destiné au maintien des frises, montre qu'il appartenait au rampant (fig. 217).

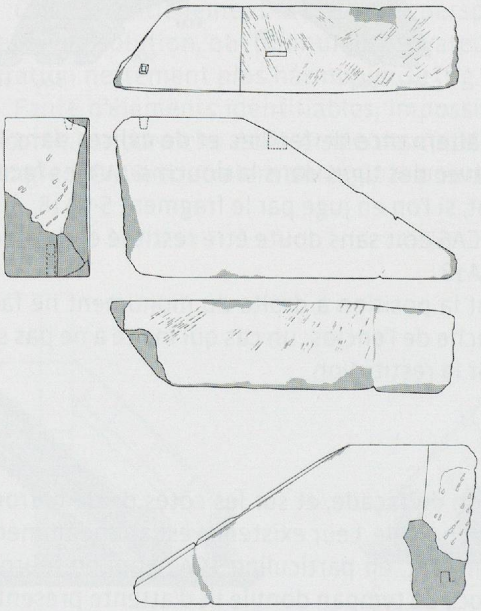

218

Fig. 218. *Elément de demi-fronton arrière gauche (S-B65). La face de joint oblique s'appuie contre la paroi pile.*

305 Voir, entre autres, le monument de Rognes - Barbebelle (Burnand 1975), la Krufter Säule à Bonn (au fronton d'ailleurs contesté) ou le monument d'Igel près de Trèves (Gabelmann 1979, respectivement fig. 31 p. 60 et fig. 32 p. 61).

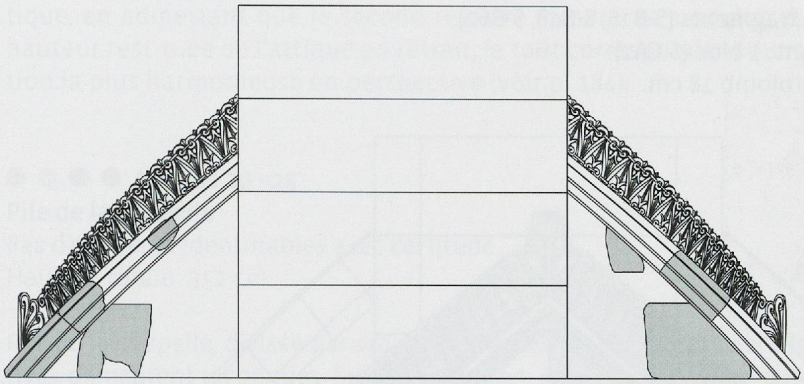

219

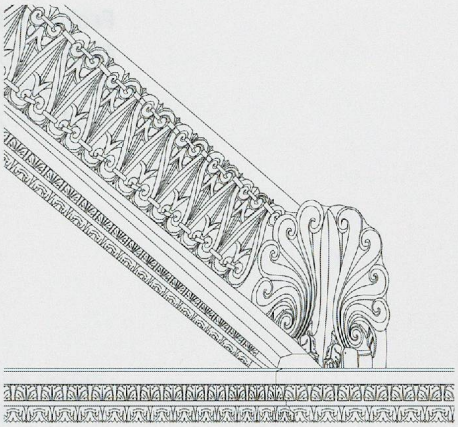

220

Fig. 219. *Les demi-frontons, vue arrière.*

Fig. 220. *Restitution du couronnement du fronton de façade.*

Passons aux demi-frontons latéraux, dont le bloc de bas de rampant S-CA17, convexe, fournit la pente. Les autres éléments lisses, tous convexes, de la série CA proviennent aussi des rampants puisque, on l'a vu, la corniche de base était ornée de motifs sculptés sur tout le pourtour de l'assise (fragment S-CA18).

Pourquoi des demi-frontons? Essentiellement parce que le bloc S-B65, convexe et au lit d'attente pentu, présente une face de joint oblique, qui manifestement venait s'appuyer au flanc de la pile (fig. 218); il en va de même du fragment S-B33, qui reposait sans doute sur le précédent. Quant aux dimensions des demi-frontons latéraux, on postule qu'elles sont conformes à celles du fronton de façade, comme c'est le cas sur le monument nord. Les tympans des frontons latéraux étaient dépourvus de tout décor si on en juge par les éléments conservés (fig. 219).

En façade et sur les côtés, les rampants étaient garnis de frises en S affrontés. Leurs blocs reposaient dans les logements observés au lit d'attente des corniches de rampant S-CA17 (sur la face droite) et S-CA2 (à l'avant droit), logements qui jouaient le rôle de butée. Plus haut sur les pentes, les frises étaient maintenues en place par un système d'éléments transversaux que trahissent les encoches ménagées sur leur lit de pose (S-FR2 et S-FR3). Il s'agissait probablement d'une structure de bois ou de métal, et non de saillies correspondantes réservées sur les corniches, dont aucun des blocs ou fragments conservés ne présente une trace. Un dispositif de ce type est du reste attesté sur le mausolée nord (voir p. 241).

Les frises étaient adornées d'acrotères dont rien ne subsiste, mais qui sont présentes sur le monument voisin. La restitution est fondée sur le bloc S-FR1, doté au lit de pose d'un décrochement adapté à une butée symétrique à celle du bloc S-CA2, et dont le décor révèle qu'il était contigu à l'acrotère de base. Elle tient également compte du modèle fourni par le mausolée nord (fig. 220). Elle est enfin conforme à quelques parallèles bien documentés, en particulier ceux d'Alésia et de Wavre[306].

De part et d'autre de la pile de la chapelle, l'espace entre le fronton avant et les demi-frontons était-il vide? Possible, d'autant que la chose était invisible du pied de l'édifice. Mais le vide ainsi formé devait apparaître à l'observateur placé à plus grande distance, révélant les faces arrières des tympans et des corniches. Par ailleurs, ces espaces vides eussent été propices à l'accumulation des feuilles et autres débris, sans parler de la nidification de volatiles variés. Enfin et surtout, les deux assises des tympans et les éléments de corniche de rampant eussent peut-être pâti d'une stabilité précaire sans appui à l'arrière. C'est pourquoi nous proposons de restituer un massif suivant la pente des rampants et comblant l'espace entre fronton et demi-frontons.

306 Varenne 1964; Varenne 1972; Bridel 1976.

Fronton de façade

Tympan : 3 blocs et fragments (S-B16, S-B48, S-B62).
Corniche de rampant : 1 bloc (S-CA2).
Hauteur : 25 cm. Surplomb 18 cm.

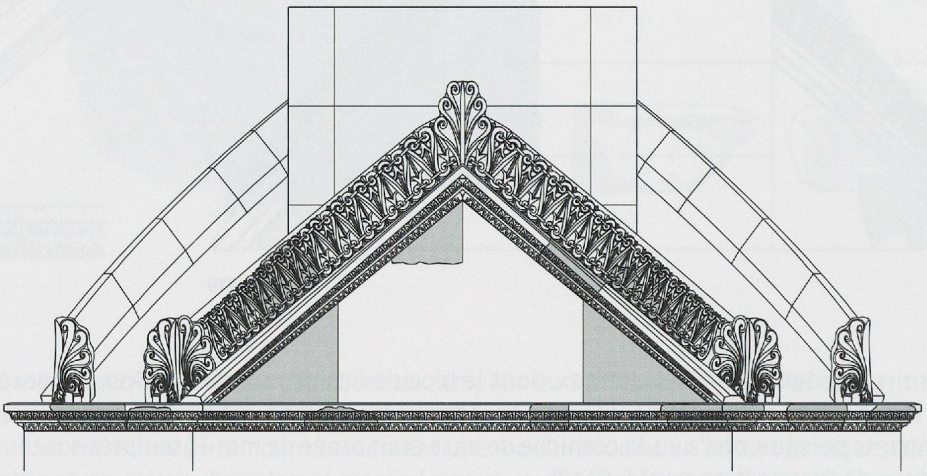

Mouluration identique à celle de la corniche de l'attique en retrait (assise 21) : talon droit, filet, doucine droite et bandeau. En façade, décor identique également à celui de l'assise 21 : feuilles et calices alternés dans le talon droit ; feuilles d'acanthe et des tiges alternées dans la doucine.

Demi-frontons latéraux

Tympans : 3 blocs et fragments (S-B65, S-B33 à gauche, S-B34 à droite).
Corniches de rampant : 4 blocs et fragments (S-CA13 à gauche ; S-CA10, S-CA16, S-CA17 à droite).
Hauteur : 25 cm. Surplomb 18 cm.

Mouluration lisse, conforme à celle de la corniche de l'attique en retrait (assise 21) : talon droit, filet, doucine droite et bandeau.

Frises de rampant et acrotères

52 blocs et fragments (S-FR1 à S-FR15, S-FR16a-j, S-FR17a-n, S-FR18a-l, S-FR19).
Hauteur moyenne : 50 cm.

Décor de S affrontés aux enroulements liés par des barrettes, séparés par des hastes à deux feuilles et corolle, alternativement montantes et descendantes. Le tout est partiellement ajouré. L'inclinaison du décor vers le sommet donne la position des éléments sur les rampants droit ou gauche. À quelques exceptions près, les fragments sont trop petits pour qu'il soit possible de déterminer s'ils appartenaient au fronton concave de façade ou à un demi-fronton convexe latéral.

La pile de la chapelle

Reposant sur le massif quadrangulaire arrière marqué en fondation déjà, la pile affiche une largeur de 310 cm, fournie par le plan de base puis par les retraits successifs de l'élévation. Couronnée par la corniche moulurée S-CC, dont l'emplacement ne fait guère de doutes, elle présente aux angles de façade des pilastres rentrants attestés par les blocs S-CC4 et S-CC6. Larges de 44 cm, ces pilastres constituent, en association avec le fronton, l'ultime vestige des exèdres des étages inférieurs, et achèvent la transition entre ces registres et le classique édicule carré qu'ils supportent. Les angles arrière de la pile étaient dépourvus de pilastres, comme l'indique le bloc de corniche S-CC5, qui ne présente aucune avancée.

Faute d'arguments péremptoires, la hauteur de la pile est établie à titre hypothétique, en admettant que le second registre mesure 10 modules et en fonction de la hauteur restituée de l'attique en retrait, le tout correspondant du reste à la configuration la plus harmonieuse en perspective (voir p. 184).

Assises 22 - 25

Pile de la chapelle

Pas d'éléments identifiables avec certitude.

Hauteur totale : 352 cm.

Pile de la chapelle, divisée par vraisemblance en quatre assises dont les hauteurs respectives demeurent inconnues. Sur la restitution, on découpe, à titre purement conventionnel, la paroi en quatre assises égales de 88 cm.

Assise 26

Corniche de la pile. Talon droit, filet, doucine, bandeau et pan incliné

8 blocs (S-CC1 à S-CC8).

Hauteur : 38 cm. Surplomb : 18 cm. retrait : 12 cm.

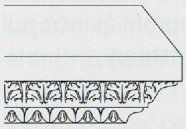

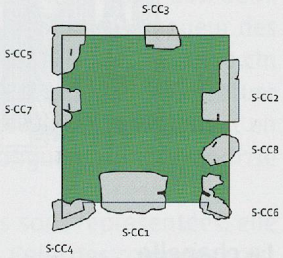

En façade, la mouluration est décorée d'un rais de coeur en ciseau sur le talon droit et d'une composition alternée de feuilles d'acanthe et de tiges sur la doucine.

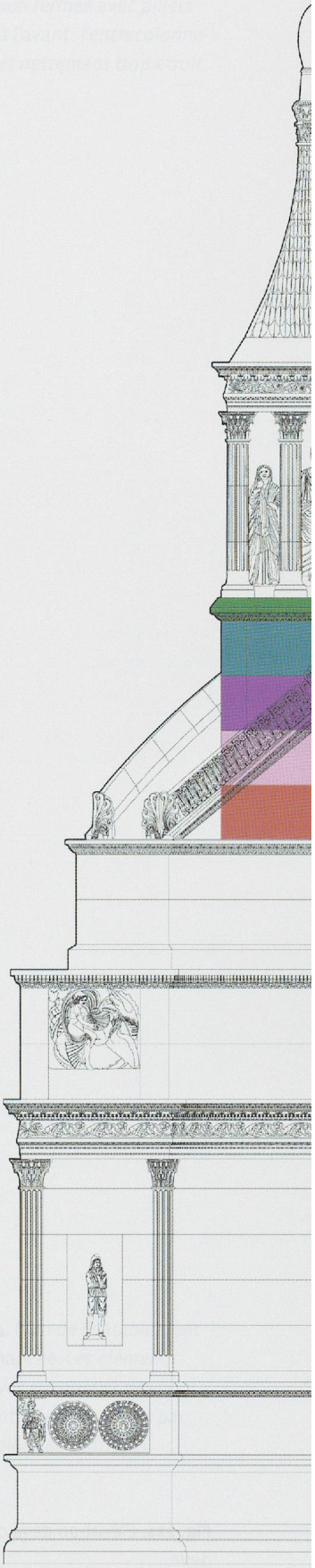

LE REGISTRE SUPÉRIEUR

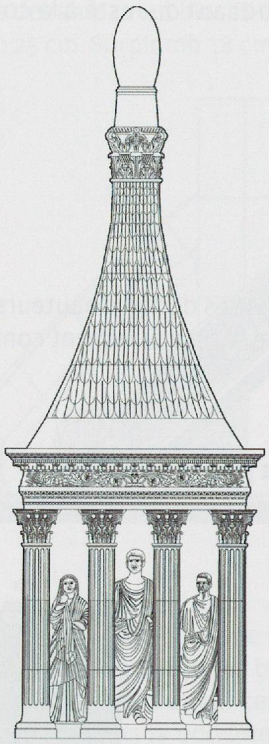

Toutes les assises de la chapelle et de la flèche étant documentées par divers éléments conservés, la restitution du registre supérieur est, à quelques aspects près, assurée.

Sa hauteur totale, de la plinthe des colonnes de l'édicule à la pigne sommitale de la flèche, égale celle du registre inférieur : 960 cm ou 16 modules.

De plan carré (290 cm de côté à l'entablement), la chapelle mesure 380 cm de hauteur ou 6 modules 1/3. Il s'agit d'un édicule tétrastyle qui évoque le monument de Poblicius à Cologne ou le mausolée de Beaucaire, à ceci près que, dépourvue de *cella*, elle n'est fermée à l'arrière que par un simple mur. Trois statues légèrement plus grandes que nature s'y dressent : au milieu, un homme en toge tenant un volumen, flanqué d'une femme et d'un autre homme semble-t-il plus âgé.

Presque intégralement conservée, la flèche de section carrée mesure 580 cm de hauteur ou 9 modules 2/3. Elle est couronnée d'une imposante pomme de pin au profil élancé, qui repose sur un chapiteau corinthien.

La chapelle

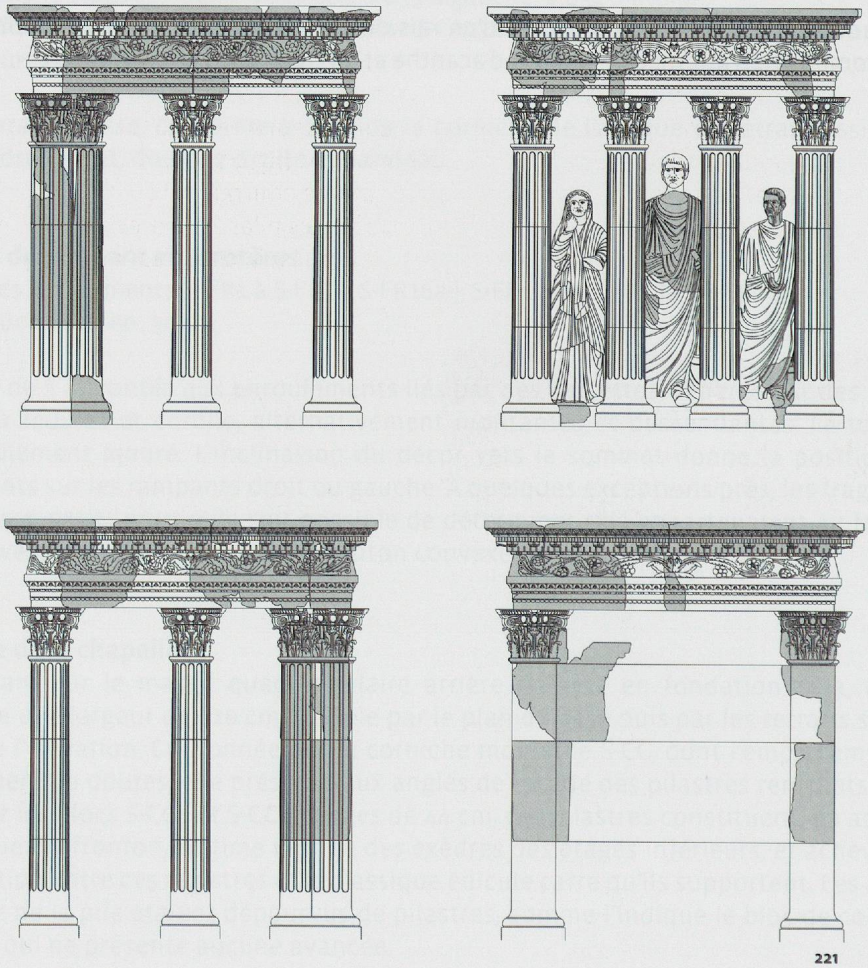

221

Fig. 221. *Elévation de la chapelle.*

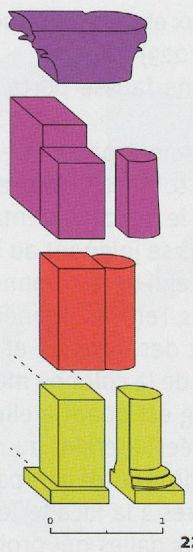

222

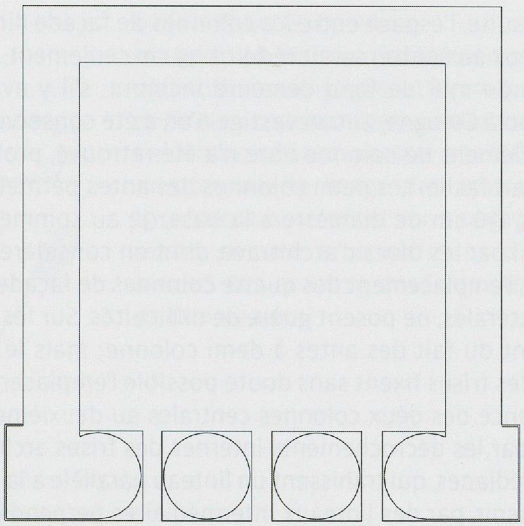

223

Fig. 222. *Le montage du piler d'ante gauche de la chapelle.*

Fig. 223. *Plan de la chapelle en version fermée avec piliers d'ante à l'avant : l'entrecolonnement est nettement trop étroit.*

Le plan quadrangulaire de la chapelle (fig. 221) est certifié par son entablement (séries S-FB et S-CMB). Les blocs de frise architravée contigus S-FB2 et S-FB3, qui à eux deux forment le demi côté droit de l'édicule, permettent de fixer à 290 cm la longueur des faces latérales. S'il n'est *a priori* pas exclu que la façade soit légèrement plus large (10 cm au plus) que le côté, on se fonde sur le plan parfaitement carré de la flèche pour restituer une chapelle carrée également. Une option que renforce d'ailleurs l'entrecolonnement en façade, qui, dans le cas d'un plan carré et en se fondant sur la longueur du bloc de frise architravée arrière S-FB3, devient constant à 49 cm.

Quant à la hauteur totale de l'édicule, dont toutes les assises sont représentées, elle s'établit avec certitude à 380 cm, plinthe et entablement compris. Celle des colonnes n'est fournie que par les éléments d'antes, qui totalisent 296 cm. Compte tenu du pendage observé sur les frises architravées S-FB, (voir ci-dessous), pendage sans doute destiné à compenser une inégalité de hauteur entre les colonnes avant et le massif arrière, on est conduit à restituer en façade des colonnes libres hautes de 300 cm[307].

Pour inhabituel qu'il soit, l'agencement intérieur dépourvu de véritable *cella* et fermé par un simple mur à l'arrière, est démontré par les antes (fig. 222). Ceux-ci ne peuvent en effet prendre place aux angles avant de l'édicule, comme pourraient le suggérer quelques parallèles certes éloignés[308] : d'abord, cela supposerait des pilastres lisses sur les côtés, ce qui est peu probable puisque les entablements sont ornés ; la chose est moins gênante à

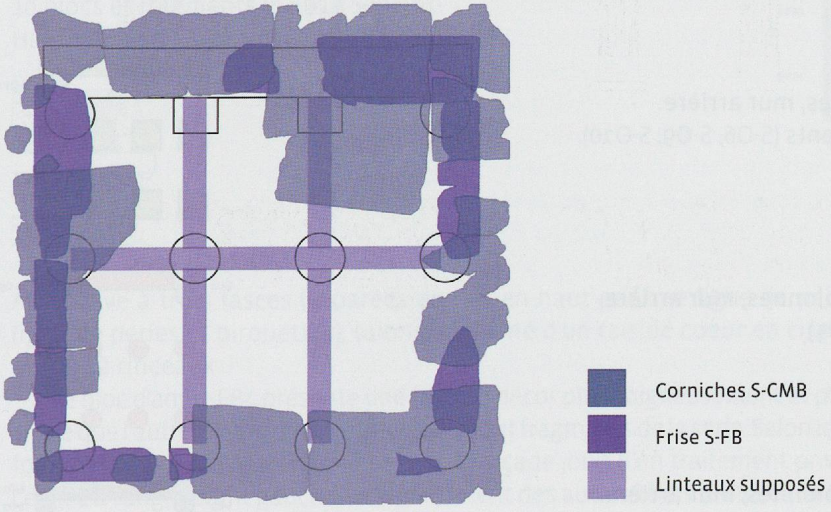

224

Fig. 224. *Plan de l'entablement de la chapelle. Les éléments conservés supposent des linteaux internes supportés par deux colonnes centrales*

307 Les hauteurs théoriques d'assises utilisées pour la restitution sont calculées par rapport à cette hauteur de 300 cm en façade : assise 27, 90 cm ; assise 28, 91 ; assise 29, 70 ; assise 30, 49.

308 Notamment à Petra (Mc Kenzie 1990, pl. 106, 109, 135 et 138, entre autres).

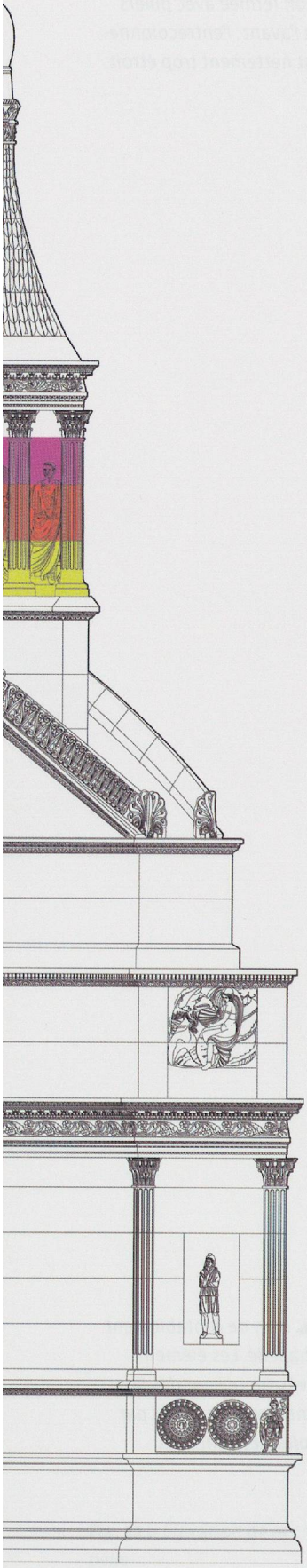

l'arrière. Ensuite, l'espace entre les colonnes de façade (linteaux et statues imposent d'en restituer deux au centre) serait réduit à 29 cm seulement... (fig. 223).

L'aspect du mur de fond demeure inconnu: s'il y avait une fausse porte, comme à Beaucaire ou à Cologne, aucun vestige n'en a été conservé.

Aucun élément de colonne libre n'a été retrouvé, probablement parce que leur récupération était facile. Les demi colonnes des antes permettent toutefois d'en restituer les dimensions, (36 cm de diamètre à la base, 32 au sommet) et le décor, rudenté jusqu'en haut. Fourni par les blocs d'architrave, dont on considère qu'ils se joignent au milieu des chapiteaux, l'emplacement des quatre colonnes de façade, et celui de la colonne médiane des faces latérales, ne posent guère de difficultés. Sur les côtés, l'entrecolonnement n'est pas constant du fait des antes à demi colonne; mais le joint des linteaux et les culots d'acanthe des frises fixent sans doute possible l'emplacement de la colonne médiane.

La présence des deux colonnes centrales au deuxième rang est quant à elle imposée, d'une part par les décrochements internes des frises architravées latérales au niveau des colonnes médianes, qui trahissent un linteau parallèle à la façade, d'autre part par la nécessité de soutenir, par des linteaux intermédiaires perpendiculaires à la façade, les blocs de corniche et notamment l'énorme S-CMB4 (fig. 224), ainsi que les dalles qui probablement complétaient le plafond de l'édicule. Au niveau du mur arrière, ces linteaux peuvent avoir été supportés par des colonnes engagées dont il ne resterait aucune trace, ou par de simples corbeaux. On retient cette seconde hypothèse, faute de mieux, pour quatre raisons plutôt fragiles: premièrement, la face arrière du mur ne comportait pas de pilastres intermédiaires, comme le prouve le bloc S-O12, dont la partie plane est longue de 68 cm alors que l'espace entre deux pilastres serait de 50; mais l'absence de pilastres à l'arrière n'exclut pas obligatoirement la présence de colonnes engagées à l'avant. Deuxièmement, le bloc S-O12 présente un décrochement qui pourrait fort bien s'expliquer par des corbeaux. Troisièmement, des colonnes engagées intermédiaires sur le mur du fond auraient été invisibles du bas du monument; or les colonnes et les chapiteaux des piliers d'antes ne sont pas traités dans les zones cachées; il est donc peu vraisemblable qu'on ait pris la peine d'aménager des colonnes engagées entièrement masquées. Enfin, malgré l'absence d'une véritable *cella*, on peut imaginer, sur la foi des parallèles connus, une fausse porte dans le mur du fond; un tel aménagement exclurait alors la présence de colonnes engagées intermédiaires.

Trois statues au moins devaient se dresser dans le «pronaos»: au centre, une figure masculine tenant un *volumen* était entourée par une statue féminine et un personnage masculin probablement plus âgé. Aucune trace de chancel tel que ceux observés à Beaucaire[309] ou à Cologne[310] n'a été relevée.

Contrairement à ce que l'on a constaté pour les registres inférieurs (sauf à l'assise 21), l'entablement de la chapelle est décoré sur les quatre faces, avec toutefois un traitement plus marqué des frises architravées et des corniches frontales.

Assise 27
Base des colonnes, mur arrière.
3 blocs et fragments (S-O6, S-O9, S-O10).
Hauteur: 89 cm.

Assise 28
Tambours des colonnes, mur arrière.
2 blocs (S-O4, S-O5).
Hauteur: 91 cm.

Assise 29
Tambours des colonnes, mur arrière.

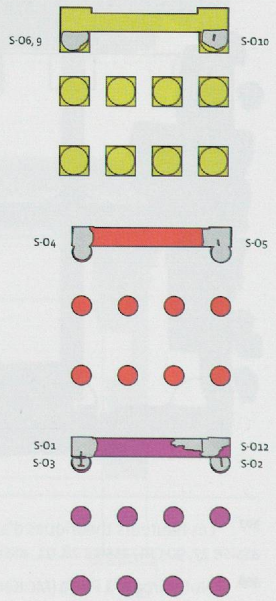

309 Roth Congès 1987.

310 Precht 1975.

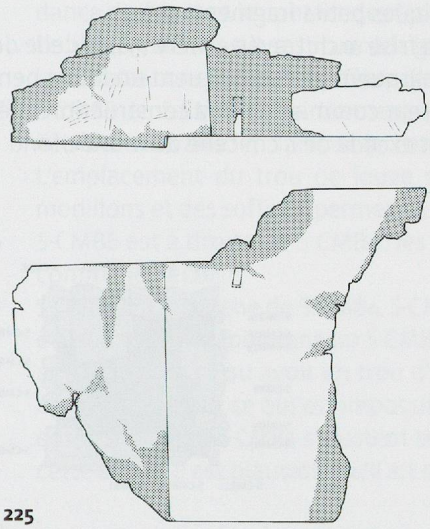

225

4 blocs (S-O1 S-O3, S-O12).
Hauteur: 68 cm (pour les éléments de pilastres et de colonne engagée) et 87 cm (pour la partie de S-O12 correspondant au mur arrière).
Le décrochement marqué par S-O12 (fig. 225) montre que le litage des assises n'est pas forcément horizontal sur une face du monument, comme le confirment d'ailleurs les blocs S-B11 et S-B13, dotés de lits d'attente à deux niveaux.

Fig. 225. *Face arrière du bloc S-O12 ; à gauche, la surface en saillie du pilastre d'angle, dépourvu de décor en face arrière.*

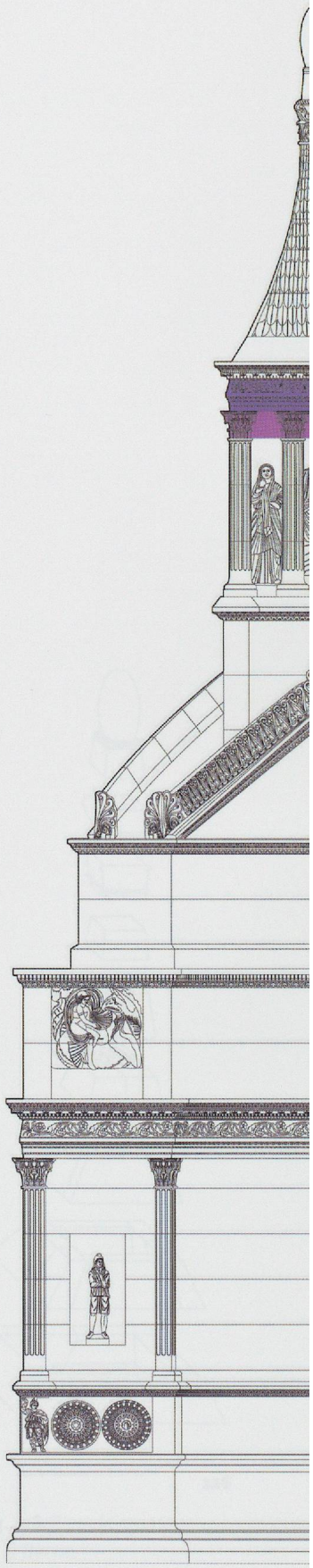

Assise 30
chapiteaux des colonnes, mur arrière
2 blocs (S-O11, S-O16), éventuellement 6 fragments (S-O18 à S-O24)[23].
Hauteur: 48 cm.

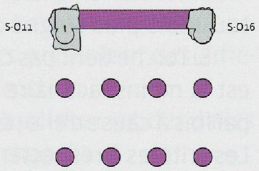

Hauts de 43 cm, les chapiteaux composites couronnant les pilastres et colonnes engagées aux angles arrière de la chapelle montrent, tout comme le fût de la colonne engagée, un traitement négligé sur le côté interne, invisible du pied du monument. Les faces arrière, en revanche, sont taillées avec soin, même si elles se superposent à un pilastre dépourvu de cannelures.

Assise 31
Frise architravée de la chapelle
10 blocs et fragments (S-FB1à S-FB10).
Hauteur: de 50 à 54 cm.

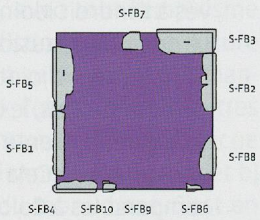

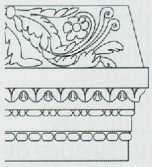

Architrave à trois fasces (séparées de bas en haut par une ligne de perles, puis par une ligne de perles et pirouettes), talon droit orné d'un rais de coeur en ciseau, puis bandeau et frise à rinceaux.

Le bloc d'angle FB4 présente une face au décor plus soigneusement et plus profondément ciselé que l'autre, et que tous les autres blocs et fragments de la série. Selon le principe, maintes fois confirmé aux étages inférieurs, que la façade jouit d'un traitement privilégié, on restitue ce bloc à l'angle avant gauche. L'emplacement des autres blocs (S-FB1 et S-FB5 à gauche, S-FB2 à droite) est conditionné par la direction dans laquelle se développent les rinceaux de la frise,

311 Les petits fragments de chapiteaux S-O18 à S-O24 sont regroupés par commodité à ce niveau, mais on ne peut exclure que certains d'entre eux aient appartenu à des chapiteaux du registre inférieur, ou encore au chapiteau sommital de la flèche.

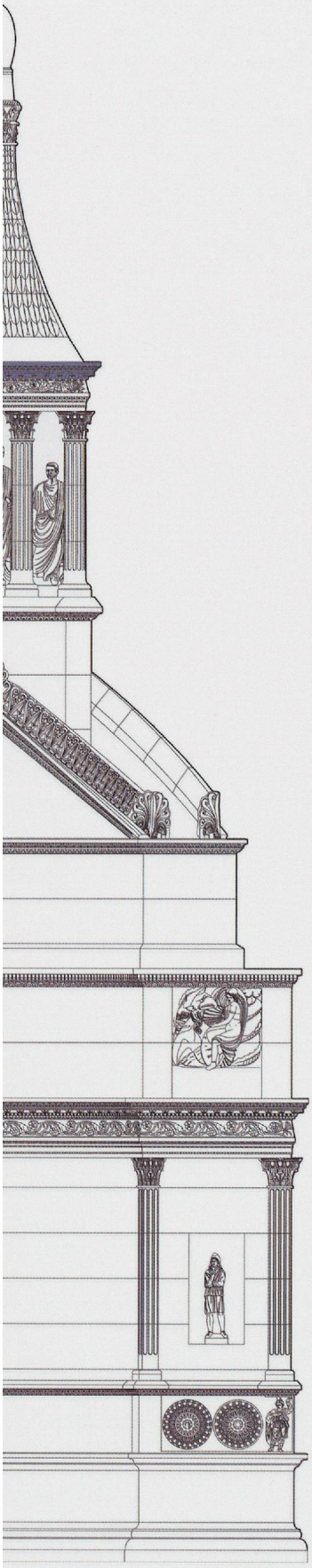

cas échéant par la présence d'un culot d'acanthe, et par les faces de joint. La restitution peut être considérée comme certaine, à la position de quelques petits fragments près.

À noter une légère différence de hauteur entre la frise architravée arrière (54) et celle de l'avant (50); les blocs latéraux S-FB1, S-FB2 et S-FB5 marquent par conséquent un faible pendage. Une anomalie vraisemblablement liée à une erreur commise dans la construction inférieure, où la hauteur des colonnes antérieures aurait excédé de 4 cm celle du mur de fond.

Assise 32

Corniche modillonnaire de la chapelle

17 blocs et fragments (S-CMB1à S-CMB17).

Hauteur: de 25 à 30 cm. Surplomb: 27 cm.

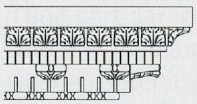

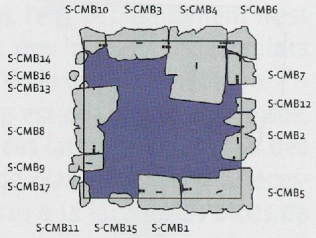

Perles et pirouettes, denticules, modillons à palmettes et caissons avec motifs floraux, larmier à languettes, filet, doucine droite avec composition alternée de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau. Contrairement à celle du registre à pilastres inférieur, la corniche modillonnaire de la chapelle est ornée sur les quatre faces. Le traitement de la façade est toutefois plus soigné que celui des faces latérales et arrière.

Si l'on ne tient pas compte de la flèche, l'assise des corniches modillonnaires de la chapelle est la moins lacunaire du monument. Malgré cette abondance de blocs et de fragments -et parfois à cause d'elle-, établir avec certitude la position de chaque élément ne va pas sans mal. Les critères à respecter pour la reconstitution en plan s'énumèrent comme suit:

- La continuité des motifs du décor entre deux blocs jointifs.
- La compatibilité du traitement du décor d'un bloc à l'autre (le bloc d'angle S-CMB5 présente une face plus profondément ciselée que l'autre, ce qui permet de postuler, comme aux autres assises, une qualité préférentielle pour la façade).
- La compatibilité de hauteur entre blocs voisins.
- La juxtaposition des trous d'agrafe. Certains blocs (S-CMB3, S-CMB4 et S-CMB6) présentent en effet de tels aménagements au lit d'attente, près du joint. Ils ne peuvent donc que se juxtaposer à des blocs présentant des traces concordantes ou suffisamment mal conservés à l'endroit idoine pour qu'une telle trace ait disparu[312].
- Le postulat, plausible sans plus, qu'en façade les blocs devraient couvrir l'angle.
- Le fait que les joints ne devraient, en principe, pas se superposer à ceux de l'assise inférieure. Pourtant, le bloc S-CMB5, dont la position à l'angle droit de la chapelle ne fait guère de doute, présente une face de joint située à une dizaine de centimètres seulement du joint inférieur. Cela montre la précarité de ce critère, que confirment encore des exemples comparables à Cologne et à Beaucaire.

Le plan retenu est fondé sur les éléments suivants:

- les blocs S-CMB1 et S-CMB5 sont placés en façade du fait de la profondeur très marquée de leur traitement. Leur juxtaposition est à peu près certifiée par la concordance du décor. À noter que les faces arrières s'alignent et que le bloc S-CMB5 couvre l'angle.
- Le petit bloc S-CMB9, au trou de louve longitudinal et dépourvu de trou de levier, fonctionne sans doute comme élément de blocage, disposé en dernier sur l'assise. Or tous les blocs présentent un trou de levier à droite, sauf S-CMB8, qui l'a à gauche. Il paraît donc clair que S-CMB8 a été mis en oeuvre en avant-dernier et que l'espace qui demeurait a été

312 Certains blocs de frise architravée présentent au lit d'attente des cavités de forme carrée, assimilables à des trous de goujons. Comme aucun bloc de corniche modillonnaire ne présente un trou semblable au lit de pose, il faudrait supposer que ce sont les cavités des trous de leviers qui servaient de pendants aux trous de goujon. Aucune des hypothèses de restitution, cependant, n'est en mesure de respecter totalement ce critère. Force est donc d'envisager que les «trous de goujon» répondent à une autre fonction.

obturé par S-CMB9. Par conséquent, CMB9 est à placer à gauche de CMB8, ce que la concordance du décor et le contact des faces de joint, vérifié sur les blocs, atteste d'ailleurs.

- Le bloc S-CMB12 est à restituer à la gauche de S-CMB2, comme le prouve sans aucun doute la parfaite concordance du décor (fleuron divisé en deux) et les surfaces de contact.
- S-CMB6 et S-CMB7 appartiennent sans doute au même bloc, comme l'indiquent leur lieu de trouvaille et surtout la concordance de leur traitement et de leur dimension. L'emplacement du trou de louve sur la cassure de S-CMB7, ainsi que le rythme des modillons et des soffites, permet de reconstituer le bloc d'origine.
- S-CMB6 est à droite de S-CMB4 : les deux trous d'agrafe concordent parfaitement, tout comme le décor.
- S-CMB3 est à gauche de S-CMB4. S-CMB3 présente un trou d'agrafe à la face de joint droite et l'endroit correspondant sur S-CMB4 est cassé. Or il est impossible d'associer S-CMB3 à un autre bloc ayant pu avoir un trou d'agrafe et dont le décor soit compatible sans rajouter un bloc à l'assise, ce qui est impossible faute de place. Le décor et les surfaces de contact entre S-CMB3 et S-CMB4 s'ajustent très bien. S-CMB4 étant de loin le plus gros élément de cette assise, il est plausible qu'il ait été agrafé à ses deux voisins.

À noter que si la profondeur de la taille, comme on l'a vu, constitue un critère pertinent pour l'identification des éléments de façade, la qualité et la finesse du décor sont des paramètres beaucoup plus fluctuants : certains blocs montrent en effet clairement deux types de taille, aussi bien dans le traitement des acanthes (nervure médiane et nervures latérales, galbe, silhouette générale) que dans celui des modillons et des fleurons. Il est donc attesté que des ouvriers différents ont travaillé sur un même bloc.

On constate par ailleurs que, comme à l'assise inférieure, les blocs présentent des différences de hauteur qui traduisent quelques imprécisions dans la construction.

La vraisemblance incite à restituer, reposant sur le réseau des linteaux internes, des dalles complétant les éléments de corniche pour constituer le plafond de la chapelle.

La flèche

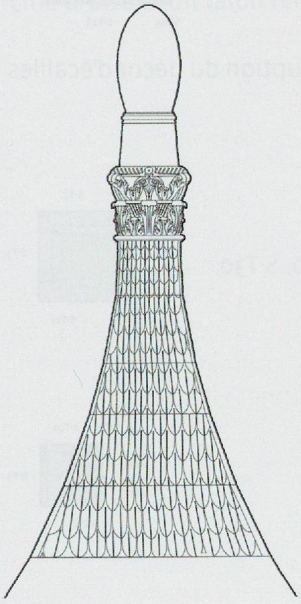

À l'exception de l'assise de base, tous les éléments de la flèche sont conservés. La restitution ne pose donc guère de problèmes, d'autant que le décor de tuiles, qui présente de légères différences selon les faces, la facilite encore.

La flèche étant de plan carré, la difficulté principale consiste à déterminer quelle est la face avant, soit de l'ensemble, soit des blocs du couronnement. Ici, seules les différences d'érosion peuvent être de quelque secours, avec tout l'empirisme que cela suppose puisqu'il s'agit de distinguer entre l'usure primaire des blocs et celle qu'ils ont eu à subir après le démantèlement du monument. Faute de mieux, l'observation d'autres blocs dont la position est établie et, surtout, l'expérience vécue *in situ* indiquent que les intempéries viennent a) souvent et b) du sud-ouest, soit de l'arrière gauche du monument. C'est en vertu de ce critère que la restitution de la flèche a été orientée.

Haute de 580 cm, la flèche comprend neuf assises, couronnement compris : de bas en haut, trois assises creuses composées de blocs chaînés, puis une assise pleine en deux éléments juxtaposés, puis cinq assises monolithiques (fig. 226). Aucune trace conservée ne permet de restituer un ou des étais métalliques tels que ceux proposés à Beaucaire[25]. Le bloc curieusement évidé de la cinquième assise pourrait bien avoir accueilli une urne cinéraire (voir p. 489).

La largeur de la flèche à la base est fournie par le pendage du bloc S-B102, restitué à la première assise, et par le profil des autres assises, le tout ne devant pas excéder la hauteur imposée par le système modulaire. On obtient ainsi 284 cm ; il manque donc 6 cm pour que la flèche couvre exactement la largeur de la chapelle, comme c'est le cas sur le monument voisin ou à Beaucaire. Même si cette légère différence pourrait être abolie en invoquant l'état de conservation du fragment S-B102 et la difficulté d'y mesurer une inclinaison très précise, on préfèrera, par acquis de conscience, s'en tenir strictement aux données constatées.

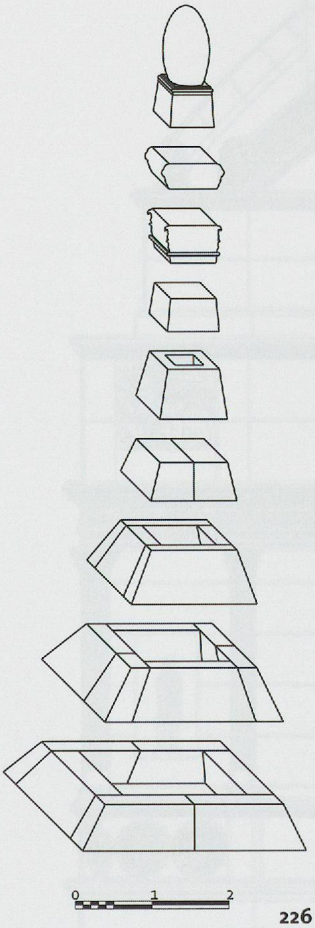

Fig. 226. *Plan de montage de la flèche.*

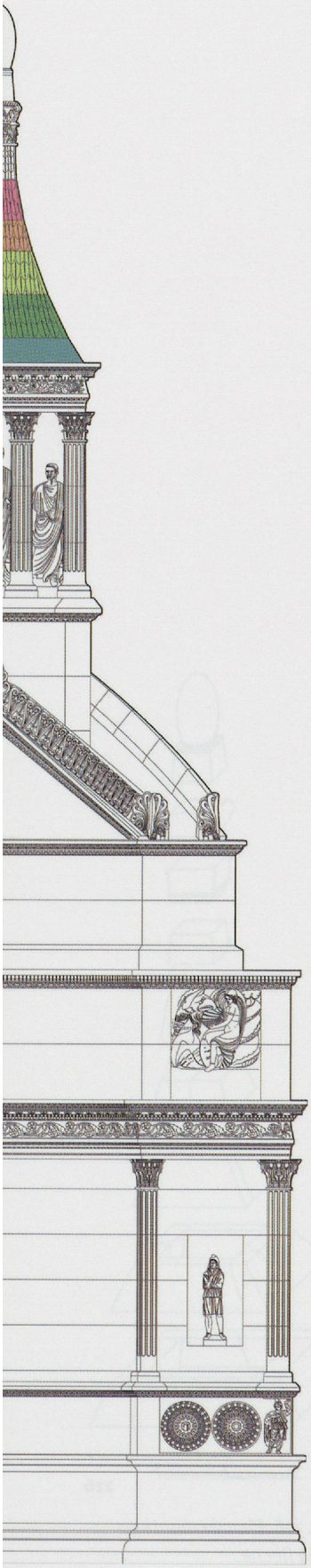

La flèche présente un galbe moins marqué qu'à Cologne, assez proche de l'exemple restitué à Beaucaire. Le décor classique de tuiles en forme d'écailles, bordé de bandeaux aux arêtes, a été taillé après la mise en œuvre des blocs, comme en témoignent à la fois la nécessité pratique, les différences entre les faces et la continuité verticale des motifs.

La flèche est couronnée par un chapiteau corinthien haut de 67 cm et large de 60 cm ou 1 module. Il supporte une pomme de pin lisse dotée d'un socle mouluré.

Assise 33
Base de la flèche
2 fragments (S-B102, S-B120).
Hauteur : 40 cm.

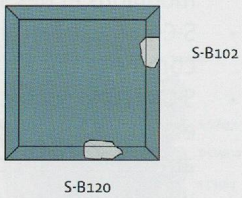

La restitution d'une assise de toit dépourvue du décor de tuiles repose sur quatre arguments. Premièrement, le bloc lisse S-B102 présente une épaisseur et surtout un pendage[313] semblable aux blocs de la flèche. Ensuite, en l'absence d'une assise inférieure lisse, tout le bas du décor de tuiles serait masqué par le surplomb de la corniche de l'édicule, ce qui irait à l'encontre du principe d'économie maintes fois relevé sur le monument. Troisièmement, supprimer cette première assise revient à rétablir une flèche dont la base est nettement plus étroite que la chapelle (234 pour 290 cm). Enfin, une assise de 40 cm confère à l'ensemble du registre supérieur, dont toutes les autres assises sont assurées, une hauteur totale de 960 cm, soit 16 modules.

Assise 34
Flèche
8 blocs et fragments (S-T6, S-T11, S-T13 à S-T15, S-T19, S-T27, S-T28).
Hauteur : 70 cm.

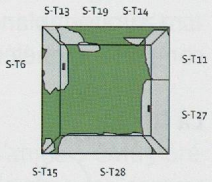

Le bloc S-T6 (faces gauche et arrière) semble montrer une interruption du décor d'écailles au bord inférieur.

Assise 35
Flèche
9 blocs et fragments (S-T5, S-T9, S-T10, S-T12, S- T17, S-T18, S-T20, S-T30, S-T33).
Hauteur : 70 cm.

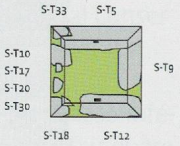

Assise 36
Flèche
8 fragments (S-T8, S-T16, S-T21, S-T22, S-T24, S-T26, S-T29, S-T34).
Hauteur : 50 cm.

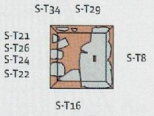

Assise 37
Flèche
6 fragments (S-T4, S-T23, S-T25, S-T31, S-T32).
Hauteur : 66 cm.

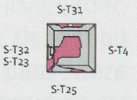

Le bloc S-T4 a été évidé, probablement avant sa mise en œuvre. Pour alléger le bloc ? Cela paraît peu vraisemblable, ceux de l'assise inférieure, ou la pomme de pin, n'étant en aucun cas moins

313 Roth Congès 1987, 116.

pesants. Il n'est pas exclu que ce bloc creux, placé entre deux assises pleines, ait pu abriter une urne cinéraire; mais c'est là une conjecture invérifiable.

Assise 38
Flèche
1 bloc (S-T7).
Hauteur: 44 cm.

Assise 39
Partie supérieure de la toiture, astragale et partie inférieure du chapiteau corinthien sommital
1 bloc (S-T3).
Hauteur: 49 cm.

Assise 40
Partie supérieure du chapiteau corinthien sommital
1 bloc (S-T2).
Hauteur: 33 cm.

Assise 41
Pomme de pin
1 bloc (S-T1).
Hauteur: 158 cm.

Bloc sommital. Socle de section carrée aux côtés légèrement pentus, terminé par une doucine droite et un talon renversé. Au-dessus, pomme de pin ovoïde, lisse.

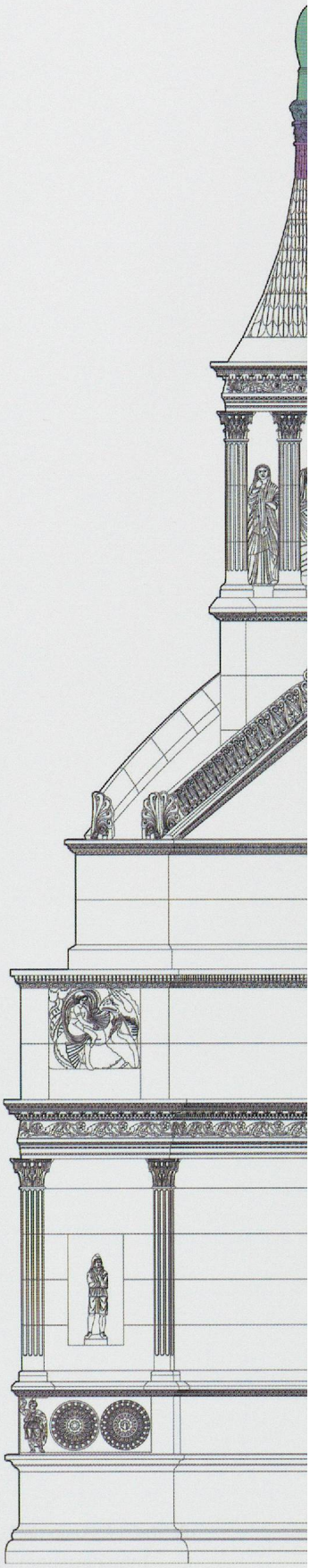

ASPECTS MODULAIRES

Le lapidaire et la restitution du monument sud fournissent d'abondants indices en faveur d'un module de 60 cm: rappelons pour exemple que les colonnes de la chapelle, dont la hauteur est connue avec certitude, mesurent 300 cm soit 5 modules, que les pilastres du registre inférieur, restitués selon des proportions avérées sur le monument, affichent 6 modules, que les groupes à Griffon et Néréïde totalisent 3 modules en hauteur.

Ce module de 60 cm suggère évidemment un pied de 30, alors que le module du mausolée voisin, avec 56 cm, correspondrait à un pied de 28 cm (voir p. 249). Les études archéologiques et architecturales démontrent couramment que le pied théorique de 29,57 cm n'est que rarement respecté. On s'attendrait toutefois à ce que la mesure primaire, sur deux édifices très analogues, séparés seulement d'une quinzaine d'années, soit concordante. Tel n'est pas le cas; peut-être est-ce imputable à l'intervention d'architectes, voire d'entreprises différentes?

LE MAUSOLÉE NORD

LA FONDATION

Implantée à 3 m du mur de l'enclos, la base maçonnée du monument nord affecte un plan aux contours réguliers, long de 950 cm et large de 650, conforme à celui du monument. L'angle avant droit présente une avancée de forme quadrangulaire, d'environ 80 par 100 cm. À l'angle avant gauche, la saillie symétrique, très faiblement marquée en façade, apparaît un peu mieux sur la face latérale.

Conservée par endroits, la dernière assise de la base révèle des contours parementés, en léger retrait par rapport au plan du massif inférieur, ainsi que des parements internes partiellement noyés dans la maçonnerie. Larges de 100 cm environ, les «murs» ainsi délimités renforcent la fondation à l'emplacement des parois en grand appareil. L'empreinte des premiers blocs apparaît d'ailleurs par places dans la chape de mortier qui recouvre l'assise. Autant d'éléments qui, bien sûr, se révèlent précieux pour la restitution du plan de base de l'édifice (fig. 227 ; voir aussi fig. 15 à 17).

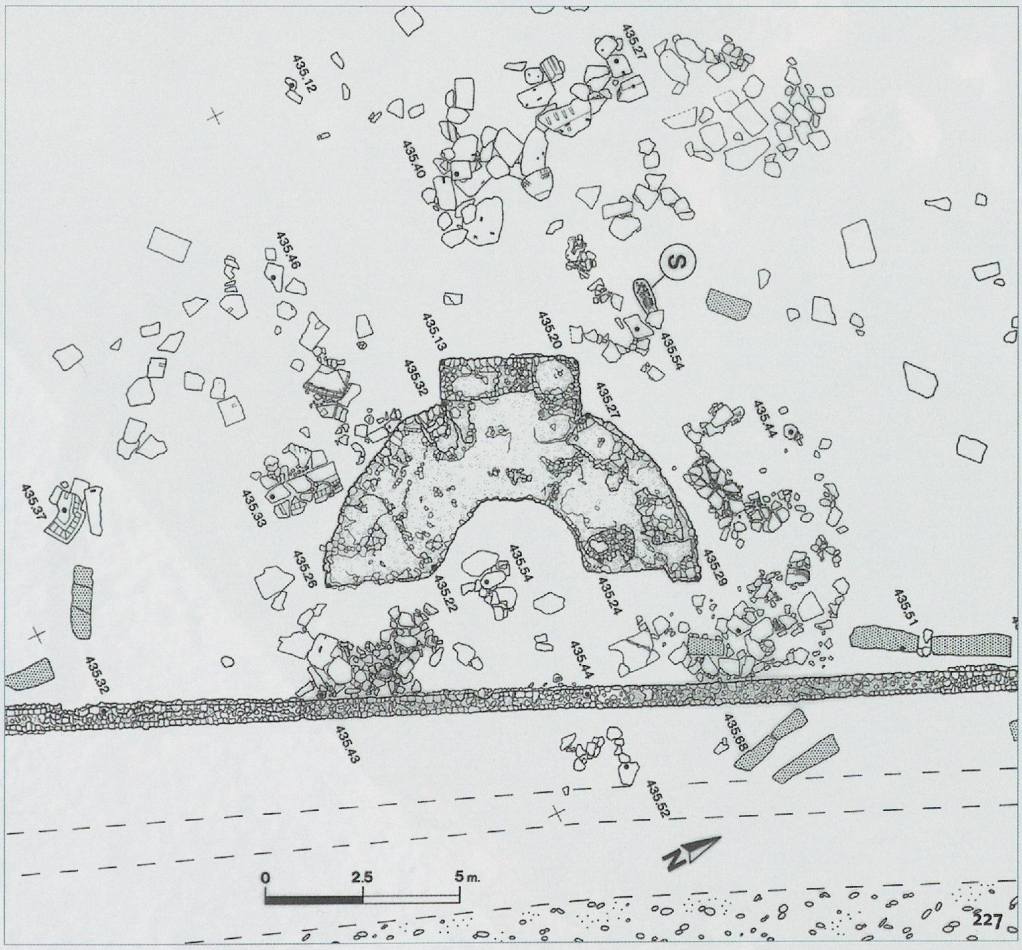

Fig. 227. *Plan pierre à pierre du massif de fondation nord.*

LES BLOCS

Plus de 400 blocs et fragments ont été mis au jour dans l'enclos nord, et quelques uns à l'extérieur, près du fossé de la route, à la hauteur de la fondation du monument. Comme ceux de l'enclos voisin, les éléments conservés proviennent essentiellement des décors du mausolée reliefs figurés, bases et corniches moulurées, colonnes engagées, entablement- ainsi que de la flèche. Une sélection sans doute liée à leurs formes peu propices au remploi, ou à un accès difficile dans les parties hautes.

Après dessin et recollage, le corpus comprend les 327 éléments, regroupés en 15 catégories, qui figurent au catalogue.

LE MONUMENT EN PLAN

La reconstruction du plan de base est facilitée, dans le cas du monument nord, par les restes de parement visibles au sommet de la base maçonnée, sur les côtés. Même si leurs contours demeurent quelque peu imprécis, ces éléments parementés permettent de tracer les courbes latérales, puis les axes directeurs du monument, non sans recours complémentaire à la construction géométrique.

L'AXE DE LA FAÇADE ET L'AXE DE SYMÉTRIE

En postulant qu'il est parallèle à l'enclos et en tenant compte du massif de fondation, l'axe de la façade peut être situé à 315 cm du parement interne du mur d'enceinte. Perpendiculaire à la façade, l'axe de symétrie est fourni par les contours de la fondation (fig. 229).

LA FAÇADE

Retraçons tout d'abord l'arc de cercle de l'exèdre, en épousant autant que possible les quelques éléments parementés en surface de la fondation et en respectant la symétrie. La seule manière d'y parvenir est d'adopter, comme au monument sud, un arc inférieur au demi-cercle. C'est en situant le foyer de cet arc à 56 cm de l'axe de la façade, côté route, que l'on obtient le meilleur tracé (voir p. 124). À noter que 56 cm correspondent au dixième de la profondeur du monument, et au seizième de sa largeur au niveau des colonnes. C'est aussi l'unité modulaire que nous restituons pour cet édifice.

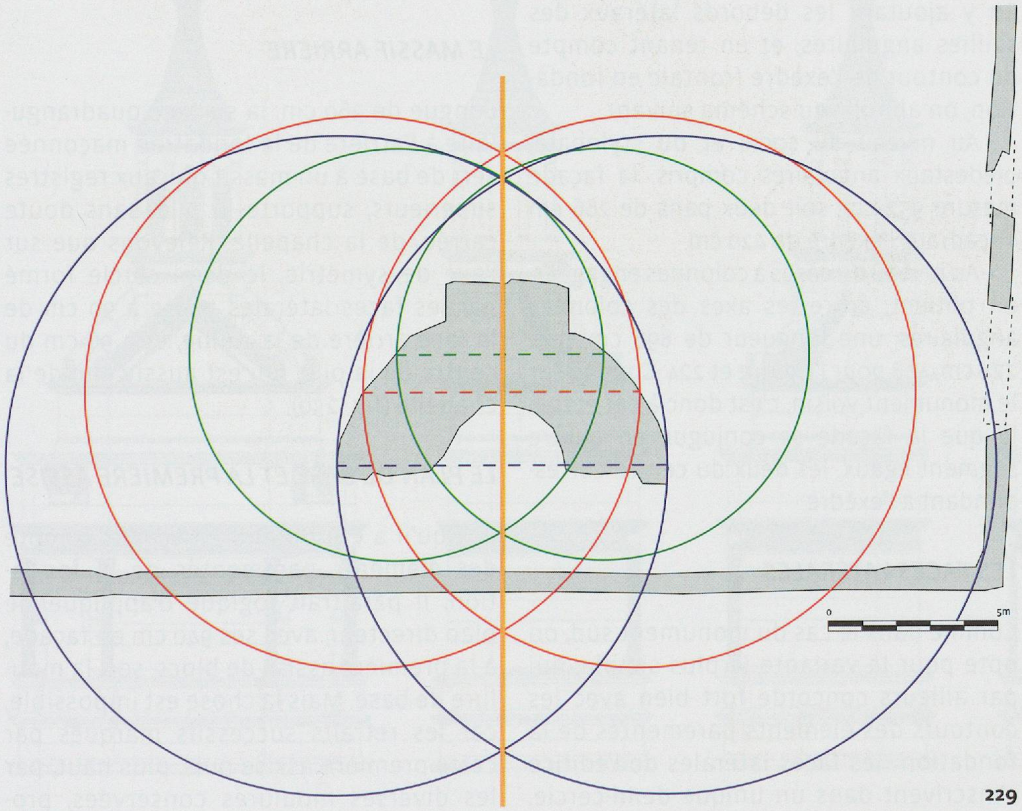

229

Page précdente : Fig. 228. *Vue de l'enclos nord en cours de fouille, 1989.*

Ci-contre : Fig. 229. *Le plan du monument nord : traçage de l'axe de symétrie à l'aide de plusieurs arcs-de-cercle tirés selon le pourtour de la fondation.*

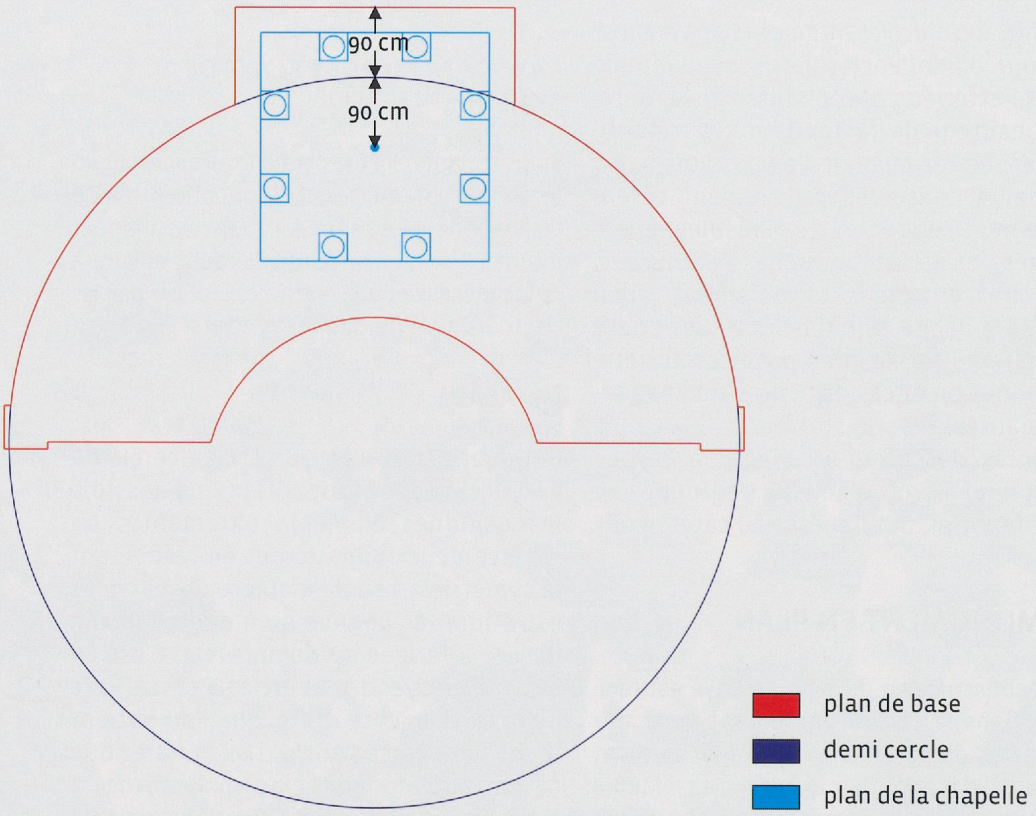

230

Fig. 230. *Le plan du monument nord : positionnement de la chapelle.*

Passons aux dimensions des segments de la façade. Le demi-cercle des faces latérales fournit, une longueur de 940 cm. En y ajoutant les débords latéraux des saillies angulaires, et en tenant compte du contour de l'exèdre frontale en fondation, on aboutit au schéma suivant.

Au niveau du socle et du stylobate, piédestaux angulaires compris, la façade mesure 952 cm, soit deux pans de 266 cm encadrant l'exèdre de 420 cm.

Au niveau du corps à colonnes engagées, on obtient, entre les axes des colonnes angulaires, une longueur de 896 cm, soit 224 cm, 448 pour l'exèdre et 224. Comme sur le monument voisin, c'est donc à cet étage-là que la façade se conjugue en quatre segment égaux, les deux du centre correspondant à l'exèdre.

LES FACES LATÉRALES

Comme dans le cas du monument sud, on opte pour la variante la plus simple, qui par ailleurs concorde fort bien avec les contours des éléments parementés de la fondation : les faces latérales de l'édifice s'inscrivent dans un unique demi-cercle. Lequel présente un diamètre de 940 cm, correspondant à la longueur de la façade sans ses saillies angulaires.

LE MASSIF ARRIÈRE

Longue de 360 cm, la surface quadrangulaire à l'arrière de la fondation maçonnée sert de base à un massif qui, aux registres supérieurs, supporte la pile, sans doute carrée, de la chapelle. Relevons que sur l'axe de symétrie, le demi cercle formé par les faces latérales passe à 90 cm de la face arrière de la saillie, et à 90 cm du centre de la pile, qui est aussi celui de la chapelle (fig. 230).

LE PLAN DE BASE ET LA PREMIÈRE ASSISE

Puisqu'il a été obtenu en tenant compte des éléments parementés de la fondation, il paraîtrait logique d'appliquer le plan directeur, avec ses 940 cm en façade, à la première assise de blocs, soit la moulure de base. Mais la chose est impossible, car les retraits successifs marqués par cette première assise puis, plus haut, par les diverses moulures conservées, pro-

duiraient alors un resserrement excessif de l'élévation. En effet, la surface quadrangulaire arrière, large de 360 cm en fondation, doit supporter une chapelle d'au minimum 294 cm de côté, cette dimension étant imposée par la base de la flèche. Par conséquent, le cumul des retraits d'élévation ne peut excéder 33 cm par côté. Or, moulure de base comprise, il atteindrait 58 cm.

Dès lors, force est d'admettre que la première assise déborde du plan de base, voire, par endroits, du massif de fondation. Au plan technique, la chose n'est guère gênante puisque les parties concernées ne supportent aucun poids. Le plan de base décrit plus haut s'applique donc au niveau du socle, les éléments parementés du massif maçonné étant destinés à renforcer la fondation à l'emplacement des murs porteurs de l'édifice.

Dans ce schéma, la moulure de base débordante présente, en façade, une longueur de 1006 cm si on l'aligne sur le surplomb de la corniche du socle (27 cm), ou 1008 cm (18 modules) si on préfère se conformer au schéma modulaire du monument. C'est cette seconde hypothèse que l'on retient sur la restitution.

LE MONUMENT DE BAS EN HAUT

La restitution de l'élévation (fig. 231) rencontre à peu près les mêmes problèmes que dans le cas du monument voisin, avec quelques difficultés supplémentaires. D'abord, le corpus des éléments significatifs conservés est bien moins fourni, ce qui laisse de nombreuse assises non documentées et impose de fréquents recours au modèle de l'édifice sud et aux constructions géométriques. Pire, des registres entiers font défaut. Ainsi, l'existence d'un attique en retrait analogue à celui du monument sud, toute vraisemblable qu'elle soit, ne peut être certifiée ; de même, hormis quelques fragments de statues, il ne reste aucun élément identifiable de la chapelle, dont la configuration reste douteuse : quadrangulaire comme sa pile, ou octogonale comme sa flèche ?

Autre difficulté : les moulures et corniches du monument nord ne bénéficient pas d'un traitement privilégié en façade, et il est donc moins aisé d'en situer les fragments sur leurs assises. Par ailleurs, la palette des corniches est moins diversifiée que sur le monument sud : ainsi, non seulement le corps à colonnes engagées et la chapelle sans doute, mais aussi l'attique et/ou l'attique en retrait, ainsi

Fig. 231. *L'élévation du mausolée nord et le lapidaire conservé.*

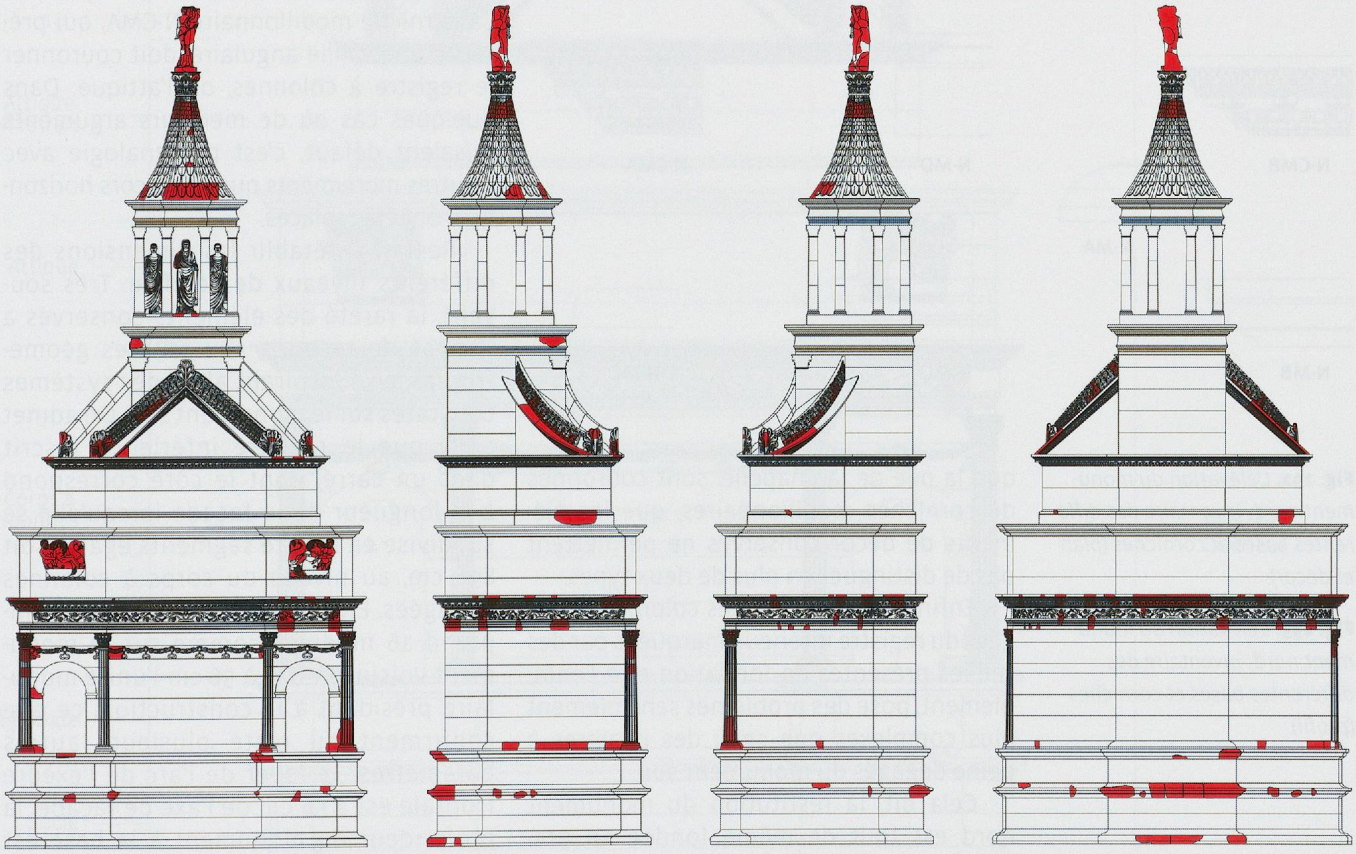

231

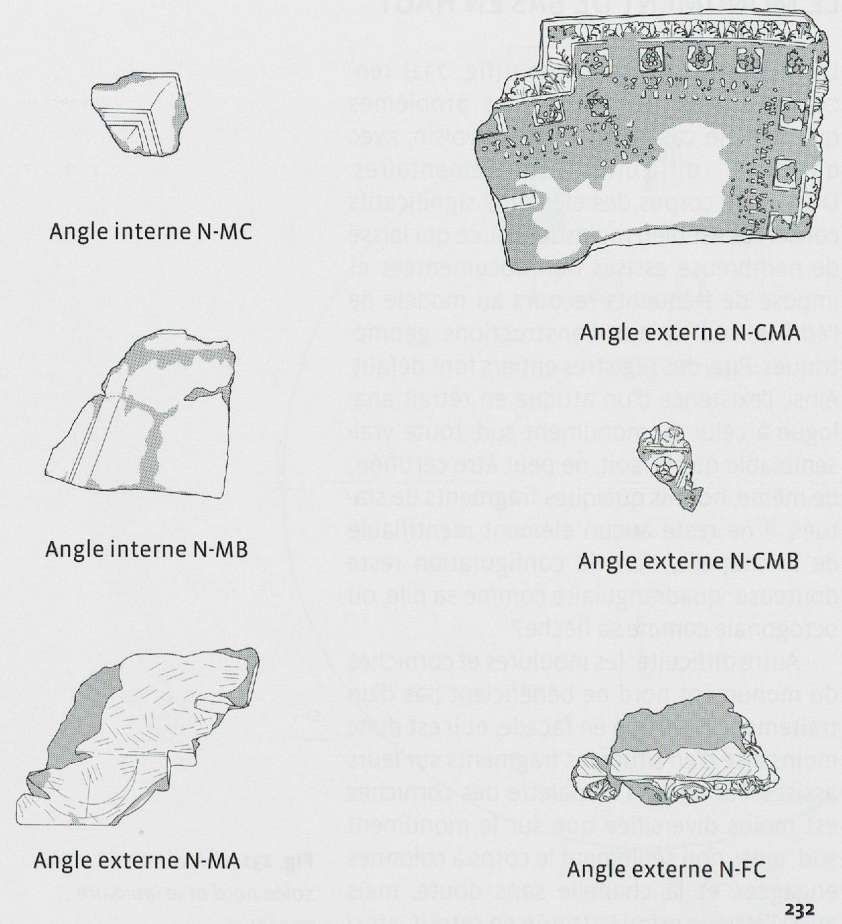

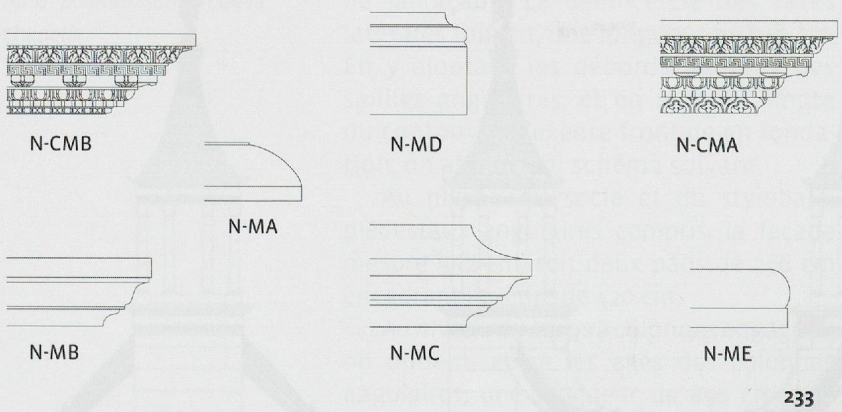

Fig. 232. *L'élévation du monument nord : inventaire des différentes bases et corniches (plan et décor).*

Fig. 233. *L'élévation du monument nord : inventaire des différentes bases et corniches (profil).*

que la pile de la chapelle, sont couronnés de corniches modillonnaires, que les éléments de décor conservés ne permettent pas de distinguer en plus de deux types.

Enfin, l'agencement des colonnes engagées du registre inférieur, marquées par des saillies présentes en fondation et à l'entablement, pose des problèmes sensiblement plus complexes que celui des pilastres à peine dégagés du monument sud.

Cela dit, la restitution du monument nord est tout de même fondée en premier lieu sur le corpus des blocs conservés, conjugué aux contraintes du plan de la fondation. Cas échéant, on a fait appel au modèle fourni par le monument voisin, non sans prudence : bien que de plan analogue, ce dernier présente avec son voisin des différences avérées, la plus évidente étant la section carrée de sa flèche, celle du mausolée nord étant octogonale. En dernier recours, on a pris en compte les critères géométriques.

Les blocs et fragments recueillis dans l'enclos nord comptent trois types distincts de moulure de base et quatre types de corniches, dont deux à mouluration lisse et deux modillonnaires (fig. 232 et 233). Hormis une moulure de base, tous ces éléments de décor présentent des segments concaves ou convexes, qui excluent une appartenance à la pile ou à la chapelle. Force est donc de les intégrer aux registres inférieurs, en adoptant une organisation verticale analogue à celle du monument sud : socle, puis stylobate, corps à colonnes et attique. Soit, en façade et pour le registre inférieur, un schéma comparable à celui d'un arc de triomphe.

Le positionnement des moulures et corniches en élévation est dicté par plusieurs contraintes. Dotées d'une mouluration lisse, les corniches N-MB et N-MC rythment sans doute le socle et le stylobate. La corniche modillonnaire N-CMA, qui présente une saillie angulaire, doit couronner le registre à colonnes, ou l'attique. Dans quelques cas où de meilleurs arguments faisaient défaut, c'est par analogie avec d'autres monuments que les décors horizontaux ont été replacés.

Restait à rétablir les dimensions des différents niveaux de l'édifice. Très souvent, la rareté des éléments conservés a imposé de recourir aux critères géométriques, en s'inspirant alors des systèmes constatés sur le monument sud. On admet ainsi que le registre inférieur s'inscrit dans un carré, dont le côté correspond à la longueur de la façade lorsqu'elle se subdivise en quatre segments égaux, soit 896 cm, au niveau du corps à colonnes engagées. En postulant que ce carré comprend 16 modules comme sur le monument voisin, on fixe à 56 cm l'unité modulaire présidant à la construction, ce que confirment du reste plusieurs autres paramètres : le foyer de l'arc de l'exèdre frontale est à 56 cm de l'axe de façade, la profondeur du monument à la base est de 560 cm. 56 cm, c'est aussi une fois et

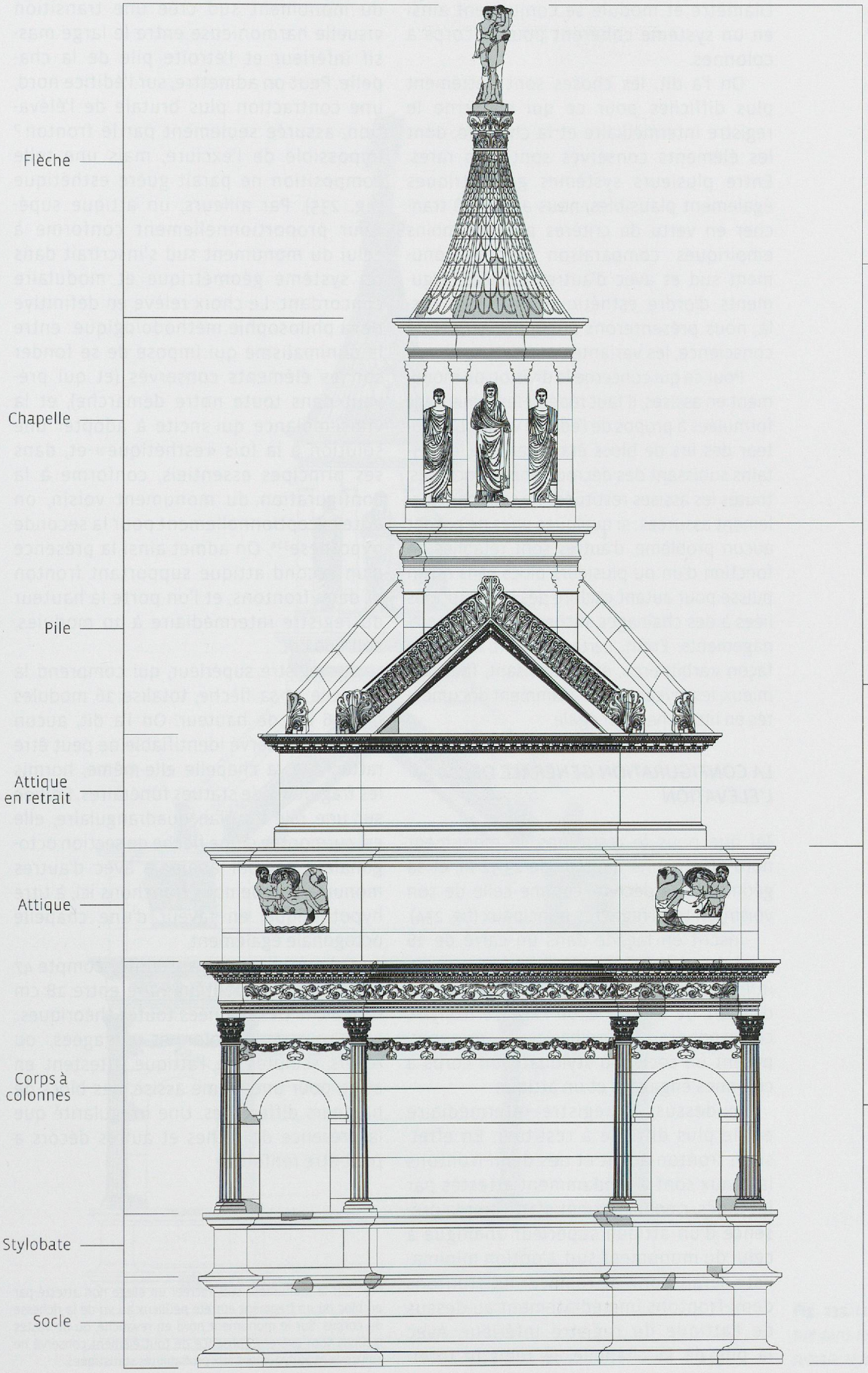

Fig. 234. *La façade du monument nord : partition en registres et nomenclature.*

demie le diamètre à la base des colonnes engagées du registre inférieur (37,33 cm). Diamètre et module se conjuguent ainsi en un système cohérent pour le corps à colonnes.

On l'a dit, les choses sont nettement plus difficiles pour ce qui concerne le registre intermédiaire et la chapelle, dont les éléments conservés sont trop rares. Entre plusieurs systèmes géométriques également plausibles, nous avons dû trancher en vertu de critères plus ou moins empiriques: comparaison avec le monument sud et avec d'autres édifices, arguments d'ordre esthétique. Dans ces cas-là, nous présenterons aussi, par acquis de conscience, les variantes non retenues.

Pour ce qui concerne la division du monument en assises, il faut répéter les remarques formulées à propos de l'édifice voisin. La hauteur des lits de blocs étant variable, et certains subissant des décrochements localisés, toutes les assises restituées ne sont pas totalement assurées: si quelques unes ne posent aucun problème, d'autres sont rétablies en fonction d'un ou plusieurs blocs sans qu'on puisse pour autant exclure des interruptions liées à des chaînages, niches ou autres aménagements. Enfin, certaines sont fixées de façon «arbitraire», en subdivisant, faute de mieux, les niveaux insuffisamment documentés en lits de hauteur égale.

LA CONFIGURATION GÉNÉRALE DE L'ÉLÉVATION

Tel que nous le restituons, le monument nord affiche une hauteur de 23,52 m, et sa géométrie se décline, comme celle de son voisin, en trois registres principaux (fig. 234).

Inscrit en façade dans un carré de 16 modules de côté, soit 896 cm, le registre inférieur affecte la configuration générale d'un arc de triomphe, où l'exèdre frontale correspondrait à l'arche, et où se superposent un socle, un stylobate, un corps à colonnes engagées et un attique.

Au-dessus, le registre intermédiaire est le plus difficile à restituer. En effet, si un fronton avant et des demi-frontons latéraux sont abondamment attestés par les blocs, rien ne permet d'affirmer la présence d'un attique supérieur analogue à celui du monument sud. L'option minimaliste serait donc de replacer les frontons demi-frontons immédiatement au-dessus de l'attique du registre inférieur. Avec la pile de la chapelle, le registre intermédiaire mesurerait alors 6 modules de hauteur. Cependant, l'attique en retrait du monument sud crée une transition visuelle harmonieuse entre le large massif inférieur et l'étroite pile de la chapelle. Peut-on admettre, sur l'édifice nord, une contraction plus brutale de l'élévation, assurée seulement par le fronton? Impossible de l'exclure, mais une telle composition ne paraît guère esthétique (fig. 235). Par ailleurs, un attique supérieur proportionnellement conforme à celui du monument sud s'inscrirait dans un système géométrique et modulaire concordant. Le choix relève en définitive de la philosophie méthodologique: entre le minimalisme qui impose de se fonder sur les éléments conservés (et qui prévaut dans toute notre démarche), et la vraisemblance qui incite à adopter une solution à la fois «esthétique» et, dans ses principes essentiels, conforme à la configuration du monument voisin, on opte exceptionnellement pour la seconde hypothèse[314]. On admet ainsi la présence d'un second attique supportant fronton et demi-frontons, et l'on porte la hauteur du registre intermédiaire à 10 modules, soit 560 cm.

Le registre supérieur, qui comprend la chapelle et sa flèche, totalise 16 modules ou 896 cm de hauteur. On l'a dit, aucun élément conservé identifiable ne peut être rattaché à la chapelle elle-même, hormis les fragments de statues funéraires. Edifiée sur une pile au plan quadrangulaire, elle est surmontée d'une flèche de section octogonale. C'est par analogie avec d'autres monuments que nous tranchons ici, à titre hypothétique, en faveur d'une chapelle octogonale également.

Tel qu'il est restitué, l'édifice compte 47 assises dont la hauteur varie entre 18 cm et 168 cm. Des données toutes théoriques: «tambours» de colonnes engagées, ou reliefs sculptés de l'attique attestent en effet, pour une même assise, des blocs de hauteurs différentes. Une irrégularité que la présence de niches et autres décors a peut-être renforcée.

---

314 Sur le monument sud, recréer un étage non attesté par un bloc ou un fragment eût été périlleux au vu de la richesse du corpus. Sur le monument nord en revanche, où de vastes lacunes sont avérées, l'absence de tout élément conservé ne contrevient aucunement aux probabilités statistiques.

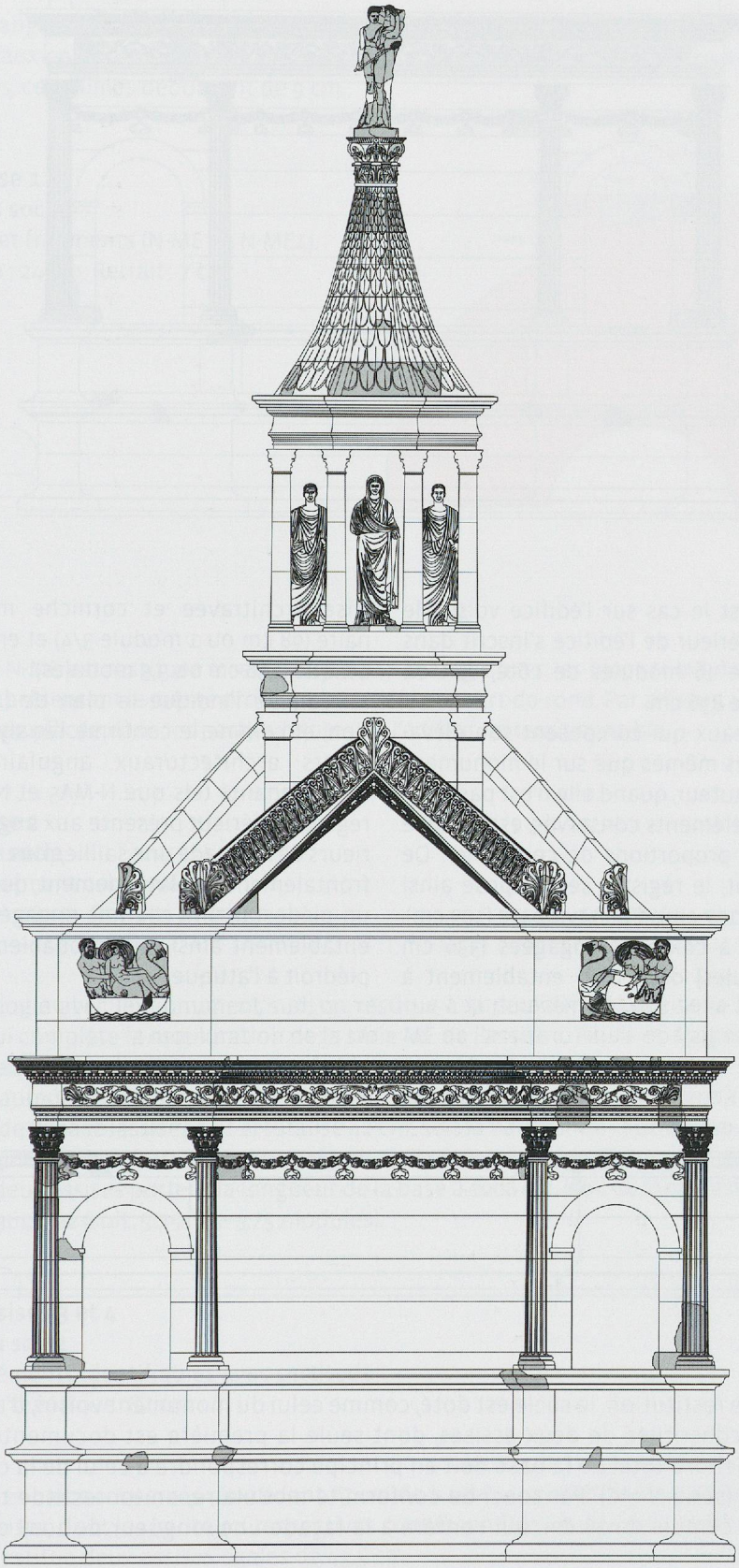

235

Fig. 235. *Le monument restitué sans le second attique en retrait. Hypothèse écartée.*

LE REGISTRE INFÉRIEUR

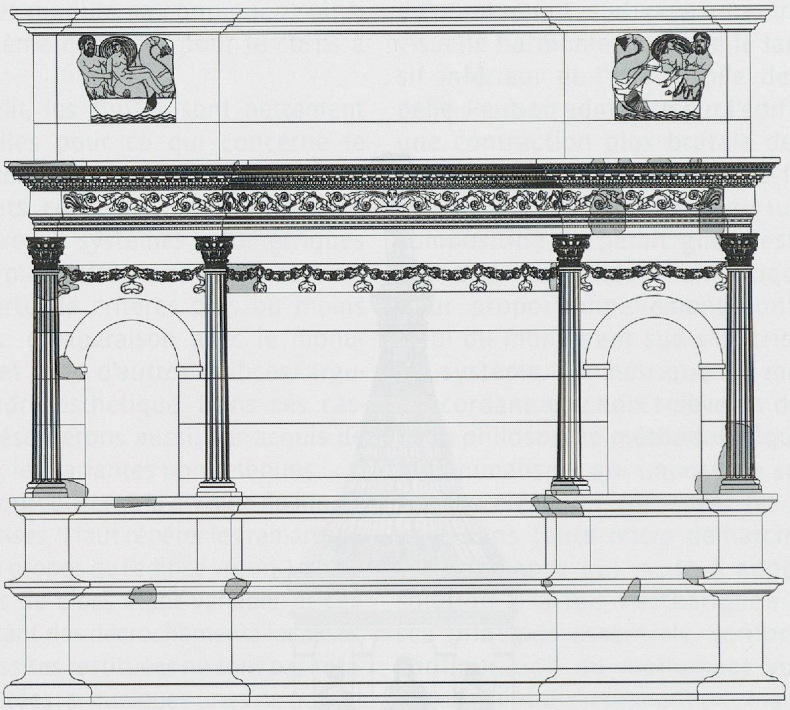

Comme c'est le cas sur l'édifice voisin, le registre inférieur de l'édifice s'inscrit dans un carré de 16 modules de côté, soit en l'occurrence 896 cm.

Les niveaux qui composent son élévation sont les mêmes que sur le monument sud : leur hauteur, quand elle n'est pas fournie par les éléments conservés, est rétablie d'après les proportions de ce dernier. De bas en haut, le registre se compose ainsi d'un socle (157 cm), d'un stylobate (109 cm), d'un corps à colonnes engagées (336 cm ou 6 modules) doté d'un entablement à frise architravée et corniche modillonnaire (98 cm ou 1 module 3/4) et enfin d'un attique (196 cm ou 3,5 modules).

Comme l'indique le plan de la fondation, et comme le confirme l'analyse d'éléments architecturaux angulaires très contraignants tels que N-MA5 et N-MA7, le registre inférieur présente aux angles extérieurs de la façade une saillie, plus marquée frontalement que latéralement, qui dégage un piédestal, une colonne engagée et son entablement ainsi que, probablement, un piédroit à l'attique.

Le socle

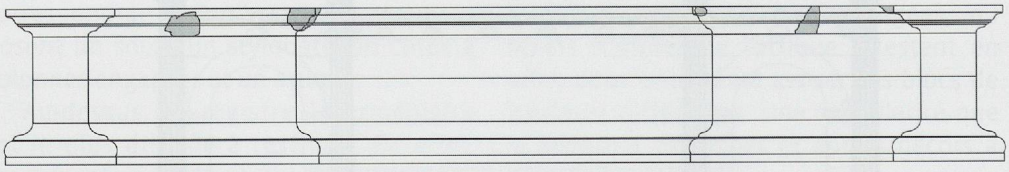

Selon notre restitution, le socle est doté, comme celui du monument voisin, d'une base moulurée constituée de deux assises, dont seule la première est documentée (série N-ME). Le débord total de la base doit en principe correspondre à celui de la corniche, soit 27 cm (série N-MC). Par souci de conformité modulaire, on lui restitue toutefois un débord cumulé de 28 cm, qui confère à la façade une longueur de 1008 cm ou 18 modules.

À noter que la corniche N-MB, que l'on place sur le stylobate, pourrait aussi avoir couronné le socle. On lui préfère cependant la corniche N-MC, qui grâce à son cavet inversé opère une transition plus harmonieuse entre socle et stylobate.

Quant à la hauteur totale du socle, elle est restituée selon les proportions observées sur le monument voisin, soit à 157 cm : (42 cm pour la base, 87 pour la paroi, et 28 cm correspondant à la mouluration en surplomb, bandeau compris, de la corniche N-MC).

Aux angles externes de la façade, le socle est doté de saillies correspondant aux piédestaux et aux colonnes engagées des niveaux supérieurs. Larges de 56 cm en façade et sur les côtés, ces saillies débordent de 9 cm.

Assise 1

Base du socle

4 blocs et fragments (N-ME1 à N-ME4).
Hauteur : 24 cm. Retrait : 7 cm.

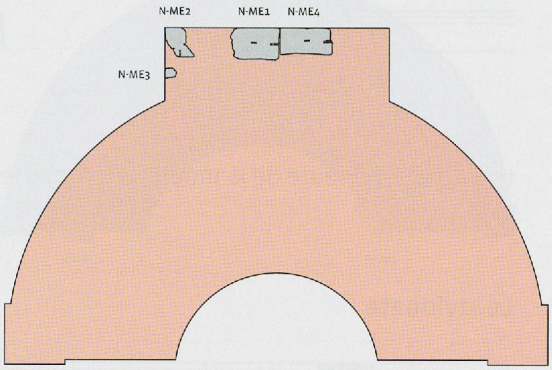

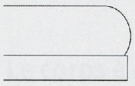

La série N-ME est restituée à cette assise par analogie avec les blocs N-MB du monument sud, qui présentent le même profil : pan vertical et quart-de-rond. Par ailleurs, une moulure de ce type placée dans les parties hautes de l'édifice resterait invisible.

Assise 2

Base du socle

Aucun élément conservé.
Hauteur : 18 cm. Retrait : 21 cm.

Par analogie avec le monument sud, on restitue à la deuxième assise de la base un élément qui complète la mouluration de la série ME de l'assise 1. Faute de fragments conservés, on adopte un profil simple, soit un filet et un talon renversé.

La hauteur de cette assise est fixée par hypothèse à 18 cm, de manière à ce que l'ensemble de la base (assises 1 et 2) totalise 42 cm, soit la hauteur de l'autre base attestée sur le monument (série N-MD). Quant au retrait, il est établi à 21 cm afin que les retraits cumulés des deux assises portent la longueur de la base à 1008 cm, (soit 18 modules), segmentés en 322, 364, 322 (soit. 5,75- 6,5- 5,75 modules).

Assises 3 et 4

Paroi du socle

Pas d'éléments identifiables avec certitude.
Hauteur théorique : 87 cm.

Aucun des blocs conservés n'excédant 77 cm de hauteur, on préfère diviser cette paroi en deux assises, dont les hauteurs respectives sont inconnues. À titre purement conventionnel, on restitue deux assises égales de 43,5 cm.

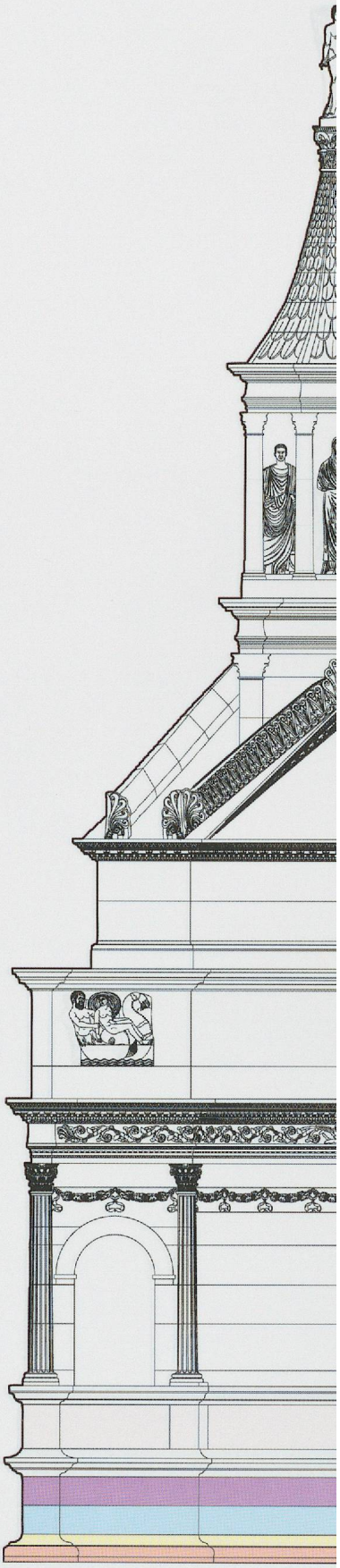

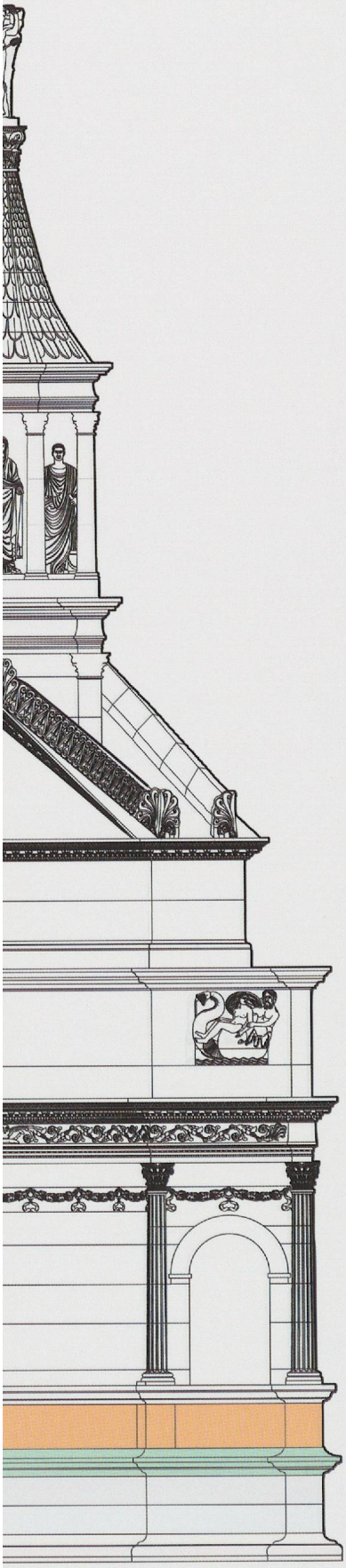

Assise 5

Corniche du socle. Talon droit, filet, quart-de-rond, filet, doucine droite, bandeau et cavet renversé

16 blocs et fragments (N-MC1 à N-MC16).
Hauteur : 42 cm. Surplomb : 27 cm. Retrait : 25 cm.

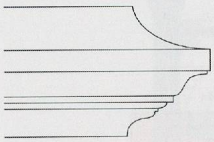

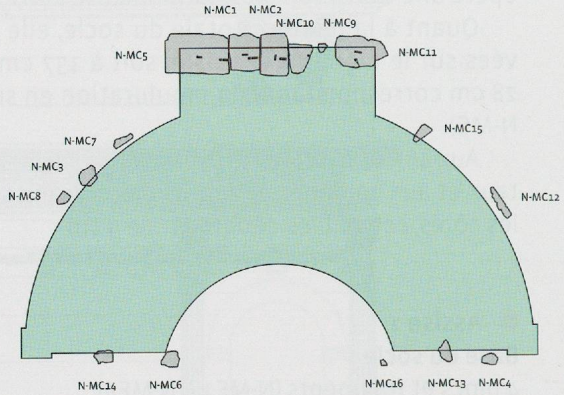

La partie supérieure de la mouluration, haute de 14 cm, se rattache au niveau supérieur.

Le stylobate

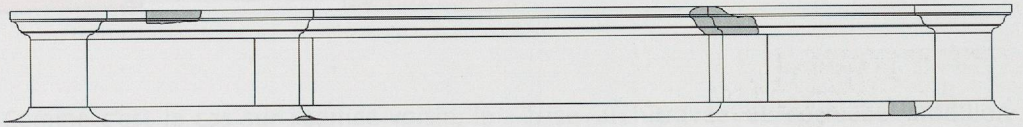

De ce niveau ne subsistent que des éléments de corniche, correspondant à la série N-MB.

Par analogie avec les proportions attestées sur le monument voisin, on fixe la hauteur totale du stylobate à 109 cm (14 cm correspondant au cavet inversé de la corniche N-MC, 67 cm de paroi, 28 cm fournis par la corniche N-MB)[315].

Tout comme le socle, le stylobate est doté de piédestaux aux angles externes de la façade. Rétablis grâce aux éléments de base des colonnes engagées, ils présentent une longueur de 56 cm en façade comme sur les faces latérales, avec une avancée de 9 cm.

Impossible en revanche de rétablir des piédestaux aussi débordants aux angles délimitant l'exèdre. D'abord, la chose ne se justifierait pas, puisque les colonnes placées au-dessus sont moins dégagées que celles des angles externes. Mais surtout, le bloc de corniche N-MB3, qui se situe à l'angle interne droit, ne présente pas la moindre avancée. Sauf à admettre, sur toute la façade, une paroi renfoncée par rapport à cette corniche, il est donc exclu de restituer un piédestal, même faiblement dégagé. On préfère imaginer des piédestaux marqués uniquement par un décor sculpté qui, comme sur le monument voisin, ornait sans doute le stylobate ; sans parler de l'inscription peut-être placée dans l'exèdre. L'agencement de ces éléments a fort bien pu ménager des piédestaux sans que ceux-ci soient pour autant débordants. Le bloc à relief d'Attis du monument sud fournit du reste un exemple partiellement comparable : marquant certes une légère avancée au lit d'attente, il ne déborde aucunement de la paroi adjacente.

Assise 6

Paroi du stylobate

Pas d'éléments identifiables avec certitude (éventuellement N-B7 et N-B8, dont la hauteur concorde).
Hauteur : 67 cm.

---

315 Le socle du monument sud mesure 117,5 cm soit, à 2,5 cm près, 2 modules. S'agit-il là d'une imprécision « accidentelle » ? Et dans ce cas, ne faudrait-il pas restituer au socle du monument nord une hauteur de 2 modules, soit 112 cm ? Dans le doute, on préfère se conformer exactement aux proportions du monument voisin, en privilégiant la réalité constatée au détriment de la géométrie.

Pas de blocs ou fragments identifiables avec certitude. La hauteur de l'assise est restituée par calcul.

Assise 7
Corniche du stylobate. Talon droit, filet, doucine droite, bandeau

4 blocs et fragments (N-MB1 à N-MB4).
Hauteur: 28 cm. Surplomb: 20 cm.

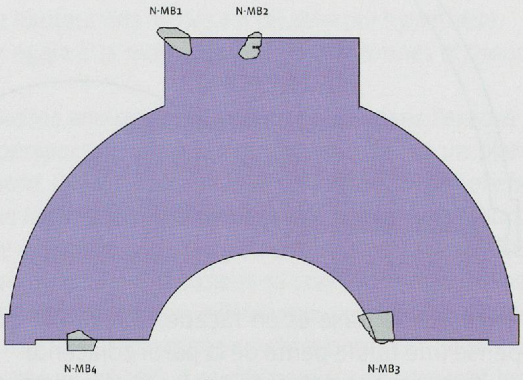

Le corps à colonnes engagées

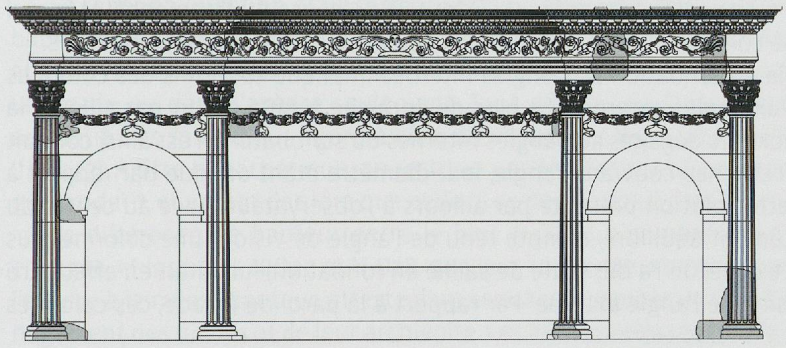

Alors que le niveau correspondant du monument sud est rythmé de pilastres à peine dégagés, l'édifice nord présente des colonnes engagées, dont quelques éléments conservés permettent de restituer l'agencement relativement complexe.

La hauteur de ce niveau, dont plusieurs assises ne sont pas documentées par des blocs, est rétablie par calcul. Fournie par leur diamètre à la base et confirmée par le schéma modulaire du registre, celle des colonnes s'établit à 336 cm, ou 6 modules, soit proportionnellement la même valeur que sur l'édifice voisin. S'y ajoute un entablement de 98 cm attesté par plusieurs blocs, ce qui porte la hauteur totale du niveau à 434 cm.
Les pans de mur flanquant l'exèdre étaient sans doute dotée de niches à archivolte, qui ont probablement abrité des figures bachiques dont, peut-être, une représentation de Silène. L'exèdre a quant à elle pu accueillir une vaste scène historiée dont seuls de petits fragments sont conservés: Martin Bossert propose une procession figurant les défunts et des allégories (voir p. 74). Au-dessus courait une guirlande.

Quant aux faces latérales et arrière, rien ne permet de leur attribuer un quelconque décor.

Les colonnes
Comme l'attestent le chapiteau d'angle N-O6 et le bloc N-O2, les colonnes des angles externes sont dégagées au trois quarts (fig. 237). Le bloc angulaire N-MA5 montre qu'au

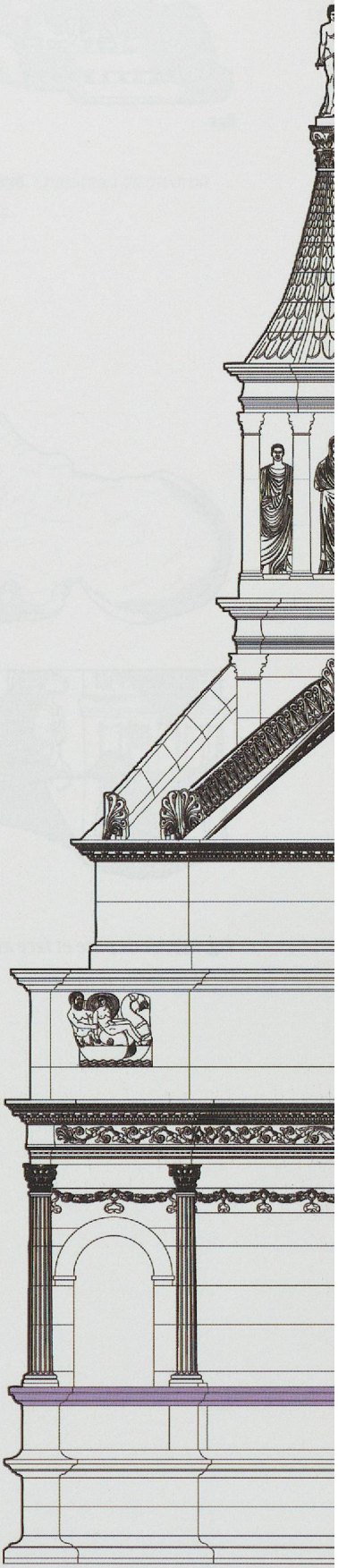

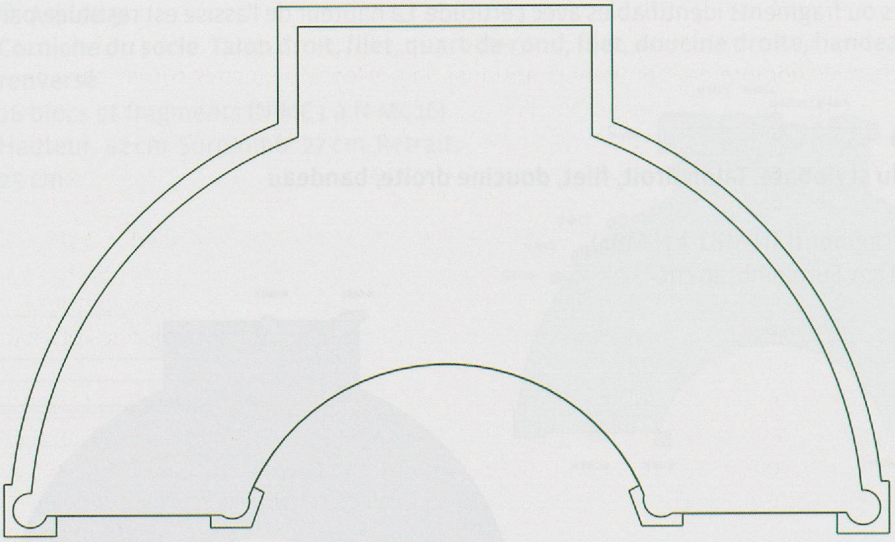

236

Fig. 236. *Plan du corps à colonnes.*

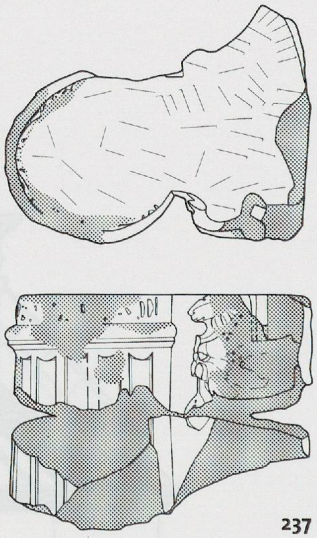

237

Fig. 237. *Lit de pose et face avant du bloc N-06.*

niveau de la base et en façade, la colonne est légèrement moins dégagée, ce que compense une faible pente de la paroi adjacente.

Comment se présentaient les angles internes de la façade, c'est-à-dire de part et d'autre de l'exèdre? Trois points sont à considérer: tout d'abord la vraisemblance, qui veut que la façade soit rythmée par des éléments verticaux intermédiaires ; ensuite, l'analogie avec le monument sud, que renforce la série des arcs de triomphe où l'arche centrale est toujours flanquée de pilastres ou de colonnes ; enfin et surtout, la présence du fragment N-MA1, qui suppose au moins une colonne engagée en plus des deux colonnes des angles externes.

L'absence de saillie en fondation aux angles internes implique toutefois des colonnes moins dégagées qu'aux angles externes. Le bloc de corniche N-MB3 exclut par ailleurs la présence de piédestaux très dégagés aux angles internes du stylobate. On est ainsi conduit à restituer des demi-colonnes couvrant l'angle, leur diamètre étant oblique par rapport à la façade (fig. 236). Cette solution présente par ailleurs à l'observateur placé au centre du monument un agencement équilibré, compte tenu de l'angle de vision: une colonne plus dégagée (par ailleurs exclue, on l'a dit, faute de saillie en fondation) lui aurait en effet paru plus large que sa voisine de l'angle externe. Par rapport à la paroi de façade, ces colonnes saillent de 6 cm.

Ce système explique également la différence de traitement entre les faces latérales et la façade. Sur les côtés, comme le montre le bloc N-MA7 entre autres, le retrait de 22 cm entre la corniche du stylobate et la paroi s'opère par un plan convexe ; en façade, où le bloc N-MA5 exclut un tel dispositif, le retrait est marqué par un simple plan horizontal de 13 cm seulement, que nécessite la présence des colonnes d'angle interne.

La restitution de demi-colonnes couvrant obliquement les angles internes permet par ailleurs d'exclure la présence d'autres colonnes engagées à l'intérieur de l'exèdre: celles-ci, pour présenter la même largeur, ne pourraient qu'être des demi-colonnes, ce qui impliquerait une avancée trop importante, nécessitant comme aux angles externes des piédestaux et des décrochements de l'entablement, qui seraient marqués dès la fondation. Sur le pourtour latéral et arrière du monument, le retrait de 22 cm entre la corniche du stylobate et la paroi autoriserait la présence de demi-colonnes sans imposer des piédestaux dégagés ; mais cela impliquerait des saillies de l'entablement, dont aucun fragment conservé ne révèle l'existence. On renonce donc, comme pour le monument voisin, à restituer des colonnes sur les côtés.

La hauteur des colonnes obéit à deux constructions géométriques concordantes. D'une part, le système modulaire du registre inférieur réserve 6 de ses 16 modules aux colonnes, ce qui donne 336 cm, base et chapiteaux compris. D'autre part, la hauteur des colonnes égale 9 fois le diamètre ; livré par les blocs de base, ce diamètre est ici de 37,33 cm, soit 1/9 de 336 cm. À noter qu'au haut du fût, le diamètre est réduit à 30 cm.

Les éléments conservés permettent de décliner la colonne en une base moulurée haute de 18 cm (presque un demi diamètre), un fût cannelé de 276 cm et un chapiteau composite de 42 cm (1,125 fois le diamètre).

Les murs et leur décor

Suggérée sur le monument voisin par deux reliefs symétriques d'Attis et confortée par la comparaison avec nombre de monuments antiques, la présence de niches sur les pans de murs flanquant l'exèdre semble confirmée par le fragment N-FB1 (fig. 238), que nous interprétons comme un chapiteau de piédroit supportant un départ d'archivolte[316]. Ces niches ont pu accueillir les représentations grandeur nature de Silène et/ou de Pan attestées par quelques fragments (voir p. 74) Leur largeur de 120 cm est fournie par le bloc N-MA5, dont la face gauche oblique, qui correspond au côté de la niche, s'ouvre à 23 cm de la plinthe de la colonne engagée d'angle. Le bloc N-MA5 exclut par ailleurs la présence d'une base moulurée pour ce piédroit, ce qui n'a rien d'inhabituel. La hauteur des niches est rétablie par hypothèse, en admettant pour les piédroits une hauteur égale à la moitié de celle des colonnes et, pour l'archivolte, un tracé en demi-cercle.

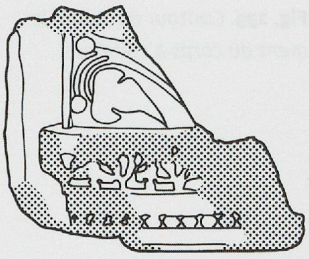

238

Fig. 238. *Chapiteau de piédroit N-FB1.*

Impossible de déterminer si une ou des niches analogues s'ouvraient aussi dans l'exèdre ; cependant, compte tenu des problèmes de perspective liés à une arche inscrite sur un plan concave, on préfère renoncer à cette hypothèse. D'autant que plusieurs fragments de reliefs semblent révéler la présence d'une vaste scène figurée, que l'on ne peut guère restituer ailleurs que dans l'exèdre. En effet, s'il est impossible d'exclure que le stylobate à piédestaux ait été orné, comme c'est le cas sur le monument sud, le fait que sa base et sa corniche soient lisses incite à en écarter l'hypothèse ; quant aux attiques, ils ont accueilli les groupes symétriques à Triton et Néréide. C'est pourquoi nous nous inspirons plus volontiers du monument de la Via Appia dont l'exèdre présente des scènes figurées en relief[317]. À quelle hauteur se situaient les décors figurés? Là encore, pas de certitudes ; entre la limite supérieure fournie par les guirlandes et le cadre donné par les niches latérales, on choisit de les resituer immédiatement au-dessus du stylobate.

Le relief en question était surmonté d'une guirlande (N-O27 et N-O28) suspendue probablement à la base du chapiteau[318]. En effet, la hauteur des blocs ornés de guirlandes et celle des chapiteaux concordent. Difficile de savoir si la guirlande courait sur toute la façade ou dans l'exèdre seulement. Tout dépend de l'interprétation que l'on donne au motif très mutilé qui figure à côté du chapiteau N-O2, situé à l'angle externe gauche (fig. 237). À titre hypothétique, on restitue un élément complexe marquant le départ de la guirlande[319], et admet dès lors que celle-ci se développait d'un bout à l'autre de la façade.

La différence de hauteur entre le bloc N-O2, qui comprend un élément de colonne engagée, et les blocs N-O27 et N-O28, que leur concavité impose de restituer sur la paroi de l'exèdre à la même hauteur, atteste d'un assisage irrégulier en façade, peut-être lié à l'aménagement des niches et de leur archivolte. Les assises retracées sur la restitution sont donc, quand aucun bloc complet ne les documente, sujettes à discussion.

L'entablement

Dotée de saillies angulaires dont témoignent le bloc N-CMA13 et le fragment N-CMA7, la corniche modillonnaire N-CMA appartient sans doute possible au registre inférieur. Impossible toutefois de préciser si elle faisait partie de l'entablement des colonnes engagées, ou si elle couronnait l'attique, dont on présume qu'il présentait aussi des saillies angulaires.[320] Comme la présence d'une corniche modillonnaire à l'attique

---

316 Le fragment N-FB1 pourrait aussi, en théorie, se lire comme un élément de frise architravée, qui indiquerait alors une niche à linteau. Mais cela supposerait du coup un entablement complet avec corniche moulurée, ainsi que des pilastres sans doute dotés de chapiteaux et de bases. Comme le bloc N-MA5 exclut la présence d'une telle base, on opte de préférence pour un piédroit simple et une archivolte.

317 Von Sydow 1974, fig. 17.

318 C'est notamment le cas à Beaucaire (Roth Congès 1987). À Brescia (Cavalieri Manasse 1990) ou à l'Ara Pacis (Castriota 1995), la guirlande, accrochée à des bucrânes, part aussi au niveau du sommet des chapiteaux. Sur la «tombe à guirlandes» à la porte d'Herculanum à Pompei (Kockel 1983, pl. 40-41), les guirlandes sont accrochées à mi-hauteur des chapiteau. En revanche, sur le mausolée de Poblicius à Cologne (Precht 1975), elle est suspendue à hauteur de la base des chapiteaux.

319 À titre indicatif, la guirlande qui couronne le socle du mausolée de Glanum présente elle aussi des extrémités qui diffèrent des attaches intermédiaires (Rolland 1969).

320 La seconde hypothèse n'est bien entendu valable que dans le cas où le monument était doté, comme son voisin, d'un registre intermédiaire avec podium en retrait. Celui-ci serait alors couronné par la corniche N-CMB, puisque c'est aussi celle des frontons et demi-frontons. Si ce registre intermédiaire n'existait pas -hypothèse que nous écartons sans preuve absolue- les frontons et demi-frontons se situeraient immédiatement au-dessus de l'attique, lequel serait par conséquent couronné par la corniche N-CMB. Dès lors, la corniche N-CMA ne pourrait qu'appartenir au corps à colonnes engagées.

Fig. 239. *Contour de l'entablement du corps à colonnes.*

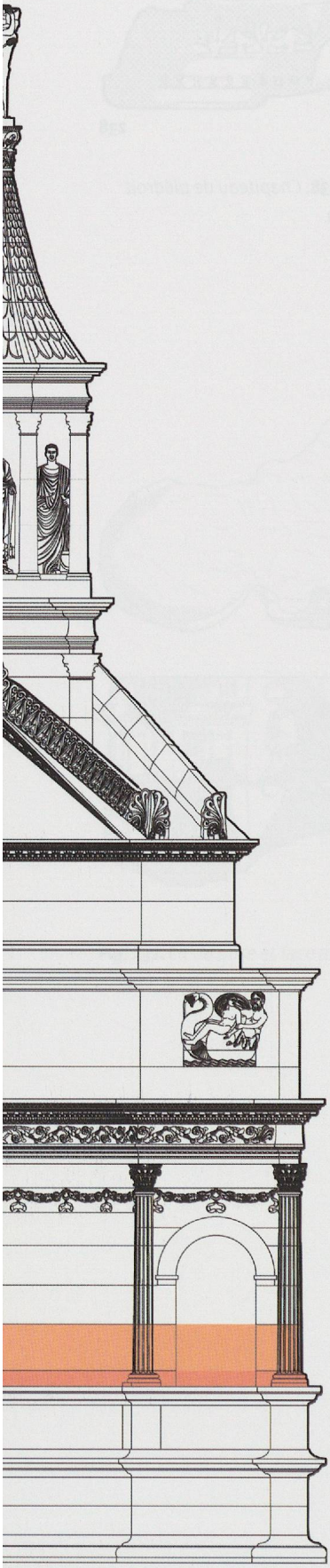

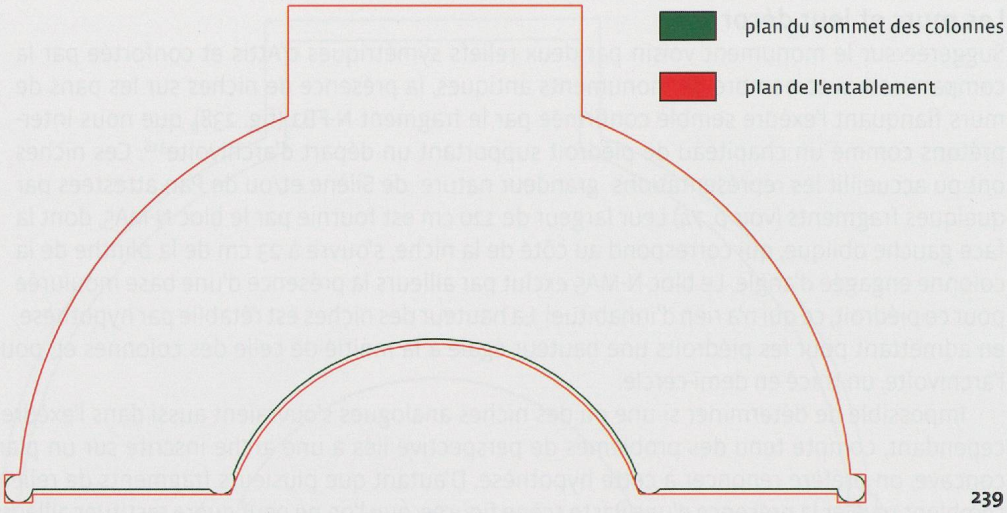

reste incertaine, on opte pour la première solution. Le fait que l'entablement des colonnes engagées (frise architravée N-FA + corniche N-CMA) mesure alors 98 cm de hauteur, soit 1,75 module, nous conforte au demeurant dans ce choix.

Faute d'éléments conservés, et en l'absence de piédestaux marqués en fondation, on renonce à restituer des avancées à l'entablement au-dessus des colonnes moins dégagées des angles internes. Par conséquent, l'architrave marque, par rapport à la paroi de la façade, un surplomb égal à la saillie des demi-colonnes de l'angle interne, soit 6 cm (fig. 239).

Assise 8

Base de la paroi du corps à colonnes, et bases des colonnes engagées, composées de deux tores que séparent un filet et une scotie, puis du réglet

7 blocs et fragments (N-MA1 à N-MA7).

Hauteur : 24 cm.

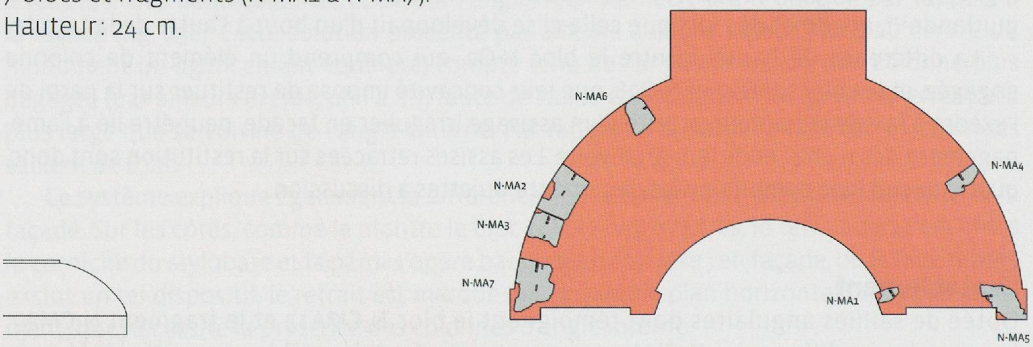

Les blocs N-MA1, N-MA5 et N-MA7 fournissent les clés de la restitution, qui se caractérise par un profil différent de l'assise selon que l'on se trouve en façade ou sur les côtés. En façade (blocs N-MA1 et N-MA5), la paroi entre les colonnes marque un retrait de 13 cm, matérialisé par un simple plan horizontal au sommet de la corniche N-MC, par rapport à la paroi du niveau inférieur. Sur les côtés, le retrait est de 22 cm, et il est marqué par un plan convexe.

La face gauche oblique du bloc N-MA5 correspond par ailleurs au côté de la niche ouverte sur le pan latéral de la façade.

Assise 9

Corps à colonne engagées

1 bloc (N-O9).

Hauteur : 70 cm.

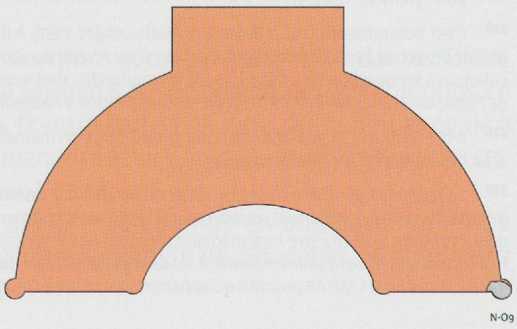

Attention : pour ce qui concerne le corps à colonnes engagées, la restitution des assises est très incertaine : d'une part, on constate des différences de hauteur entre les pans latéraux de la façade et l'exèdre ; d'autre part, sur les pans latéraux, la présence des niches, et donc des probables claveaux de leurs archivoltes, interdisent d'extrapoler à partir des assises fournies par les fûts des colonnes engagées. Les valeurs indiquées ci-dessous, pour les assises 9 à 14, ne sont donc valables que pour les colonnes, sauf mention contraire.

Assise 10

Corps à colonne engagées
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur théorique : 59 cm.

Assise 11

Corps à colonne engagées
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur théorique : 60 cm.

Assise 12

Corps à colonne engagées
1 bloc (N-O1).
Hauteur : 27 cm.

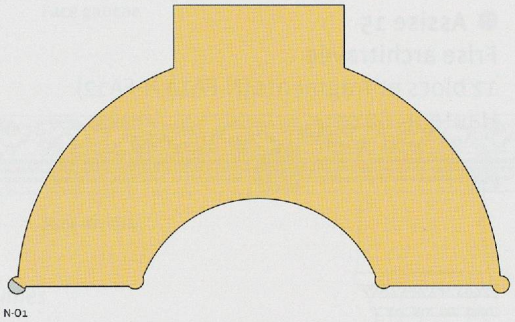

La position de l'assise est rétablie, sans précision absolue, par le du bloc N-O1, ainsi que par les dimensions de ses cannelures.

Assise 13

Corps à colonne engagées
3 blocs et fragments (N-O2, N-O27, N-O28).
Hauteur : 60 cm sur le pan latéral à proximité du fût (bloc N-O2) ; 40 cm dans l'exèdre (blocs N-O27, N-O28).

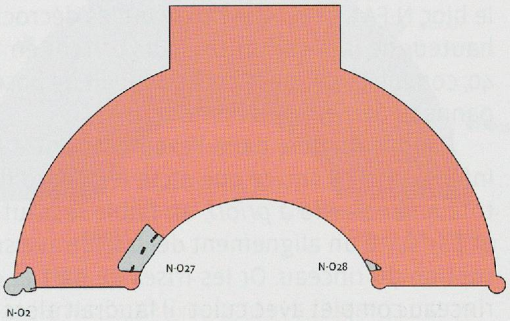

Cette assise correspond au haut des colonnes engagées et à la base des chapiteaux (bloc N-O2). Elle est caractérisée par une guirlande, en segments de 80 cm de longueur moyenne, pour un total de sept dans l'exèdre. Mis au jour à droite de la fondation, le bloc N-O2, qui présente une colonne dégagée aux trois quarts, provient probablement de l'angle avant gauche de l'édifice.
Le bloc N-O2, qui montre un élément de fût et un décor végétal, mesure 45 cm de hauteur au moins, alors que les blocs à guirlande N-O27 et N-O28 n'excèdent pas 38 cm.

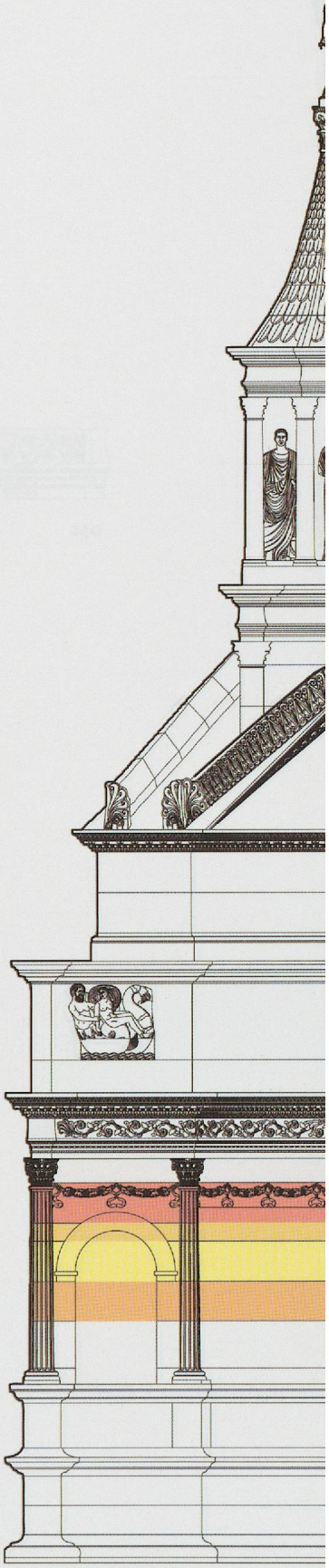

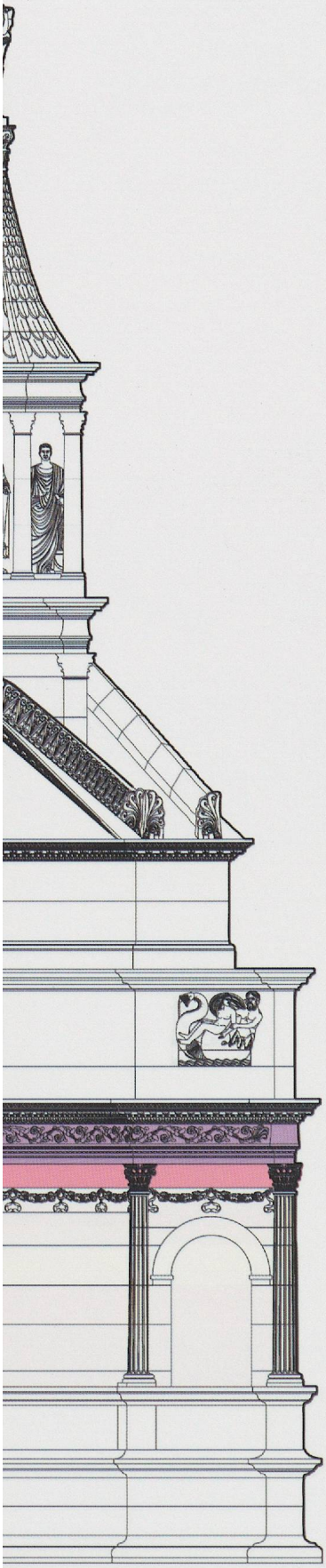

Assise 14

Corps à colonne engagées

2 blocs et 14 fragments (N-O3 à N-O6, N-O11, N-O12, N-O15, N-O21)[8].

Hauteur : 36 cm.

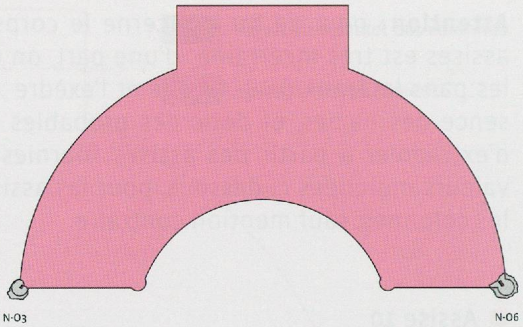

Cette assise comprend les chapiteaux composites à double couronne d'acanthe des colonnes engagées, hormis la base figurant à l'assise inférieure.

Assise 15

Frise architravée

12 blocs et fragments (N-FA1à N-FA12).

Hauteur : 60 cm.

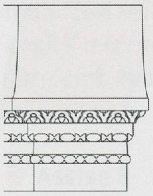

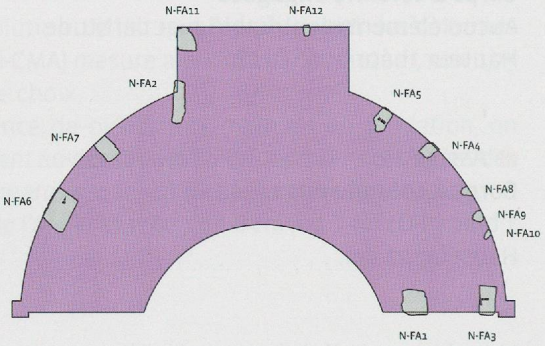

Architrave à trois fasces avec ornements de perles, perles et pirouettes puis talon avec rais de cœur en étrier, bandeau et frise à rinceaux. En façade, on doit rétablir un seul culot d'acanthe placé au centre de l'exèdre, d'où partent des rinceaux qui, comme le démontre le bloc N-FA3, se terminent avant les décrochements à l'aplomb des colonnes engagées. À hauteur de la frise, ces ressauts offrent en façade un panneau haut de 29 cm et large de 40, comme l'indique le contour au lit de pose du bloc de corniche N-CMA13. Le décor dudit panneau demeure inconnu.

Rappelons que, dans l'exèdre et entre les colonnes, l'architrave surplombe la paroi inférieure de 6 cm, ce que dicte le débord des colonnes des angles internes. S'il n'est pas totalement exclu *a priori*, un faible ressaut de l'entablement au-dessus de ces colonnes, et par suite un alignement de l'architrave sur la paroi, impliquerait sans doute une interruption du rinceau. Or les frises de part et d'autre de l'exèdre sont trop courtes pour un rinceau complet avec culot : il faudrait alors leur restituer un tout autre décor, dont aucun élément conservé n'indique l'existence.

Contrairement à ce qu'on constate sur le monument voisin, les frises architravées et les corniches sont également ornées de motifs ciselés sur les côtés, et sans doute l'arrière, de l'édifice. En témoigne le bloc N-FA2, qui montre par ailleurs que le rinceau prend fin avant le massif quadrangulaire arrière. On restitue par conséquent un culot d'acanthe au centre des arcs de cercle latéraux. Sur le massif arrière, dont les flancs sont trop courts pour un double rinceau, on place à titre hypothétique un culot d'acanthe au milieu du mur arrière (fig. 240).

---

321 Les fragments N-O11, N-O12 et N-O15, de très petite taille, sont attribués à cette assise par commodité ; mais on ne peut exclure qu'ils proviennent d'autres chapiteaux, ceux des pilastres de la pile ou ceux de la chapelle.

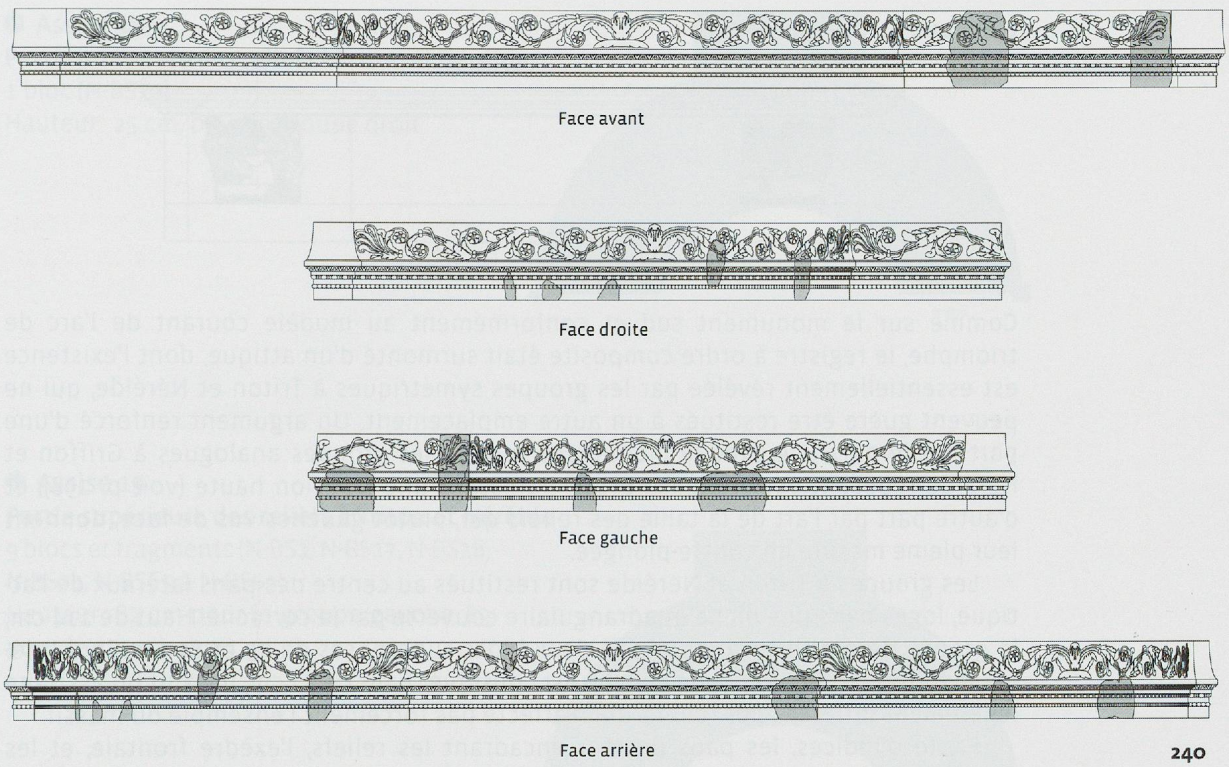

Fig. 240. *Décor des frises architravées du corps à colonnes.*

Assise 16

Corniche modillonnaire

17 blocs et fragments (N-CMA1 à N-CMA17) ; 7 fragments (N-CMA4, N-CMA5, N-CMA8, N-CMA9, N-CMA10, N-CMA16 et N-CMA17) sont attribués à cette série en vertu des dimensions de certains de leurs motifs, sans qu'on puisse pour autant exclure une appartenance à la série N-CMB, ou à une autre corniche modillonnaire du monument.
Hauteur : 38 cm. Surplomb : 30 cm.

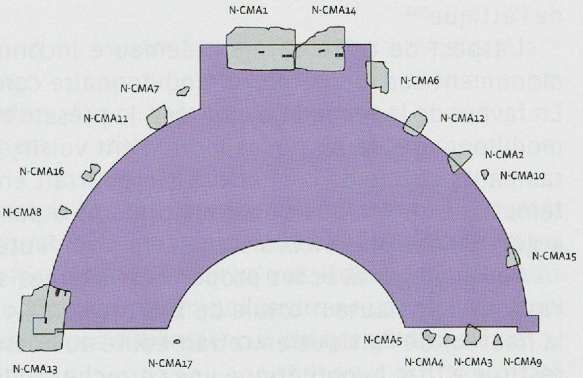

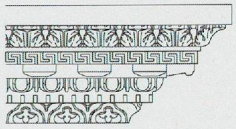

Talon droit orné d'un rais de coeur en étrier, denticules, oves, modillons à palmettes et soffites floraux, larmier avec méandre simple, filet, doucine portant une alternance de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau. De même que la frise architravée qui la supporte, cette corniche est décorée de motifs ciselés sur tout le pourtour du monument (N-CMA 13).

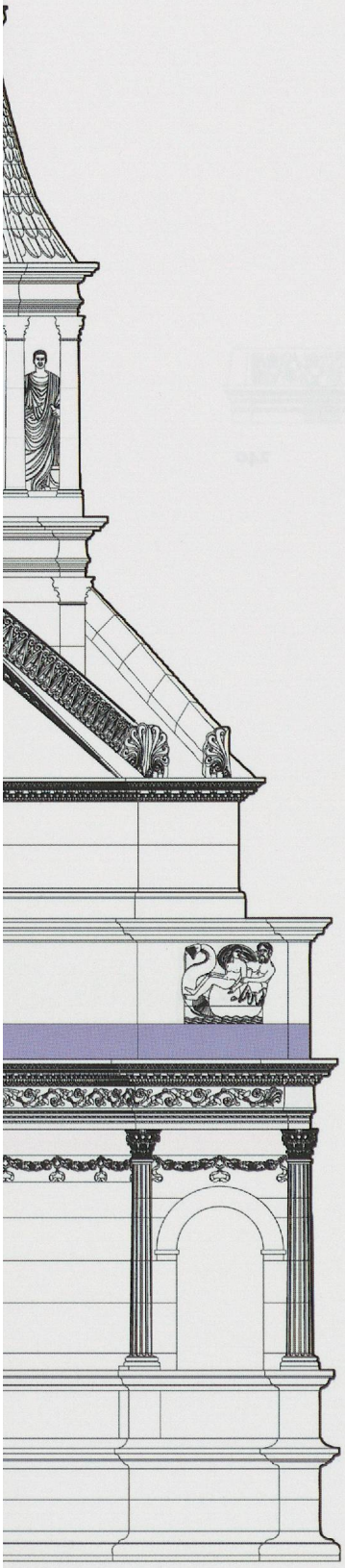

L'attique

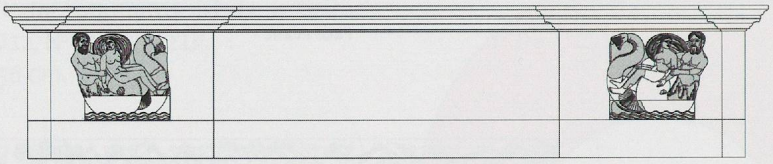

Comme sur le monument sud et conformément au modèle courant de l'arc de triomphe, le registre à ordre composite était surmonté d'un attique, dont l'existence est essentiellement révélée par les groupes symétriques à Triton et Néréide, qui ne peuvent guère être restitués à un autre emplacement. Un argument renforcé d'une part par le parallèle avec le monument sud, où les groupes analogues à Griffon et Néréide reposent sur une base brute trahissant une position haute (voir p. 198), et d'autre part par l'art de la taille des reliefs qui, plutôt gauches vus de face, donnent leur pleine mesure en contre-plongée.

Les groupes à Triton et Néréide sont restitués au centre des pans latéraux de l'attique, logés dans une niche quadrangulaire couverte par la corniche. Haut de 114 cm, le groupe de droite se compose de deux blocs superposés de 25 et 89 cm. Seul l'élément supérieur du groupe de gauche est conservé : haut de 82 cm, il trahit un assisage légèrement différent des reliefs, qui n'affecte pas forcément l'ensemble du massif.

Faute d'indices, les pans de mur encadrant les reliefs, l'exèdre frontale, et les autres faces de l'édifice sont restitués sans décor. La vraisemblance incite à reporter à l'attique les saillies angulaires marquées en fondation et sur tout le registre inférieur : on rétablit donc des piédroits saillants à l'aplomb des colonnes engagées des angles externes, en leur donnant une largeur de 30 cm, qui correspond à celle du haut du fût des colonnes. L'avancée ainsi marquée (15 cm) affecte aussi, bien entendu, la corniche de l'attique[322].

L'aspect de cette dernière demeure inconnu : corniche moulurée comme sur le monument sud, ou corniche modillonnaire comme, par exemple, sur l'arc d'Orange ? En faveur de la seconde hypothèse, la présence avérée sur notre édifice de corniches modillonnaires là où, sur le monument voisin, on observe des corniches moulurées : rampants et pile de la chapelle. On pourrait en inférer un programme décoratif systématiquement modillonnaire, du moins à partir du corps à colonnes engagées. Un argument des plus inconsistants, mais qui faute de mieux fait ici pencher la balance.

Par analogie avec les proportions avérées sur le monument voisin, on rétablit à l'attique une hauteur totale de 196 cm, soit 3,5 modules, ce qui par ailleurs est aussi la hauteur de l'attique en retrait édifié au-dessus. Sur une paroi haute de 163 cm, on restitue à titre hypothétique une corniche modillonnaire haute de 33 cm, calquée sur celle de l'attique en retrait, dont la position est analogue.

Assise 17

Paroi de l'attique

Aucun élément identifiable avec certitude.

Hauteur théorique : 49 cm

Sans doute dépourvue de décor, cette première assise est destinée à surélever les reliefs à Triton et Néréide, afin que leur partie inférieure ne soit pas masquée par le surplomb de la corniche inférieure (voir le monument sud, p. 198).

322 La plupart des arcs et portes dotés de colonnes avancées sous une saillie de l'entablement présentent un aménagement analogue à l'attique : entre autres exemples, l'arc d'Orange, celui des Gavii à Vérone (Gros 1996, p. 64 fig. 54), ceux de Néron et de Titus à Rome.

Assise 18

Partie inférieure des reliefs à Triton et Néréide

1 bloc (N-BS70).

Hauteur : 25 cm, pour le groupe droit.

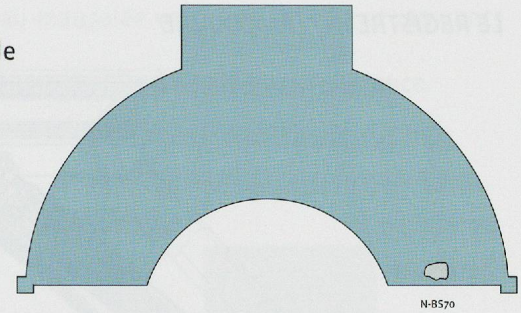

Assise 19

Partie supérieure des reliefs à Triton et Néréide

9 blocs et fragments (N-BS1, N-BS17, N-BS18, N-BS24, N-BS65 à N-BS69).

Hauteur : 82 cm pour le groupe gauche, 89 pour le groupe droit.

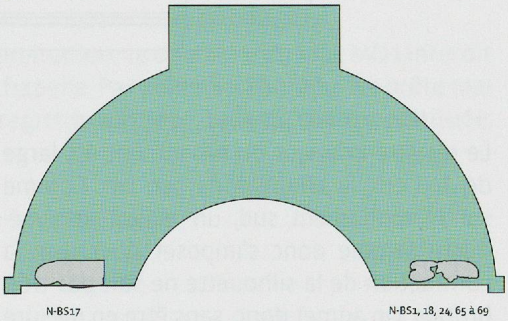

Assise 20

Corniche de l'attique

Aucun élément identifiable avec certitude.

Hauteur théorique : 33 cm. Surplomb : 30 cm.

À titre hypothétique, on restitue au sommet de l'attique une corniche modillonnaire, dont la conformation est calquée sur celle de la corniche de l'attique en retrait (N-CMB). Motif : celle-ci repose aussi directement, c'est-à-dire sans frise architravée, sur un massif dont la hauteur restituée approche celle de l'attique. On s'écarte donc légèrement, en l'occurrence, du modèle fourni par le monument voisin, privilégiant les indications dispensées par l'édifice nord lui-même.

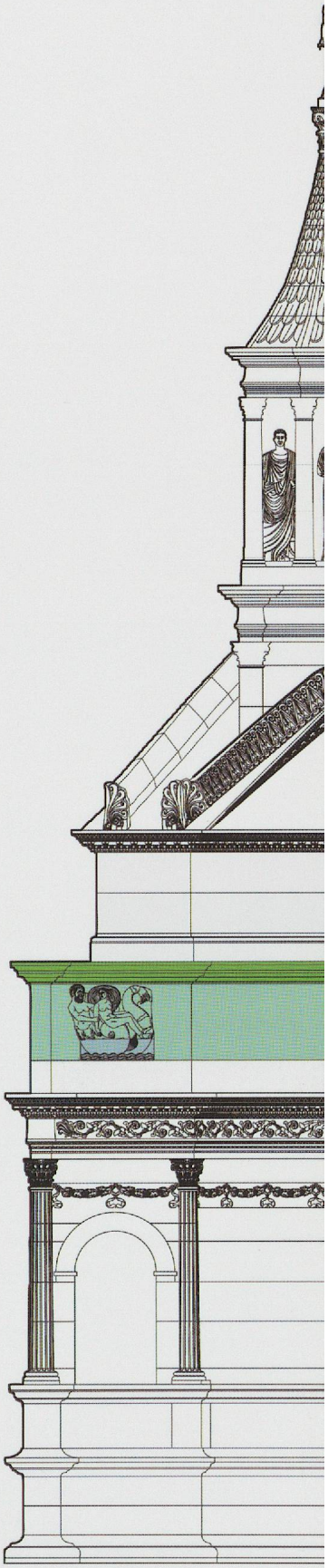

LE REGISTRE INTERMÉDIAIRE

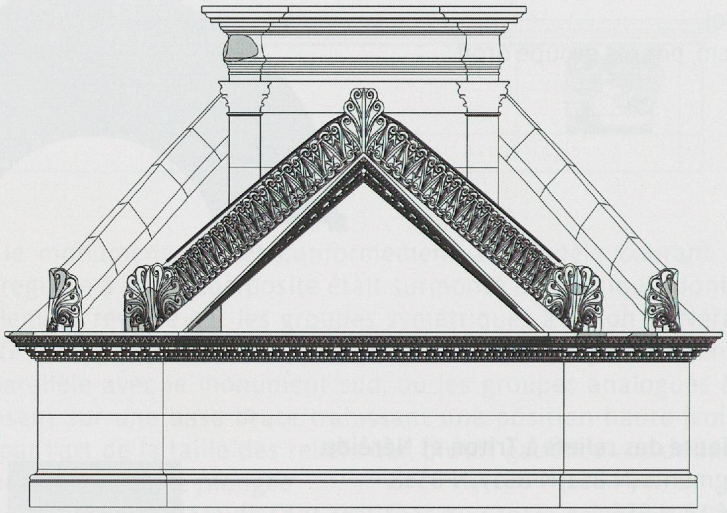

Le registre inférieur du monument est large de 896 cm, la chapelle de 300 cm. Comme sur le monument sud, un massif intermédiaire semble donc s'imposer pour que la contraction de la silhouette ne soit pas trop brutale. On admet donc, sans être en mesure de la démontrer, la présence d'un second attique en retrait, analogue à celui qui est attesté sur le monument voisin. Une hypothèse que pourrait renforcer l'élément de corniche N-CMB5, dont l'angle aigu suggère une diminution des courbures latérales ; mais ce petit fragment peut aussi avoir appartenu à la corniche de la pile.

Cet attique est couronné d'un fronton en façade et de demi-frontons sur les côtés, entre lesquels se dresse la pile carrée de la chapelle.

Par analogie avec l'édifice voisin, on donne à cet ensemble une hauteur totale de 10 modules, soit en l'occurrence 560 cm (196 cm pour l'attique, 364 pour la pile).

L'attique en retrait

La restitution en plan de l'attique supérieur repose, comme pour le monument sud, sur plusieurs postulats :

- l'arc de cercle de l'exèdre est concentrique à celui de l'exèdre aux niveaux inférieurs ;
- de même, le tracé des courbes latérales est concentrique à celui des niveaux inférieurs ;
- les extrémités de l'exèdre s'alignent, en vue frontale, avec celles de l'exèdre aux niveaux inférieurs.

Il faut cependant admettre que l'attique marque, par rapport à la façade, un retrait moindre que celui du monument sud (2 modules) : d'une part, la place disponible en avant de la pile de la chapelle ne permet pas de reculer fortement l'exèdre ; d'autre part, la base du fronton concave est trop longue pour une exèdre aussi réduite que sur le mausolée voisin. Elle se prête en revanche exactement à celle d'un attique dont le retrait serait de 56 cm, soit 1 module.

Faute d'arguments plus péremptoires, la largeur de la façade est restituée selon le schéma adopté pour le monument sud. On obtient ainsi des faces latérales larges de 140 cm, entourant une exèdre de 448 cm (soit, en modules, 2,5, 8 et 2,5).

Toujours suivant le modèle du mausolée voisin, on fixe la hauteur de l'attique à 196 et celle de la pile de la chapelle à 364 cm, pour une hauteur totale de 560 cm ou 10 modules, au registre intermédiaire. Dans ce système, le centre du fronton correspond à celui du registre intermédiaire, et à celui du monument.

L'attique est couronné des corniches de la série N-CMB, qui est aussi celle des rampants du fronton et demi-frontons. Relevons que la présence d'une corniche modillonnaire à cet

endroit marque une différence par rapport au mausolée voisin, où attique et rampants sont adornés d'une simple corniche moulurée.

Quant à un éventuel décor sur la paroi, rien ne permet d'en affirmer l'existence.

Assise 21

Base de l'attique. Pan vertical, tore, filet, cavet renversé

2 blocs et fragments (N-MD1, N-MD2).

Hauteur : 42 cm. Retrait : 7,5 cm.

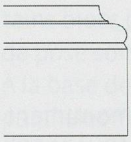

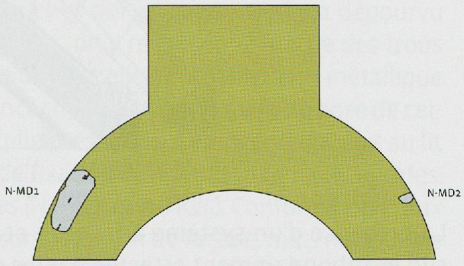

La base N-MD est restituée à cette assise par élimination : la courbure du bloc MD1 interdit en effet tout positionnement au niveau de la chapelle. Par ailleurs sa hauteur se prête mal à un positionnement en base de l'attique du registre inférieur : telle qu'elle est restituée, celle-ci doit mesurer 7 cm de plus.

Assises 22 et 23

Paroi de l'attique

Aucun élément identifiable avec certitude.

Hauteur totale : 121 cm.

La paroi est divisée par vraisemblance en deux assises dont les hauteurs respectives demeurent inconnues. Sur la restitution, on adopte, à titre purement conventionnel, deux assises égales de 60,5 cm.

Assise 24

Corniche du second attique

3 fragments (N-CMB3, N-CMB4, N-CMB5?) ; attribués à cette série à cause de la hauteur de leur décor, les fragments N-CMB3 et N-CMB4 n'en pourraient pas moins avoir appartenu à la série CMA, ou à une autre corniche modillonnaire du monument. Le fragment N-CMB5, qui présente un angle aigu, pourrait aussi provenir de la pile.

Hauteur : 33 cm. Surplomb : 30 cm.

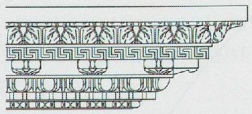

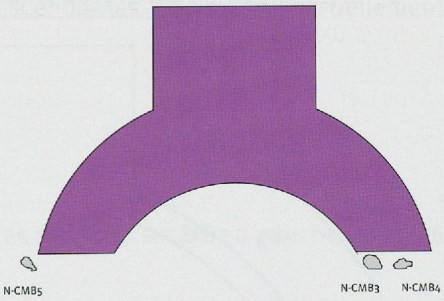

Cette corniche modillonnaire, répond aux corniches de rampants des frontons situés au-dessus. Perles et pirouettes, denticules, oves, modillons à palmettes et soffites floraux, larmier avec méandre simple, filet, doucine avec alternance de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau.

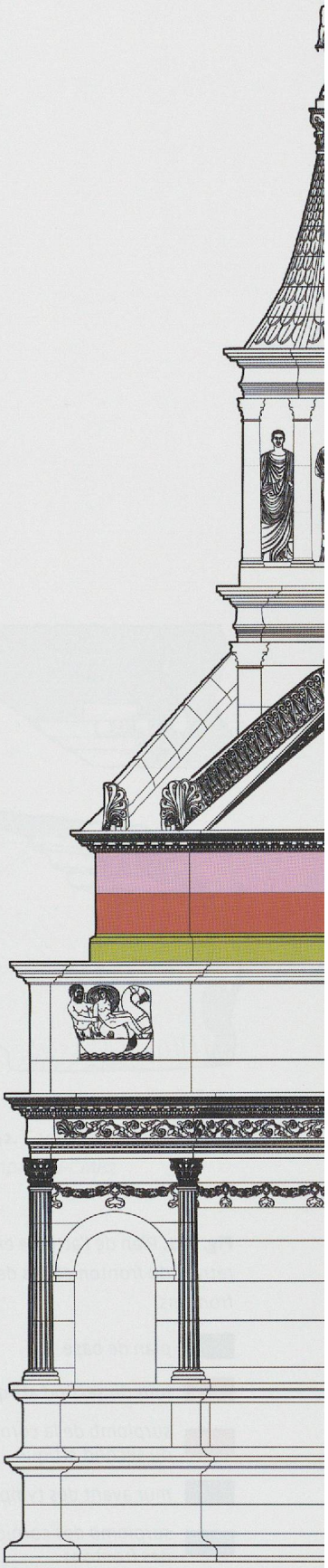

Fronton et demi-frontons

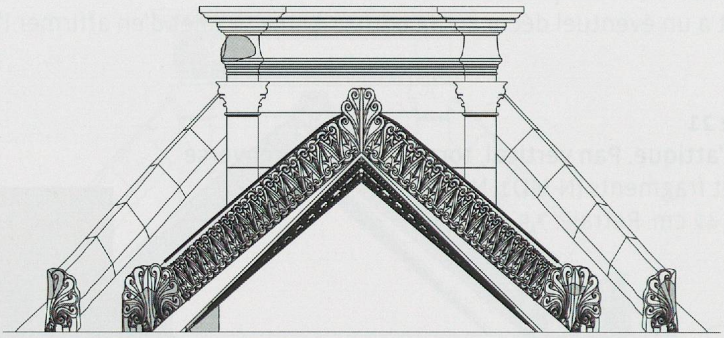

La présence d'un système à fronton et demi-frontons comparable à celui du monument sud est abondamment attestée par les corniches et les frises de rampant (N-CMB et N-FR). La présence de frises de rampant et d'acrotères libres, ainsi que l'existence de demi-frontons latéraux, prouve si besoin était que ces éléments ne constituent pas un simple décor engagé dans la façade, mais délimitent un massif de transition entre attique et pile de l'édicule. La partie centrale du fronton de façade peut toutefois avoir été intégré d'une façon ou d'une autre à la paroi de la pile, mais aucun élément conservé ne permet de s'en assurer.

Concaves, les blocs de corniche et de frise de rampant N-CMB2 (fig. 242) et N-FR4 indiquent que le fronton de façade se dressait au-dessus de l'exèdre. En admettant que, comme c'est le cas sur le mausolée sud et comme le suggèrent les éléments conservés, la hauteur du fronton de façade égale celle des demi-frontons latéraux, on se fonde sur la pente fournie par les corniches de rampant, la longueur des éléments de frises contigus et les critères modulaires appliqués sur le monument voisin pour reconstruire un tympan de 500 cm de longueur horizontale par 168 cm (ou 3 modules) de hauteur. Corniches de rampant comprises, un fronton complet mesure 580 cm à la base : or, reportée sur le plan de l'attique en retrait, cette longueur s'adapte exactement au tracé de l'exèdre. Le fronton est donc complet en façade. Par ailleurs, la concordance des tracés étaye la restitution de l'attique et de son retrait frontal de 56 cm. Dans cette configuration, le centre du tympan se situe à mi-hauteur du monument, comme sur l'édifice voisin.

Plusieurs éléments convexes confirment l'existence de demi-frontons sur les faces latérales, de part et d'autre de la pile de la chapelle contre laquelle on présume qu'ils viennent s'appuyer, comme c'est le cas sur le mausolée sud. Quatre éléments contigus (N-FR9, N-FR8 (fig. 243), N-FR22 et N-FR10) de la frise de rampant située sur le côté gauche (comme l'indiquent leur face convexe et l'inclinaison de leur décor de S affrontés), prouvent par ailleurs

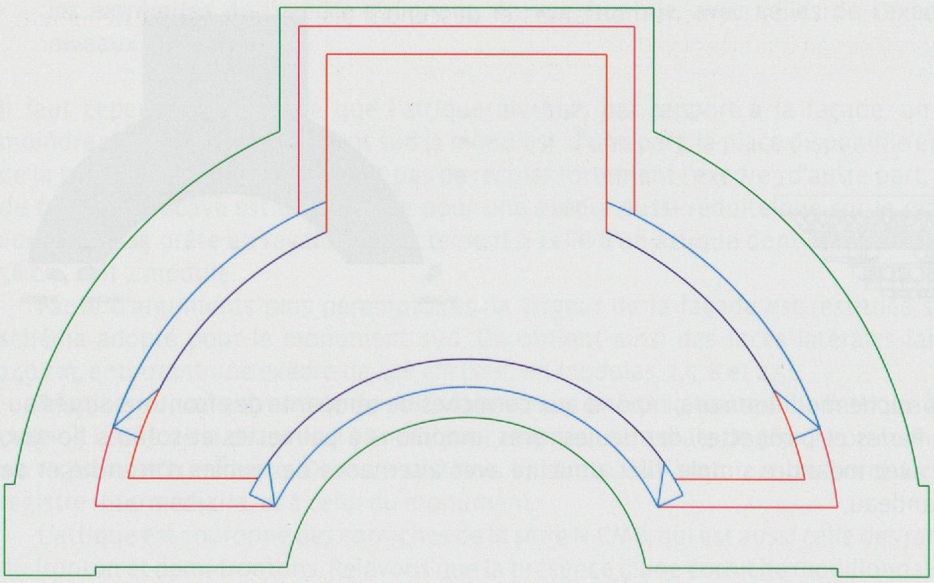

241

Fig. 241. *Plan de l'attique en retrait, du fronton et des demi-frontons.*

- *plan de base*
- *mur du second attique*
- *surplomb de la corniche du second attique*
- *mur avant des tympans*
- *surplomb des corniches des frontons*

qu'il s'agit bien de demi-frontons. Ils totalisent en effet une longueur oblique minimale d'environ 360 cm, trop importante pour qu'il soit possible de restituer un fronton complet sur la face latérale.

Selon le schéma restitué, les extrémités du fronton avant et celles des demi-frontons latéraux s'alignent sur le rayon de l'exèdre frontale, comme c'est aussi le cas sur le monument sud : un argument de plus à l'appui du plan proposé pour l'attique en retrait (fig. 241).

En façade et sur les côtés, les rampants étaient garnis de frises à décor de S affrontés, encadrées d'acrotères en palmettes. Le bas des corniches qui les supportent est dépourvu des butées surcreusées observées sur le mausolée voisin ; on y relève en revanche des trous de fixation qui trahissent un dispositif, sorte de cadre ou « échelle » probablement métallique dont les éléments transversaux correspondent aux encoches aménagées au lit de pose de certains blocs de la frise (N-FR10). D'autres éléments d'icelle présentent des logements, soit au lit de pose soit en face arrière, qui révèlent des modes de fixation différents, goujons et agrafes. À la base des frises figurent des acrotères à palmettes (N-FR24 et N-FR25). Conformément aux parallèles[323] on reconstitue une acrotère sommitale sur le fronton de façade, mais non sur les demi-frontons latéraux où la frise de rampant vient s'appuyer directement contre le flanc de la pile, comme l'attestent les fragments N-FR14 à gauche, et N-FR19 à droite : leur face de joint forme avec leur lit de pose un angle qui correspond à celui du rampant par rapport à un plan vertical, celui de la pile.

Aucune indication quant à un décor sculpté sur les frontons : le seul élément de tympan identifiable (N-B18) est lisse ; mais sa surface est de loin insuffisante pour exclure la présence de motifs ornementaux.

Comme sur l'édifice sud, on admet, sans preuve, que l'espace entre demi-frontons arrières et fronton avant était comblé par un massif en forme de rampe.

Fronton de façade

Tympan : 1 bloc (N-B18).
Corniche de rampant : 1 bloc et 1 fragment (N-CMB2, N-CMB 8).
Hauteur : 33 cm. Surplomb : 30 cm.

Mouluration identique à celle de la corniche de l'attique en retrait (assise 24). Perles et pirouettes, filet, denticules (obliques), oves, modillons à palmettes et soffites floraux, larmier avec méandre simple, filet, doucine avec alternance de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau.

Frises de rampant et acrotères : 4 blocs et fragment assurés (N-FR1, N-FR4, N-FR12, N-FR 21).
Hauteur : 50 cm.

Décor de S affrontés aux enroulements liés par des barrettes, séparés par des hampes à deux feuilles, alternativement montantes et descendantes. Le tout est partiellement ajouré. Acrotères à palmettes (N-FR25).

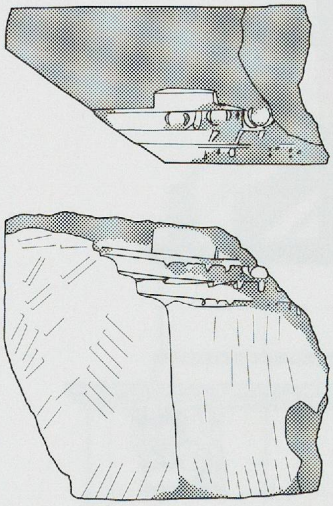

242

Fig. 242. *Corniche modillonaire de rampant N-CMB2.*

Demi-frontons latéraux

Tympans : aucun élément identifiable.

Corniches de rampant : 3 blocs et fragments assurés (N-CMB1, N-CMB7 à gauche ; N-CMB6 à droite)
Hauteur : 33 cm. Surplomb : 30 cm.

Mouluration identique à celle de la corniche de l'attique en retrait (assise 24). Perles et pirouettes, filet, denticules (obliques), oves, modillons à palmettes et soffites floraux, larmier avec méandre simple, filet, doucine avec alternance de feuilles d'acanthe et de tiges, bandeau.

323 Voir en particulier un édifice à Alésia (Varenne 1964, Varenne 1972) et le mausolée de Wavre près de Neuchâtel (Bridel 1976).

Fig. 243. *Frise de rampant N-FR8.*

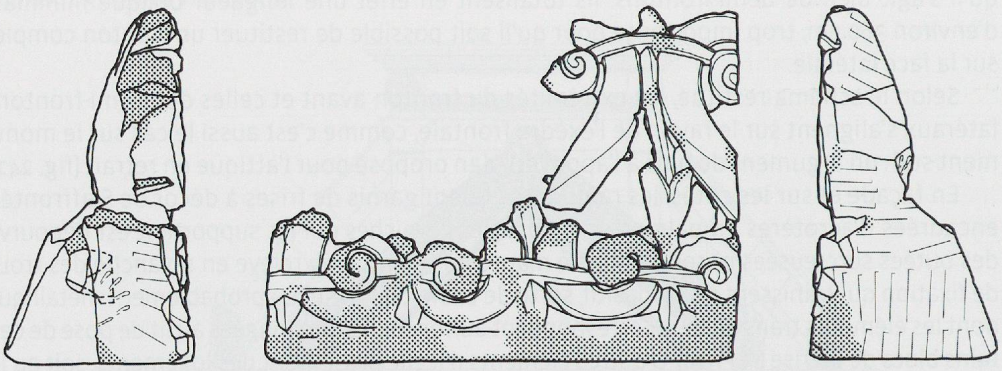

243

Frises de rampant et acrotères : 8 blocs et fragments assurés (N-FR8, N-FR9, N-FR10 et N-FR22 à gauche ; N-FR3, N-FR14, N-FR19 et N-FR20 à droite).
Hauteur : 50 cm.

Décor de S affrontés aux enroulements liés par des barrettes, séparés par des hampes à deux feuilles, alternativement montantes et descendantes. Le tout est partiellement ajouré. Les demi-frontons sont dotés d'acrotères en palmettes (N-FR11, N-FR24 à N-FR26).

La pile de la chapelle

La pile, dont le plan quadrangulaire est attesté par le contour arrière de la fondation, mesure 329 cm, pilastres angulaires compris, par 301 cm : des dimensions fournies par le plan de base, puis par les retraits successifs de l'élévation. Sa hauteur totale est établie par hypothèse à 364 cm, soit 6,5 modules, selon le schéma adopté pour l'édifice voisin. En façade, sa partie inférieure est masquée par le fronton.

Quant à son sommet, il diffère de celui de la pile du monument voisin par un entablement à frise architravée, et corniche sans doute modillonnaire. Cette proposition repose sur le fragment de frise N-FC2 : son angle aigu est comparable à celui de la corniche N-CC du monument sud qui, placée en sommet de pile, atteste des pilastres rentrants. Le fragment de corniche modillonnaire N-CMB5, qui forme lui aussi un angle aigu, peut appartenir à cet entablement, mais peut aussi provenir du couronnement de l'attique en retrait.

La hauteur de la frise architravée est fixée à titre hypothétique (en appliquant les proportions constatées au corps à colonnes engagées du registre inférieur) à 52 cm, celle de la corniche à 32 cm, pour un entablement totalisant 84 cm. Celui-ci doit être supporté, toujours comme sur l'édifice voisin, par des pilastres angulaires à face oblique, dont la largeur, calquée sur celle des colonnes engagées du registre inférieur, est rétablie à 37,33 cm. La présence d'un entablement « classique » à architrave et frise conduit à doter les pilastres de chapiteaux, hauts de 35 cm, toujours par analogie avec le registre inférieur. Quatre fragments de frise verticale à motif végétal ont été recensés, dont l'un (N-FV1) montre un décor rentrant qui pourrait convenir à l'arête gauche du pilastre droit. Cela impliquerait un joint sur la face du pilastre, chose admissible dans le cas d'un chaînage d'angle. Mais les fragments N-FV peuvent aussi provenir d'un tout autre emplacement ; on préfère donc, par prudence, restituer des pilastres sans décor.

Avec leur face rentrante, les pilastres terminent la transition entre les exèdres des niveaux inférieurs et la chapelle. Par analogie avec le monument voisin, on renonce à en restituer aux angles arrière de la pile, où cette fonction esthétique n'a pas lieu d'être.

Assises 25 à 28
Pile de la chapelle
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur totale : 245 cm.

Pile de la chapelle, divisée par vraisemblance en quatre assises dont les hauteurs respectives demeurent inconnues. Sur la restitution, on adopte, à titre purement conventionnel, quatre assises égales de 61,25 cm.

Assise 29
Haut de la paroi de la pile
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur : 35 cm.

La hauteur de l'assise équivaut à celle des chapiteaux d'angle, calqués sur ceux du registre à colonnes engagées.

Assise 30
Frise architravée de la pile
2 fragments (N-FC2, éventuellement N-FC1).
Hauteur : 52 cm.

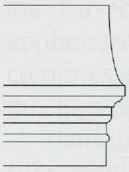

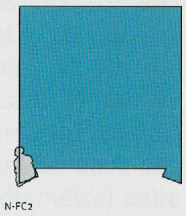

Disparue, l'architrave est rétablie sur le modèle fourni par le registre à colonnes. Frise à rinceaux.

Assise 31
Corniche de la pile
Pas de blocs ou fragments identifiables avec certitude (éventuellement le fragment N-CMB5).
Hauteur : 32 cm. Surplomb : 30 cm.

Faute de meilleurs arguments, le profil et le décor de la corniche sont calqués sur ceux de la série N-CMB, soit la corniche de l'attique en retrait.

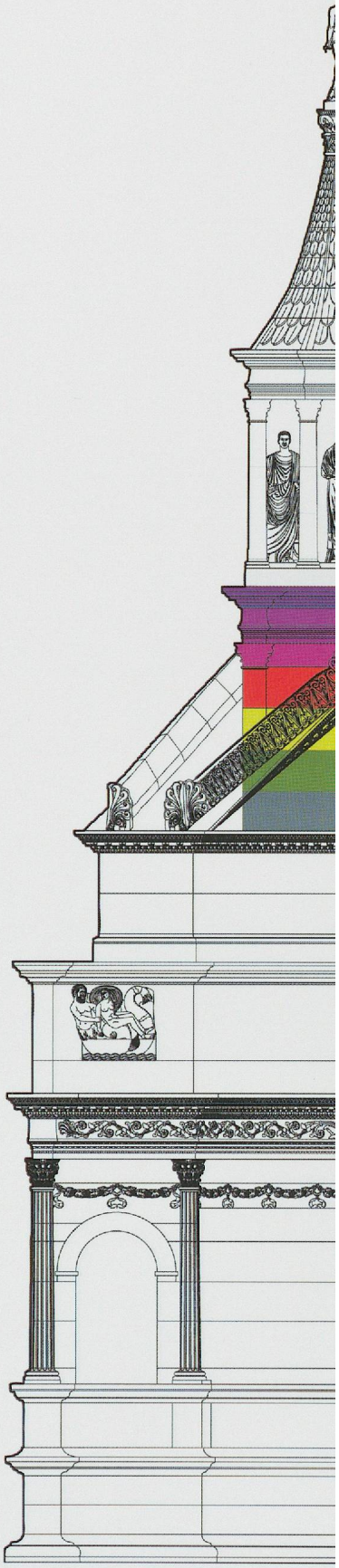

LE REGISTRE SUPÉRIEUR

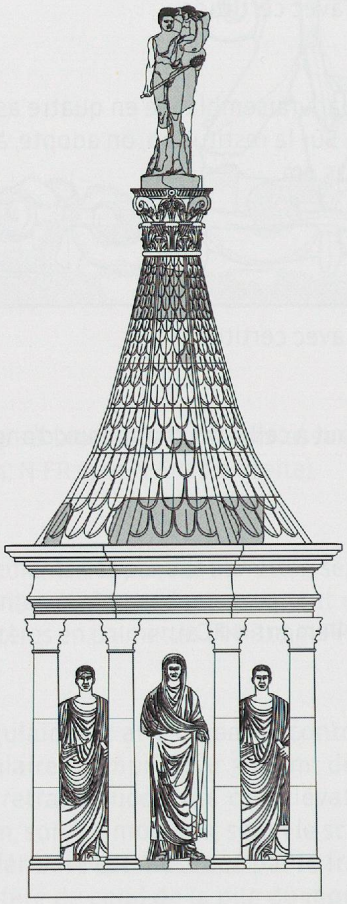

Si, sur l'édifice voisin, chacune des assises du registre supérieur est documentée par des éléments conservés, la chapelle et la flèche du monument nord demeurent hélas extrêmement lacunaires.

De la flèche subsistent, outre le groupe sculpté sommital, deux blocs et quatre fragments à tuiles en écailles, qui révèlent la section octogonale du toit et en fournissent la largeur à la base, mais ne permettent pas d'en rétablir la hauteur. Quant à la chapelle, il n'en reste rien d'identifiable. Edifiée sur une pile de plan quadrangulaire, on n'en admet pas moins, à titre hypothétique et en s'inspirant des rares parallèles à disposition, qu'elle affecte un plan octogonal conforme à celui de la flèche[324].

Faute de mieux, la configuration générale de l'ensemble repose donc, pour une large part, sur des postulats d'ordre géométrique et modulaire. Tout d'abord, on suppose que, comme c'est le cas sur le monument sud, la hauteur du registre supérieur est égale à celle du registre inférieur, soit en l'occurrence 16 modules ou 896 cm.

On postule ensuite que les proportions relatives de la chapelle et de la flèche sont les mêmes que sur l'édifice voisin : autrement dit, 6 modules 1/3 pour la chapelle, soit 354,5 cm, et 9 modules 2/3 pour la flèche, soit 541,5 cm.

324 Si l'on en croit les parallèles disponibles, le plan de l'édicule, qu'il soit carré ou circulaire, est en principe conforme à celui de la couverture. Les monuments polygonaux semblent ne pas échapper à la règle. En témoignent notamment le mausolée de Faverolles, qui sur une base carrée présente probablement deux niveaux de plan octogonal, surmontés d'une flèche octogonale également (Neiss 1985, fig. 29, p. 376 ; Février 1993), et l'un des monuments mis au jour à Orange, aux caractéristiques analogues (Mignon 2000, pp. 52-54). Il en va de même de «l'octogone» daté du haut empire et situé près de la Porta Gemina à Pola, du moins selon la restitution qui en est proposée (von Hesberg 1992, fig. 83, p. 139). Autres monuments funéraires à plan – au moins partiellement – polygonal : octogone à Arlon (cité par Numrich 1997, p. 81) ; monument de Neumagen, (trois blocs conservés) à entablement dodécagonal (Numrich 1997, p. 80 ; von Massow 1932, no 11, pp. 75-78) ; octogone d'Ephèse ; monument de la Via Appia (5e mille) à socle octogonal (cités par von Hesberg 1992, pp. 138 et 140) ; monument à base carrée et massif polygonal à Ostie (Gismondi 1955, pp. 181-190, fig 76-91, pl. 34).

La chapelle

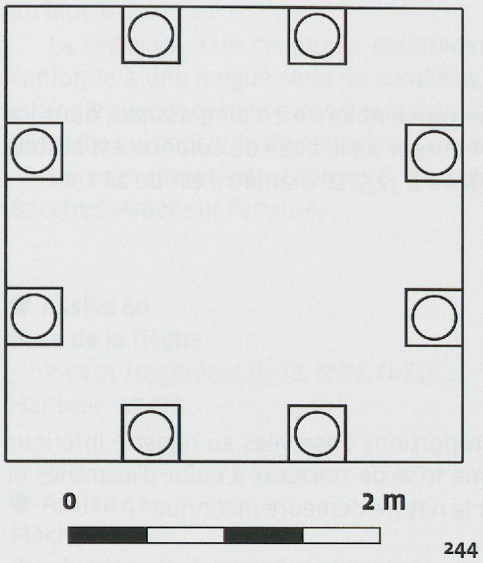

Fig. 244. *Plan de la chapelle.*

Donc, sans pouvoir écarter catégoriquement les variantes à plans carré ou circulaire, on opte pour une chapelle de plan octogonal. Dans cette hypothèse, on admet de préférence un édicule ouvert, dépourvu de mur de fond et, *a fortiori*, de chambre funéraire[325]. Bâtie sur un stylobate carré (un plan octogonal est exclu faute de place), la chapelle présente une largeur de 294 cm de côté, ou 5 modules 1/4 ; une dimension qu'impose la largeur certifiée de la flèche, soit 280 cm, à laquelle s'ajoutent les débords des bases et des plinthes des colonnes (fig. 244).

Des colonnes sont replacées aux angles de l'octogone, leurs plinthes demeurant alignées sur l'axe de la façade (l'espace à disposition interdit d'ailleurs toute autre orientation des plinthes).

On l'a vu, on admet que la chapelle mesure 354,5 cm en tout. Dès lors, son élévation peut être déclinée comme suit : un stylobate dont la hauteur est fixée à 28 cm, puis les colonnes hautes de 252 cm (4,5 modules), enfin un entablement de 74,5 cm, ou 1 module 1/3. Le rapport colonne/entablement ainsi obtenu concorde pratiquement avec celui du corps à colonnes du registre inférieur. Par ailleurs, toujours en appliquant les proportions du registre inférieur, on établit le diamètre de base des colonnes à 28 cm (1/9 de la hauteur), la hauteur de la base à 14 cm (1/2 diamètre), celle du chapiteau à 31,5 cm (1,125 diamètre).

L'entablement, dont la hauteur est fixée par calcul à 74,5 cm, est composé d'une frise architravée haute de 45,5 cm (selon les proportions observées au registre inférieur). Le décor de la frise, qui reste inconnu, est très probablement continu, c'est-à-dire sans culot d'acanthe ni extrémités, difficiles à situer sur un pourtour octogonal. Au-dessus, une corniche sans doute modillonnaire, haute de 29 cm.

Certaines dalles de faible hauteur (entre 14 et 18 cm) pourraient appartenir à une couverture de la chapelle, l'angle du bloc N-B32 s'accordant parfaitement à ceux de la flèche. Le soutien de ce dallage pose de nombreux problèmes. Comme il paraît difficile de restituer une ou plusieurs colonnes à l'intérieur de la chapelle, on est contraint d'imaginer deux linteaux internes d'au moins 250 cm de longueur ou des poutres…

Trois statues se dressaient dans la chapelle. Une figure féminine plus grande que nature était placée au centre, en arrière des colonnes, son socle documenté par deux fragments étant trop large pour être placé entre leurs plinthes. De part et d'autre, sur les côtés adjacents de l'octogone, deux *togati* grandeur nature, tenant un *volumen* dans la main gauche. La surface disponible implique de leur restituer un socle de moindre dimensions que celui de la figure centrale.

● Assise 32

Stylobate de la chapelle

Aucun élément identifiable avec certitude.

Hauteur : 28 cm.

325 Plusieurs édicules ronds ou polygonaux sont ceints de murs, parfois aveugles, parfois dotés d'arches qui laissent voir des statues (von Hesberg 1992, pp. 138-141). Une tholos dotée d'un mur de fond est également attestée à Sestinum (Verzàr 1974). On écarte cependant ces variantes, par analogie avec le monument sud où la chapelle est dotée de colonnes libres, et avec d'autres parallèles comme Faverolles (Février 1993) ou Glanum (Rolland 1969). L'absence de tout élément conservé plaide par ailleurs, si on applique le même mode de sélection qu'au monument sud, pour des colonnes libres.

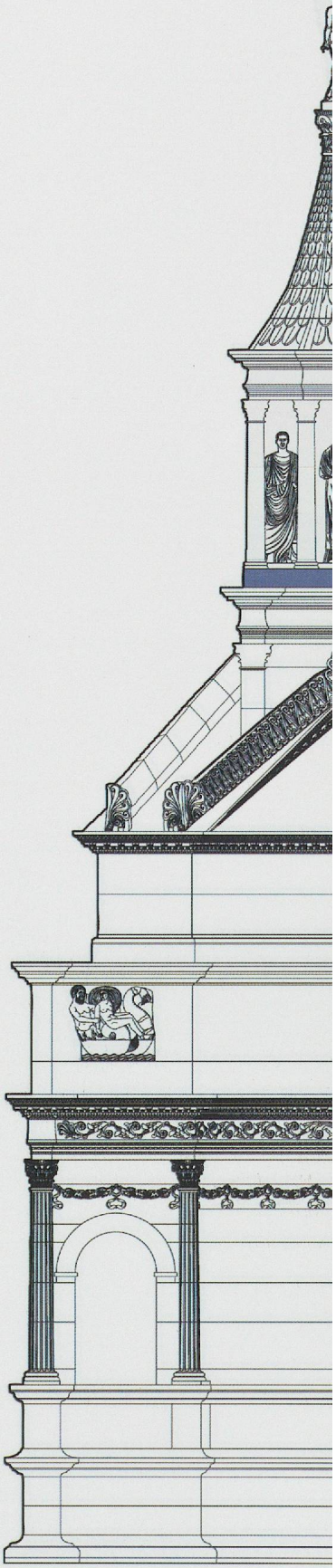

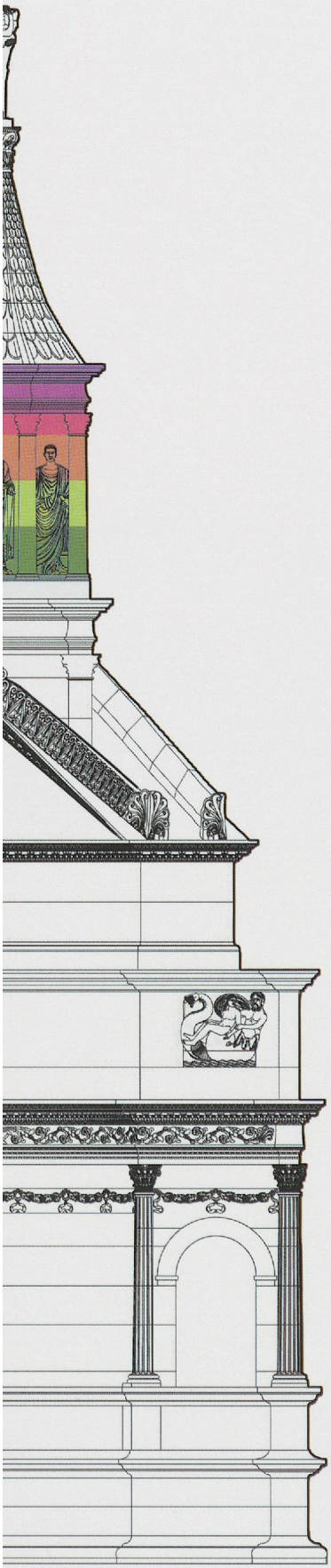

Assises 33 à 37
colonnes de la chapelle
Pas de blocs ou fragments conservés.
Hauteur totale : 252 cm.

Les colonnes de la chapelle sont découpées par vraisemblance en cinq assises, dont les hauteurs respectives demeurent inconnues. La hauteur de la base de colonne est établie à 14 cm, celle du fût à 206,5, enfin celle du chapiteau à 31,5. Le diamètre est de 28 cm.

Assise 38
Frise architravée de la chapelle
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur : 45,5 cm.

La hauteur et le profil sont restitués selon les proportions observées au registre inférieur. La configuration octogonale se prêtant mal à une frise de rinceaux à culot d'acanthes et terminaisons, on suppose un décor continu dont la nature demeure inconnue.

Assise 39
Corniche modillonnaire de la chapelle
Aucun élément identifiable avec certitude.
Hauteur : 29 cm. Surplomb : 23 cm.

La hauteur et le profil sont restitués selon les proportions observées au registre inférieur.

La flèche

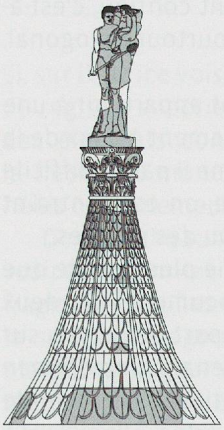

La flèche de section octogonale est documentée par plusieurs blocs et fragments. Sa hauteur totale est rétablie à 9 modules 2/3 (541,5 cm), selon l'hypothèse où la hauteur totale du registre et le rapport chapelle/flèche sont conformes aux proportions relevées sur le monument voisin.

La partie basse de la flèche est ornée de tuiles en écailles, dont les éléments conservés ne permettent de rétablir ni la hauteur ni la cambrure. Force est donc de recourir au calcul : en soustrayant de la hauteur totale de la flèche (541,5 cm) celle du groupe sculpté sommital (184 cm) et celle d'un chapiteau restitué d'après celui de l'édifice voisin (63 cm), on obtient 294,5 cm. Vu la taille de la statue, qui représente quasiment un tiers de la hauteur totale de la flèche, la silhouette du toit à tuiles est un peu moins élancée que sur le mausolée sud[326].

Les éléments N-T1, N-T3 et N-T4, qui figurent la première rangée de tuiles, proviennent de l'assise inférieure dont ils fournissent l'emprise à la base, soit 280 cm ou 5 modules, et la hauteur, soit 47 cm. Impossible ici, faute de place en plan et en élévation, de restituer une première assise de flèche sans décor, comme sur le monument sud. Le bloc N-T2, dont la hauteur peut être rétablie à 67,5 cm, correspond quant à lui à l'ultime assise à tuiles. Reste entre eux une hauteur de 180 cm, d'où proviennent deux fragments (N-T5 et N-T6), que l'on peut situer approximativement dans l'élévation grâce au dessin de leurs tuiles. Comme celui-ci varie d'une face à l'autre, il est toutefois impossible de se fonder sur les fragments N-T5 et N-T6, dont on ignore à quelle face ils appartiennent, pour fixer des hauteurs d'assises exactes. On opte donc pour un découpage des 180 cm en quatre assises de hauteur constante, soit 45 cm. Les deux fragments y sont rétablis par commodité en face frontale, respectivement à la troisième et à la cinquième assise.

326 Rapports hauteur/largeur du toit, éléments sommitaux (pomme de pin, statues) non compris : Avenches mausolée sud 1,45, Avenches mausolée nord 1,26 ; Cologne 1,15, Beaucaire 1,08.

La première des six assises était creuse, comme sans doute les trois suivantes, la cinquième étant probablement pleine, et constituée de deux blocs ; la sixième correspond au bloc N-T2.

La présence d'un chapiteau corinthien, dont il ne reste qu'un fragment de volute, est conforme à une longue série de parallèles, à commencer par le monument voisin. C'est par analogie avec ce dernier qu'on fixe le diamètre de sa base –sans doute circulaire- à 1 module ou 56 cm (ce qui concorde d'ailleurs bien avec le lit d'attente du bloc N-T2), et sa hauteur à 63 cm.

Le monument est couronné d'un groupe sculpté figurant un satyre portant un Bacchus–Amor sur l'épaule.

Assise 40
Base de la flèche
3 blocs et fragments (N-T1, N-T3, N-T4).
Hauteur : 47 cm.

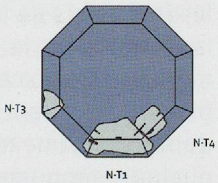

Assise 41
Flèche
Pas de blocs ou fragments conservés.
Hauteur fixée à 45 cm.

Assise 42
Flèche
1 bloc (N-T5).
Hauteur fixée à 45 cm.

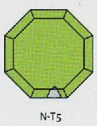

Assise 43
Flèche
Pas de blocs ou fragments conservés.
Hauteur fixée à 45 cm.

Assise 44
Flèche
1 bloc (N-T6).
Hauteur fixée à 45 cm.

Assise 45
Flèche
1 bloc (N-T2).
Hauteur : 67,5 cm.

Sommet du toit à tuiles en écailles, et astragale.

Assise 46
Chapiteau de la flèche
3 fragments (N-O7, N-O8, N-O25).
Hauteur : 63 cm.

Les dimensions des fleurons et de la volute ne permettent pas une attribution à un des chapiteaux des autres assises. La volute prouve que le chapiteau de la flèche est de type corinthien et non composite. Cette disposition est semblable à celle du monument sud.

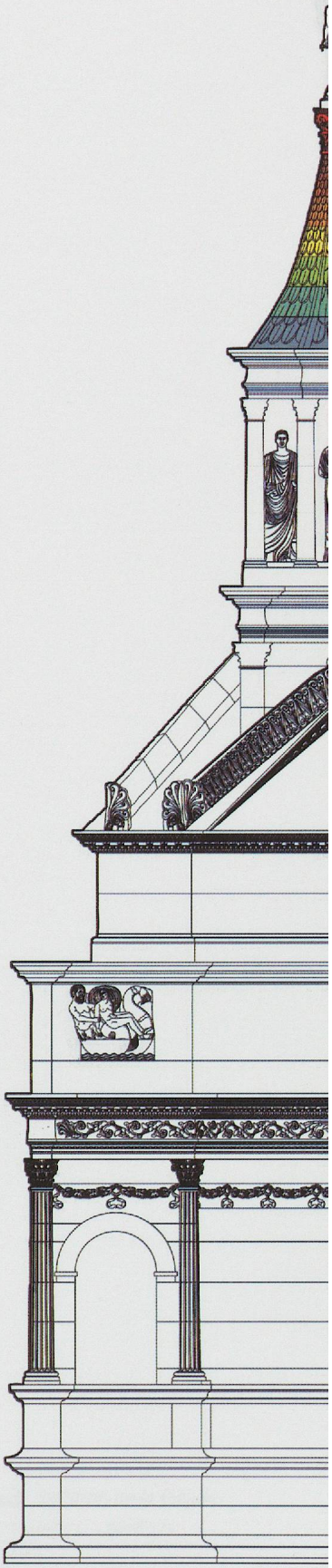

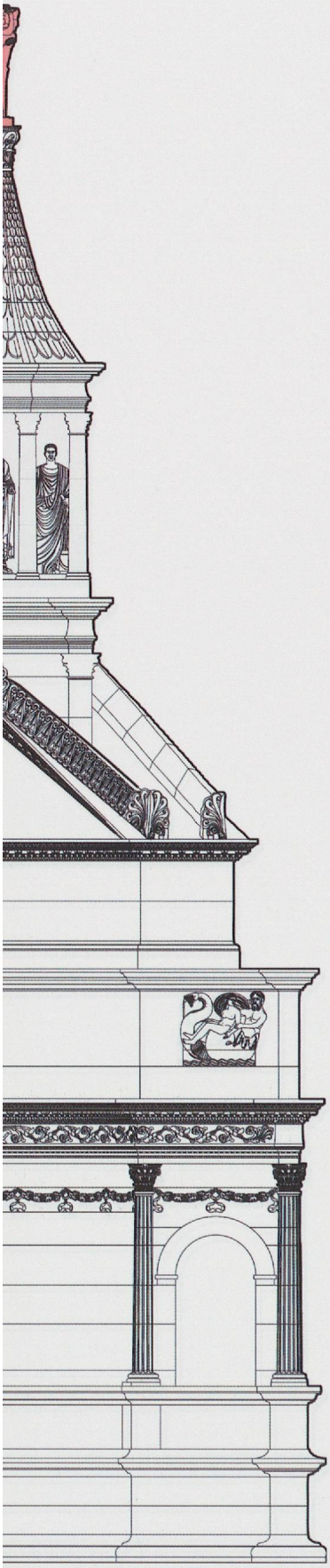

Assise 47

Groupe sculpté sommital

5 blocs et fragments (N-BS71 à N-BS75).

Hauteur: 184 cm.

N-BS71 à 75

Groupe sculpté figurant un satyre portant Bacchus–Amor sur l'épaule (voir p. 98).

Pourquoi restituer cette statue en sommet de flèche? D'abord parce que, sculpté en ronde-bosse, il ne peut s'intégrer à un relief. Ensuite, parce que la forte érosion de ses parties hautes semble trahir une position exposée plutôt qu'un logement dans une niche. Une statue isolée dans l'enclos? Impossible de l'exclure totalement, mais aucune trace de socle ou d'autre aménagement au sol n'en a été repérée. Par ailleurs, les fragments de la statue ont été mis au jour derrière l'édifice, parmi les éléments de la flèche, dont la concentration n'est sans doute pas aléatoire (fig. 245). Autre argument, *a silentio* certes mais pas totalement négligeable: l'absence, dans le corpus des blocs et fragments, de tout autre élément de couronnement, pomme de pin ou autre, dont ni la forme ni la position ne devaient pourtant se prêter à la récupération. Enfin, quelques monuments couronnés de groupes sculptés fournissent des parallèles assez convaincants[24].

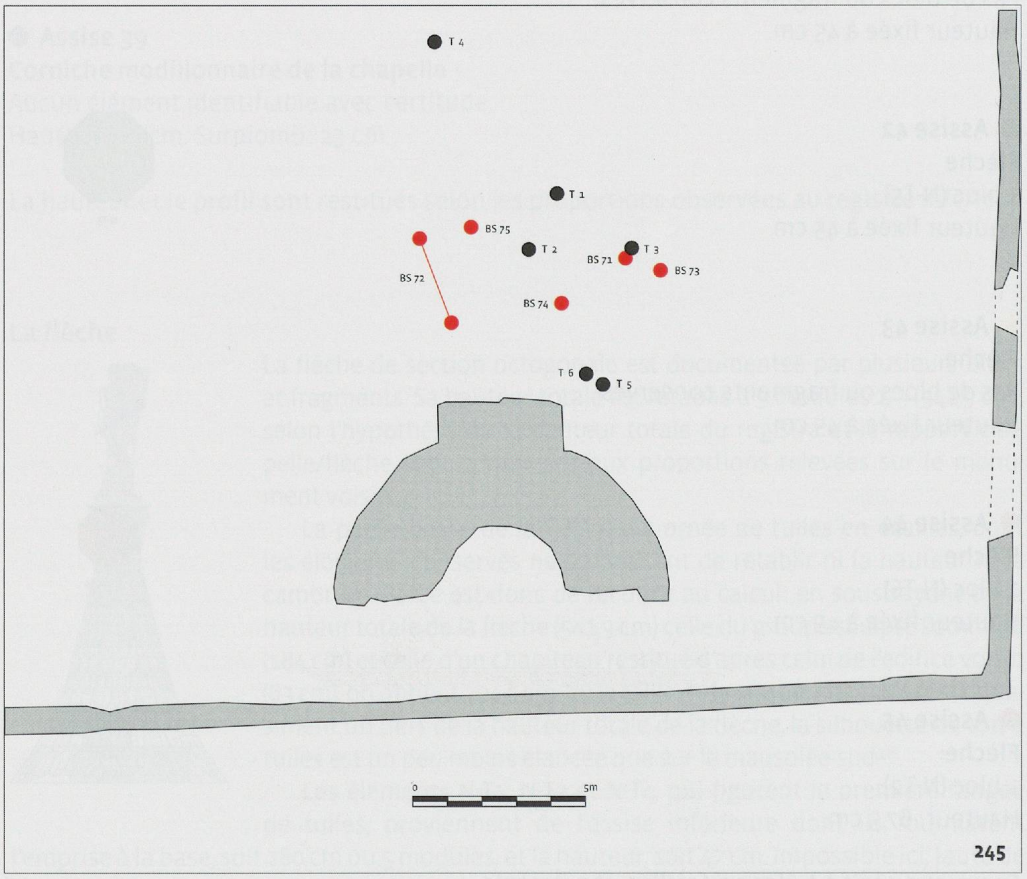

Fig. 245. *Répartition au sol des éléments de la flèche (en noir) et du groupe sculpté au Satyre portant Bacchus–Amor (en rouge).*

ASPECTS MODULAIRES

Sur la foi de diverses dimensions constatées sur le monument, on a fixé un module à 56 cm, qui pourrait suggérer un pied de 28.

En s'inspirant de l'exemple beaucairois, on peut aussi adopter pour module le diamètre inférieur des colonnes. Or ce diamètre, avéré, est de 37,3 cm. En le portant à 37,33, ce que la précision des mesures et celle de la taille n'interdisent en aucun cas, on obtient un étalon égal à 1 pied 1/3, exactement comme à Beaucaire. Si l'on divise la hauteur des trois registres de l'édifice en unités de 37,33, on obtient une concordance qui, si elle n'a rien d'étonnant puisque les deux systèmes sont apparentés, donne tout de même des chiffres très nettement ronds : 63 étalons pour la hauteur totale, répartis en 24, 15 et 24 (fig. 246). Dès lors, s'il est bien de règle que le diamètre inférieur de la colonne soit égal à 1 pied et 1/3, la concordance des deux systèmes validerait le pied de 28 cm, et rattacherait le module de 56 à une métrologie précise.

327 Voir en particulier un monument de Neumagen, restitué coiffé d'un groupe où un satyre soutient Bacchus ivre (von Massow 1932, p. 97, no 97, pl. 15). Le monument d'Igel est quant à lui couronné d'une représentation de l'enlèvement de Ganymède par l'aigle de Jupiter (Dragendorff et Krüger 1924, pp. 90-91) Selon une restitution aujourd'hui discutée, le monument de Poblicius à Cologne est coiffé d'un groupe montrant Enée tenant Ascanius par la main et portant Anchise sur son épaule (Precht 1975 ; en dernier lieu Andrikopoulou-Strack 1986, 12-13).

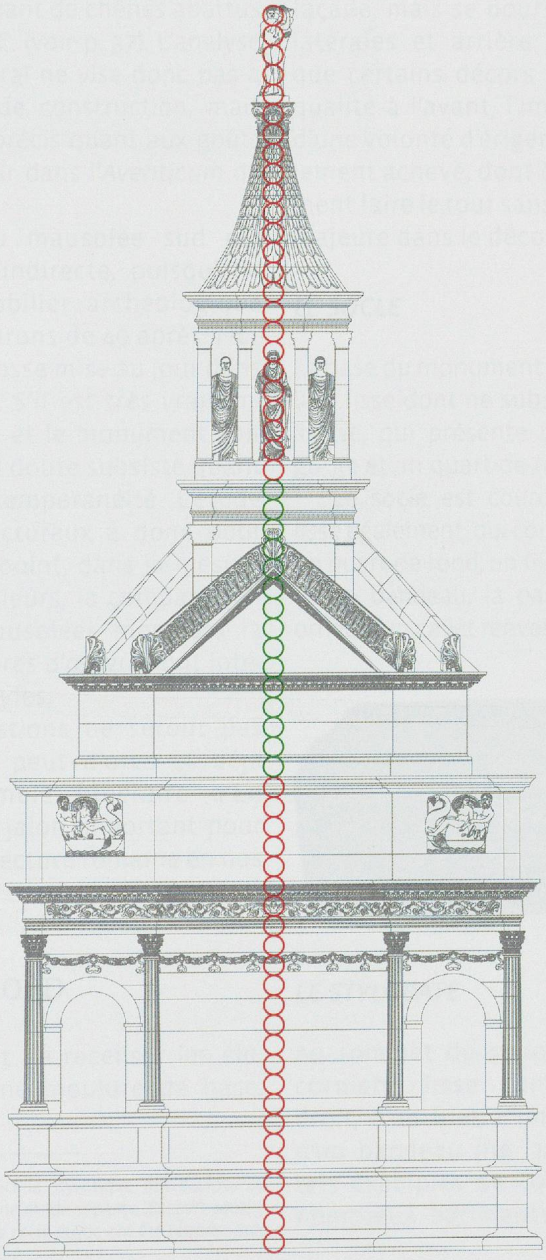

246

Fig. 246. *Partition de la façade en 63 étalons d'1 pied 1/3 (37,33 cm).*